

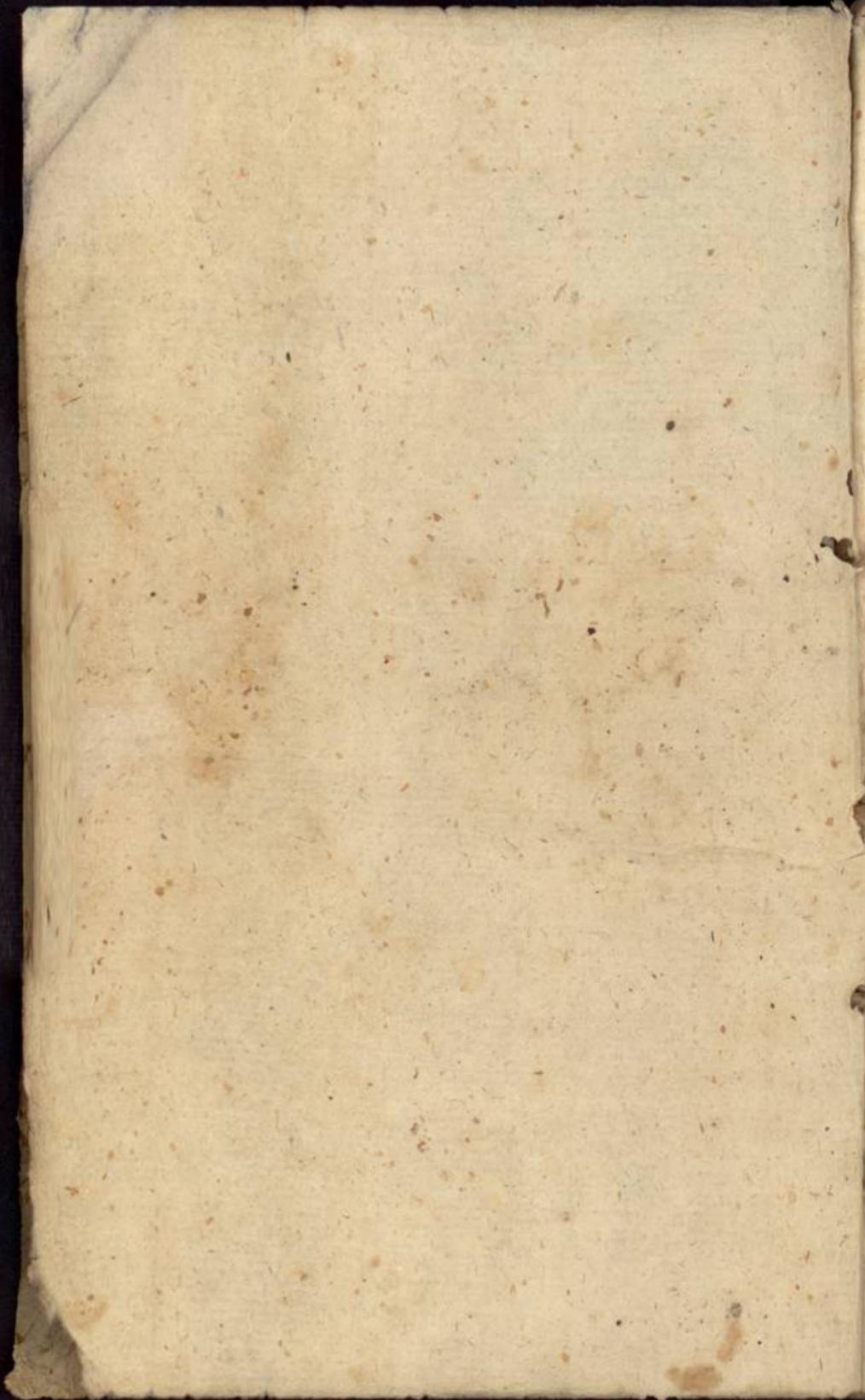


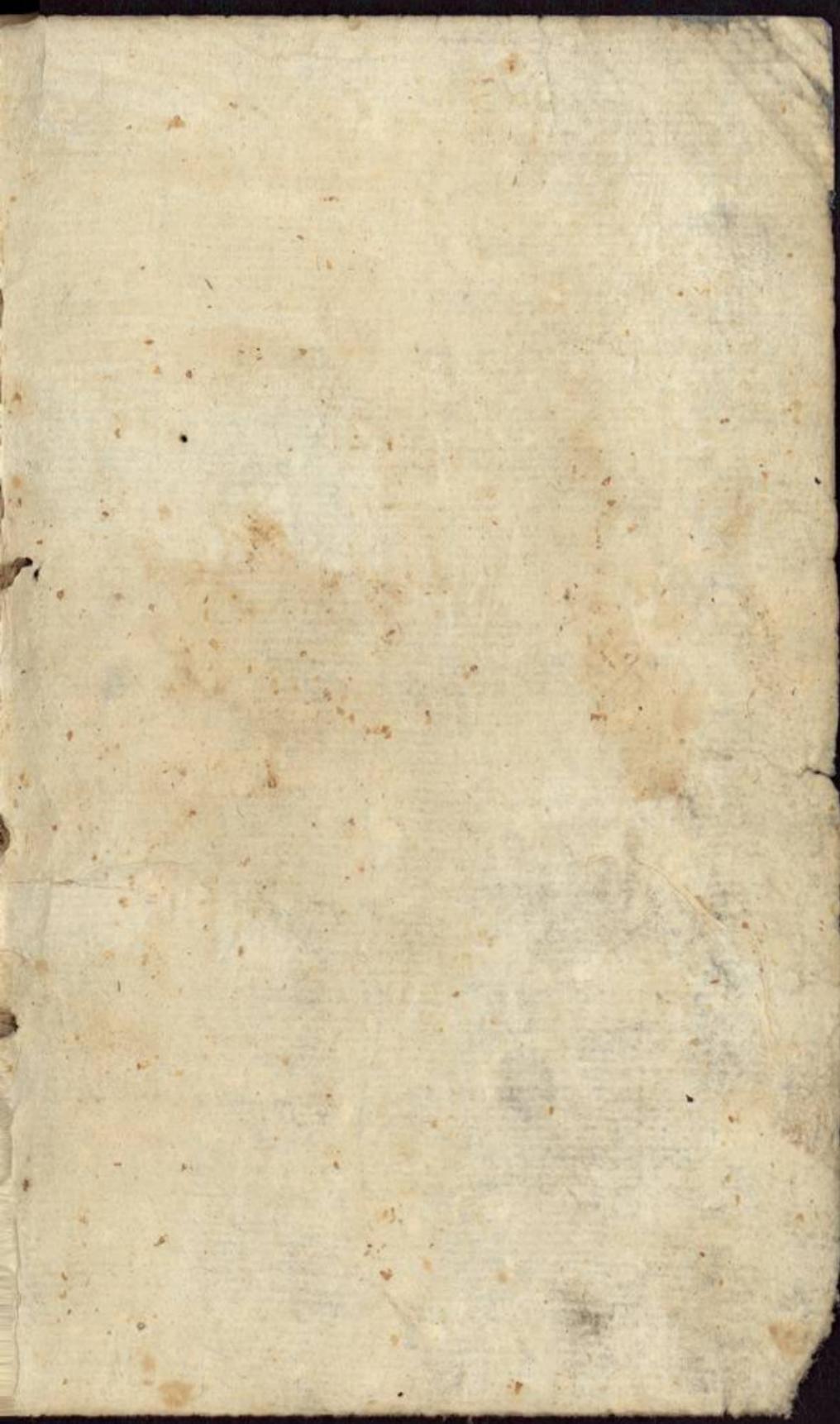
M 6

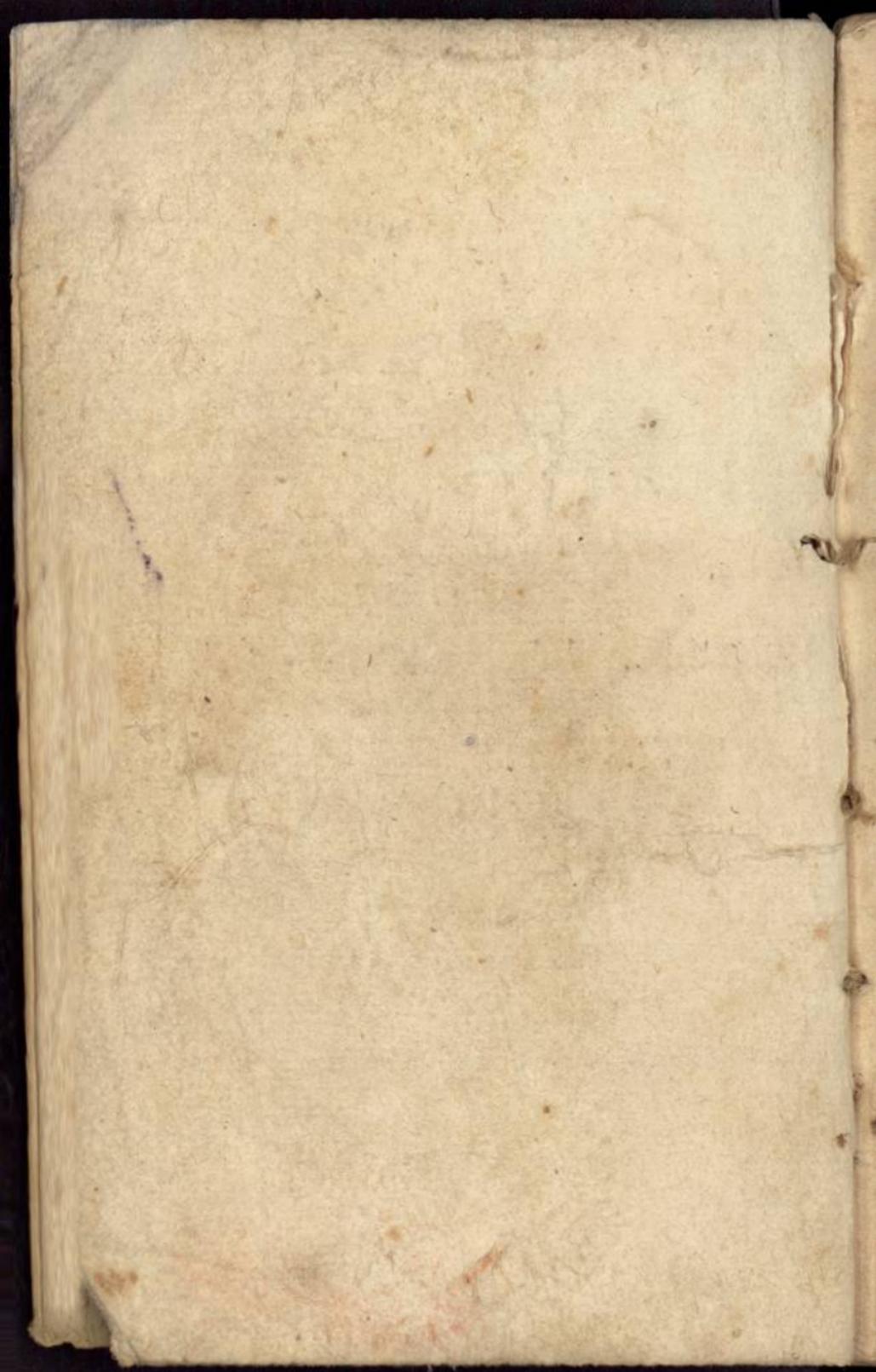












M-6

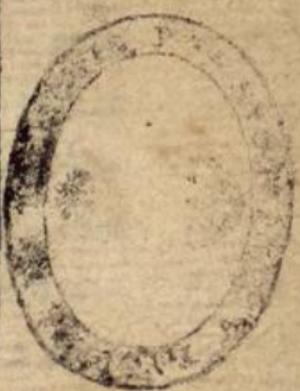
# REPONSE A I. B. LA BARRE I E S V I T E,

OV SONT REFVTEZ  
deux Ecris qu'il a publiez tou-  
chant l'admission des Lutheriens  
à nostre Communion.

*Avec cinquante Demandes qui luy  
sont faites.*

Par CLAVDE ROSSELLET, Ministre  
du S. Evangile à Nismes.

1621



A O R A N G E,  
Chez EDOUARD RABAN, Imprimeur  
de son Altesse, de la Ville & Vniversité.

M. DC. L.



REPORT

ALBANY

OVER

of the ...  
of the ...  
of the ...

...

By CLAUDE ROSSIGNOL, Minister  
de l'Instruction Publique



...



3



A MESSIEURS,  
MESSIEURS LES  
PASTEURS, DIACRES, ET  
Anciens de l'Eglise Reformée de  
Nismes.



ESSIEURS, ET  
TRES-HONOREZ  
FRERES,

Ce Traitté vous est justement deu, puis qu'il est fait pour l'instruction de l'Eglise sur laquelle Dieu vous a establis, & pour la confusion de ceux qui en demandent la desolation. Vous avez veu la procedure de l'Adversaire que je combats, & vous estes témoins de

A 2



ma patience. Vous avez entendu  
ses défis : & vous avez esté les spe-  
ctateurs , & sans doute aussi les ap-  
probateurs de ma moderation. S'il  
se fut contenté de m'attaquer en  
particulier , sans mettre en lumiere  
ses raisonnemens, j'aurois esté satis-  
fait en luy opposant de vive voix  
mes réponses. Mais puis qu'il s'est  
voulu rendre considerable par ses  
Imprimez , il importe qu'on voye  
ses foiblesses ; & qu'il apprene, qu'en  
voulant passer pour illustre en m'at-  
taquant , il ne peut estre estimé par  
des esprits bien faits , qu'un Novice  
& qu'un Apprentif. Toutes choses  
bien pesées , cet homme & ses sem-  
blables , n'ont rien de solide. Ils  
font plus de bruit que de mal ; &  
quand les raisons leur manquent, ils  
se jettent dans les invectives. Il n'est  
aucun de vous qui ne sçache, cōbien  
mon



mon Antagoniste est liberal en injures. Il n'a pas épargné les Cedres les plus hauts : & lors que la bile l'a emporté, il n'a pas respecté les plus hautes dignitez & de la Province & de la Ville. Son successeur en cette derniere Octave, a crié en pleine Chaire, que ceux qui preschent contre la realité, ont trois poils du Diable : que je mourrois d'une mort violente, voire plustot que je ne croyois pas ; & demandoit Justice publiquement, pour émouvoir Messieurs les Magistrats, & contre ma personne, & contre nostre creance.

Mais tous ces vacarmes ne sont que des bourdonnemens inutiles ; ce sont des abayemens voirement, mais qui font voir que ceux qui les proferent sont aux aboys : qu'ils sont destituez de bonnes raisons, puis qu'ils se jettent dans les con-

vices, & qu'ils ne sçavent plus que dire, veu qu'ils quittent le sujet du different, pour parler d'autres choses qui ne sont pas à edification. Ces procedures sont indignes du caractere d'un serviteur de Dieu: L'Esprit du Seigneur Iesus est un Esprit de charité & de paix: Les Apostres ont esté des Colombes sans fiel; & par leurs esprits de charité & d'amour, ont gagné les ames à Dieu. On prend plus de mouches avec le miel, qu'avec le vinaigre: & le Soleil par la douceur de ses rayons, fait plustot quitter le manteau, qu'un vent impetueux avec toutes ses violences. Que ces gens abayent tant qu'ils voudront, il me suffit de soutenir la verité, & d'opposer des raisons invincibles à leurs convices les plus satyriques.

En vne seule chose mon Adver-  
saire

faire a montré son esprit : C'est qu'il m'a pris à partie, & a laissé Messieurs mes Collegues en repos : Il sçavoit bien que s'il les attaquoit, il trouveroit trop de resistance : Leur erudition exquise, leur dexterité singuliere, & leur prudence consommée, les mettant à l'abri de tous ses af-fauts. Mais il a voulu attaquer la place par l'endroit le plus foible, & a creu de l'emporter par où elle estoit plus prenable. Je sens mes def-fauts, & confesse que je suis au dessous de tous ceux que Dieu a hono-rez du S. Ministère ; mais c'est en cecy où vous devez admirer l'avan-tage de la verité, puis que l'instru-ment le plus debile, renverse & abat tout ce qui luy est opposé ; tel qu'une petite pierre coupée sans main, fait tomber à terre une statuë dont le re-gard est terrible, dont la teste est

d'or, les bras d'argent, le ventre d'airain, les jambes de fer, & les pieds en partie de fer, & en partie de terre.

C'est ce que vous remarquerez en ce petit écrit, que la nécessité plustot que le desir de paroître, m'arrache d'entre les mains. Vous obligerez extremement son Auteur de le regarder d'un œil favorable, & de le recevoir de la mesme affection qu'il vous est présenté. Il y a tantost trente ans que j'ay l'honneur de servir vostre Eglise: Il vous a pleu de me supporter parmi vous; & en mes foibles commencemens de me témoigner vne charité extraordinaire. Vous en comblez encor aujourd'huy la mesure, & me conservez avec beaucoup de tendresse; bien que l'importance de vostre Eglise demande pour son edification, vne personne ornée des qualitez que je n'ay

n'ay pas. Mais quand je possederois les plus éclattantes lumieres, & quand je serois le plus excellent de tous les serviteurs de Dieu, n'aurois-je pas juste sujet de m'écrier avec l'Apostre : *Et qui est suffisant à ces choses!* Tout ce qui me console en ce rencontre, est, que la vertu de Dieu se paracheve en la foiblesse de l'homme : qu'il appelle les choses qui ne sont point, comme si elles estoient ; & qu'il met ses plus riches thresors dedans les plus frêles vaisseaux de terre ; afin que l'excellence de cette force soit de Dieu, & non pas de l'homme. Il ne faut que des trompettes & des flambeaux pour mettre en fuite les Madianites : Et avec le son du cornet des Sacrificateurs, on fait tomber les murailles de Jerico.

l'espere que bien tost Dieu rendra sa Verité triomphante, & que le Soleil écartera les nuages d'erreur dont on l'enveloppe, pour nous dérober la beauté de ses rayons.

Je seray fort satisfait, MESSIEURS ET TRES-HONOREZ FRERES, de pouvoir contribuer avec vous, mes travaux & mes soins en vn ouvrage si sainct. Comme nous n'avons qu'vn mesme but, qui est l'avancement du Regne de celuy qui nous a rachetez; Aussi crois-je fermement que Dieu benira nos mains & nos langues, & nous fera voir la pureté de son service, & la sincerité de la foy re-stablie par tout. Je me promets de vostre bonté, que vous aurez agreable le rémoignage de respect  
&

& d'affection que j'ay desiré de vous rendre; & que vous environnez de vostre protection cet Ouvrage & son Auteur. Le zele fervent que vous témoignez au bien de l'Eglise, la pieté & la diligence que vous contribuez en l'exercice de vos charges, & l'estime que vous faites de ceux qui n'ont que des affections desinteressées pour vostre bien & consolation; me donnent cette assurance, que vous me ferez sentir de plus en plus vostre faveur ordinaire. Quant à moy, j'augmenteray tousjours la passion que j'ay témoignée à vostre subsistance & affermissement: Et au lieu de relascher tant soit peu, plus je m'approcheray de mon centre, plus redoubleray-je, avec l'aide de Dieu, mon zele & mon affection. C'est

l'assurance que vous donne publiquement & solennellement, celuy qui est & sera toute sa vie,

*Messieurs & tres-honorez*

*Freres,*

Vostre tres-humble & tres-  
obcïssant serviteur,

**CLAYDE ROSSELLET.**

A Nismes ce j.

Juillet 1650.



AV LECTEUR.

**M**ON cher Lecteur, je te presente vne production de quelques jours; j'aurois pû employer plus de soin à former & à polir cet ouvrage: mais la Verité est chaste & naïve. Elle n'aime point le fard ni les affiquets. Elle se contente d'un langage masle, & d'une expression nette & intelligible. Je sçay à combien de danger vn homme expose sa reputation, dès qu'il met quelque chose en lumiere: autant qu'il y a de testes, autant voit-on de jugemens differens: Les humeurs des hommes sont souvent bigearres, & il est bien difficile d'estre agreable à tous. N'y en a-t-il pas qui s'offensent de la lumiere la plus esclattante, & des

autres qui trouvent des taches mesmes dedans le corps du Soleil? Je ne me vante pas d'avoir la politesse du siecle, ni les parties necessaires pour rendre agreable vn écrit; mais au moins ver-ras-tu que le fonds de cettuy cy est bon; & que si le style n'est pas des plus rele-vez, mes raisons sont capables de sa-tisfaire vn esprit solide. Ne t'attache pas tant à l'exterieur, ni aux mots, qu'en mesme temps tu n'examines la chose: Ne t'amuse pas à l'habit, conside-re plustot ce qu'il enveloppe: Ne regar-de pas simplement à l'écorce, ains casse la noix & tu trouveras le noyau. Mon but n'est pas de te chatouiller, mais de t'instruire. Je ne pretens pas icy de sa-crifier à mes filez, & d'acquérir de la gloire, ains de te dire la verité, & d'en donner les impressions à ton ame: Con-sidere plus les choses que la diction: Ne t'arreste point au portail, entre jusques dedans

dedans le Sanctuaire. Attache ton esprit au principal, & ne fay pas capital de ce qui n'est qu'un accessoire. Tu verras la foiblesse de celuy que je combas, & la force de la verité que je t'estalle. Ce que je dis en ce petit ouvrage te suffira, pour la justification du Synode de Charenton, & pour la conviction de ceux qui en veulent tirer de l'avantage. Je ne te demande point de faveur pour avoir ton approbation: je ne te requiers que d'une grace, si tu apperçois que je choppe, ne me refuse point ta charité: adverte-moy avec un esprit de douceur de mes defauts; & me relève doucement quand tu me verras tombé à terre. Le Sage dit en l'Ecclesiaste, qu'il n'y a point de fin à faire des livres: & un Payen a prononcé que plusieurs sont poussez à écrire par une mauvaise coûtume qui est hors de remede. Ne croy pas pourtant que je sois de cette

trempe, ni mon esprit de cette humeur :  
 Pleut à Dieu que l'importunité de mon  
 Adversaire ne m'eut pas forcé à me  
 mettre aux champs ; & que j'eusse pû,  
 sans blesser mon honneur & ma con-  
 science, demeurer caché & couvert ; je  
 ne m'exposerois pas au jugement des  
 hommes, & me satisferois en mon petit  
 particulier en servant Dieu.

Si tu dis que j'ay tort d'entre-  
 prendre ce sujet, puis que de grands  
 serviteurs de Dieu, dont je ne vaux  
 pas l'ombre, ont desja battu ce fer, &  
 traité cette matiere. Le te répondray  
 qu'à la verité je fay faute, mais pour-  
 tant que je suis excusable de ce que la  
 contrainte me fait forcer mon humeur ;  
 & que la plus dure de toutes les loix  
 me met la plume à la main. Ozerois-je  
 jamais lever la teste ? Avec quel front  
 pourrois je paroître parmy mes freres,  
 si par deux divers Imprimez durant  
 deux

deux années consecutives, ayant esté si authentiquement provoqué, je demourois muët, & dedans le silence? Ne prendrois-tu pas toy-mesme ma procedure pour vne averée trahison, ou pour vne declaration authentique de ma lascheté, & de mon ignorance? Ne trouve donc pas estrange, si après ces grandes lumieres de l'Eglise qui ont manié ce sujet, j'entreprends encore d'en parler, & de glaner après leur moisson. Leurs écrits ne sont pas entre les mains de tous mes Auditeurs: & le Iesuite qui m'attaque, donne à cette matiere vne forme toute nouvelle. Il est en reputation parmy les siens, & on le croid l'un des Oracles de l'Ordre. Ses écrits dont j'entreprends la refutation, passent pour des pieces incomparables dedans l'esprit de ses adoreurs. Et que diras-tu si des plus huppez de la Communion de Rome ont

publié qu'on n'y sçauroit jamais répondre? On les a semez avec grand soin par toute cette Province; & dedans les Ceuennes on en a épandus grande quantité d'exemplaires. On se flatte de cette pensée, qu'il n'y a rien de plus efficace que les raisons qu'il propose, pour détourner les ames de nostre Religion, & les attirer à la sienne. Luy-mesme se fait tout blanc de cette épée; & se vante que par ce moyen il en a converti deux, & donné de bonnes impressions à vn grand nombre d'autres. Mais il n'est rien de si facile que d'abattre l'orgueil de cet hōme, & de faire baisser les aisles à ce Paon: Je m'en vay decouvrir ses foibleses, & mettre au jour les beueues sans nombre dont il a decoré ses écrits. Il faut auoier que pour vn Parisien, il parle tres-mal: & que pour vn esprit poli, tel qu'on le croid, il a l'expression

sion fort embarrassée. Vous diriez  
 souvent qu'il prononce des Oracles, &  
 à peine concevez-vous ce qu'il veut  
 dire, tant son genie est embrouillé.  
 Tout son faict n'est que sophismes &  
 il ne chante par tout presque qu'une  
 mesme chanson. Ebranlez-luy vn ou  
 deux de ses fondemens, tout ce qu'il a  
 de plus specieux se dissipe & ne reste  
 après le grand bruit qu'il a fait,  
 qu'un peu de bourbe & de limon. En  
 vne seule chose semble-t-il surpasser  
 tous ceux de son Ordre, & avoir  
 tiré comme l'échelle après luy : à sca-  
 voir en vne prodigieuse hardiesse d'as-  
 seurer tout ce que son esprit luy  
 suggere, & de mettre en faict des  
 choses qui n'ont nulle apparence de ve-  
 rité.

C'est ce que tu reconnoistras aise-  
 ment en ce Traicté : Ne le dedaigne  
 pas, mon Lecteur : & que le nom de

L'Auteur qui peut-estre ne t'est pas connu, ne te fasse faire aucun préjugé à son desavantage. Si tu as veu les riches mettans leurs dons au tronc, au moins considere moy comme vne povre veuve qui vient y jeter quelques pites. J'oze te promettre, que si tu le lis attentivement, tu trouveras que je n'ay pas labouré avec la genice d'autruy; & que je mets des choses en avant qui ne sont pas triviales. Ce me sera vne grande satisfaction, si je voy que ce labour t'agrée; mais encores plus, si j'apprens qu'il te profite. Considere attentivement mes raisons: Remarque les sophismes, & les fuites de mon Adversaire. Ce petit essay te servira d'adresse, te sera un flambeau qui écartera les tenebres d'erreur, & un phare qui te découvrira la verité salutaire. Si tu ne la connois pas, je prie le Pere de lumiere de te la reveler;

Au Lecteur.

21

ou si tu en as les impressions, de t'y  
affermir par sa grace, à la loüange de  
la gloire de son Nom, & au repos &  
salut de ton ame.



B 3

ou se fit en ces temps immémoriaux de la  
effrayant par sa grandeur à la vue de  
la gloire de son Dieu. C'est un  
sujet de son ame.





REPONSE A I. B. LA BARRE

*Iesuite, où sont refutez deux Ecrirs  
qu'il a publiez touchant l'admission  
des Lutheriens à nostre Communion.  
Avec cinquante demandes qui luy  
sont faites.*



'ANNEE passée, vn  
Iesuite qui se veut  
mettre en reputation,  
fit imprimer vn petit  
Traitté en cette Ville,  
pour prouuer que la  
realité du corps de Ie-  
sus Christ en l'Eucharistie, telle qu'elle  
est enseignée en l'Eglise Romaine, n'est  
pas vn erreur en la foy, ne prejudicie  
point au salut, & peut estre creuë sans  
crime.

Le fondement de son raisonnement  
consiste en cecy : que le Synode Natio-  
nal de Charenton, tenu en l'année 1631.

admet à nostre Communion les Luthériens; d'où s'ensuit que puis que ceux-cy enseignent vne presence réelle & substantielle du corps & du sang de Iesus Christ dedans les symboles du pain & du vin, & que l'Eglise Romaine propose la mesme doctrine, que partant cette opinion ne prejudicie point à la pieté, ne doit point faire schisme, ni empescher la Communion.

Nous n'avions pas tenu conte de ce papier volant, & jusques icy l'avions estimé indigne de réponse, veu qu'il contient des faussetez sans nombre, des mensonges palpables, & des puerilitez ridicules; n'estant pas besoin de grande erudition pour le refuter, ains seulement d'ouvrir les yeux & de le lire, pour en reconnoître l'absurdité. Et quoy qu'en iceluy l'Auteur nous eut ouvertement provoqué, parlé avec mépris des réponses que nous avions faites de vive voix à son Imprimé, en les forgeant à son plaisir, & dissimulant les veritables: neantmoins nostre moderation, & les mouvemens de l'esprit de paix, nous avoient fait dissimuler toutes ces choses; ne  
pouvans

pouvans pas nous imaginer, que l'Adversaire voulut faire gloire de sa honte, & qu'on deut faire estat d'une piece, qui au lieu de passer pour quelque production d'un esprit solide, ne peut servir qu'à des usages abjects, ou au plus, à plier des épices.

Enfin voyant que la malice des hommes, & que les prejugez qui les aveuglent sont si grands, que la verité avec toutes ses lumieres ne peut pas écarter les tenebres de l'erreur, considerans que nos parties ont pris nostre silence pour une confession authentique de la bonté de leur cause, & de la foiblesse de la nostre. Ayans appris que notamment depuis peu, l'Auteur triomphe, chante victoire, tasche d'ébranler les esprits, & produit cette piece comme invincible, se glorifiant qu'elle a diverti des personnes de nostre Religion, fait impression en plusieurs autres, & que c'est un coup de mort à nostre creance; nous n'avons pas pû nous taire plus long temps, de peur que nostre moderation ne passât pour prevarication, & nostre siléce pour un adveu de ce liure, ou pour une decla-

ration que nous n'y pouvons pas répondre. Nous examinerons donc, moyennant l'assistance du S. Esprit, ce livret, ferons voir les fautes dont il est tout farci: mettrons en evidence les faussetez qu'il contient: releverons les impertinences dont il est tissu: & de peur que l'Auteur ne se croye sage, nous luy montrerons qu'il est bien éloigné de son conte, & qu'entre les pieces ineptes qui ont esté publiées contre nostre Religion, la sienne est l'une des plus remarquables.

Premierement, le titre est conceu en ces termes: *Declaration de tous les Ministres & Anciens de la Religion pretendüe Reformée, au nom de toutes les Eglises de France, sur la realité du corps & du sang de Iesus Christ en l'Eucharistie.* Cette inscription est mal conceuë, elle est ambiguë, & contraire à ce que l'Auteur dit luy-mesme és pages 4. 5. & 6. Ne croiriez-vous pas, à l'oüyr, que tous les Ministres & Anciens de nos Eglises, sans exception, ont fait cette declaration? N'eut-il pas mieux fait s'il eut ajoûté à ces paroles, assemblez en Synode à Charenton? Il y a plus, il veut persuader qu'on

a fait quelque article sur la realité, & qu'on a pris quelque resolution sur ce point de doctrine : & cependant l'article que luy-mesme produit en la page 9. n'en parle point expressement ni directement. C'est vn reglement de discipline, plustot qu'une declaration de creance ; & vne determination de gouvernement & de conduite, qu'une ordonnance touchant le Sacrement. Que si on s'opiniâtre qu'il en est fait mention, nous répondrons que ce n'est qu'indirectement, & par consequence. Les traittez qu'on met entre les mains des peuples, doivent-ils estre ainsi ambigus, pour leur faire concevoir les choses autrement qu'elles ne sont en effet ? Le meilleur est, que dans le mesme titre, il parle d'une ratification du Consistoire de Nismes ; il en fait mention en la page 22. de son écrit : où après avoir dit vn mensonge, en me faisant répondre impertinemment à ses objections, il veut faire passer Messieurs du Consistoire de cette Eglise pour approbateurs de ces impertinences. Mais, où sont les preuves de son dire ? Où est la deliberation,

ou les personnes qui en rendent témoignage? Tout autant qu'il y avoit pour lors de gens d'honneur, qui composoient cette Compagnie, ne le dementiront-ils pas solennellement, s'il est nécessaire? Quelle foy merite donc mon Antagoniste, veu qu'en cette seule inscriptiõ il est surpris en crime flagrant; & qu'il orne le frontispice de son livre de trois faussetez, ou ambiguitez remarquables?

Au commencement de son œuvre en la page 3. il se plaint de ce que les Pasteurs ont caché à leurs peuples ce qui avoit esté resolu au Synode de Charenton, & qu'on avoit dissimulé près de vingt ans les determinations qu'on y avoit faites sur les poincts de nostre foy: Mais c'est encor vne double fausseté, l'une a esté relevée cy-dessus, & l'autre est toute evidente. Cet homme parle de nous, mais avec quelle hardiesse? Il affirme vne chose sans fondement, & nous accuse contre toute apparence: Il est si Novice en nostre conduite, qu'il ne sçait pas que lors que les Synodes Nationaux ont esté assemblez, les Deputez des Provinces estans de retour, rapportent à  
leurs

leurs Synodes tout ce qui s'est passé, soit pour la doctrine, s'il y a eu lieu d'en parler, soit pour la discipline, si on en a fait quelque ordonnance. En suite dequoy, les Pasteurs & Anciens qui assistent aux Synodes Provinciaux, en donnent connoissance aux Eglises particulieres qui les ont envoyez. N'est-ce pas donc vne estrange temerité au Iesuite, de dire qu'on cache par artifice, ce que nos Eglises n'ont pas ignoré; & de mettre en fait vne chose, dont tout autant qu'il y a de Consistoires en cette Province le peuvent démentir? Quant aux gages qu'il nous reproche, & les grands frais que nos peuples employent pour nostre entretenement, il y a sujet d'estonnement, de dire qu'il ait ozé toucher cette corde. Bon Dieu! qu'un Iesuite, la société duquel possède des richesses immenses, & qui faisant vœu de povreté, a attiré à soy des biens qui sont le sujet de la jalousie des Princes du monde, ait le courage de nous parler de nostre entretenement bien mediocre, qui n'égalé pas souvent le salaire des serviteurs de beaucoup de marchands; & qui est

plustot vne offrande volontaire, qu'une contribution contrainte & violente. L'oze me promettre, que ceux qui liront son écrit, trouveront qu'il auroit mieux valu pour luy de se taire, que de faire mention de choses qui ne peuvent que donner sujet de parler de son Ordre, & le couvrir de reproches fascheux. Et qui est-ce qui ignore, que ces Messieurs ne preschent pas en aucun lieu, sans des amples recompenses; & qu'ils ont employé & employent mille moyens pour enrichir leurs maisons? Il ne faut que lire beaucoup de traittez qui les accusent de ces choses, & qui declament contre leur humeur insatiable.

Il parle du Synode National de Charenton convoqué en l'an 1631. fait mention des guerres d'Allemagne, & de l'alliance du feu Roy de glorieuse memoire avec celuy de Suede, dont le nom ne mourra jamais. Veut persuader que ledit Synode fit l'acte dont il est question par raison d'Etat. Assure contre verité, que ç'a esté la plus numerouse Assemblée que nous ayons jamais veüe: met hardiment en fait, qu'il y eut plusieurs estran-

gers,

gers, Allemands, Anglois & Hollandois, qui y assisterent, & qui y furent agregez. Tout cela autant veritable qu'il est ~~faux~~ *vray* qu'il soit General de son Ordre. Qui est-ce qui ne sçait pas que les Marchands Lutheriens estrangers qui habitent à Lyon, fournirent le sujet de la proposition & de la deliberation du Synode? Ne faut-il pas bien estre hardi, que d'ozer attribuer à vne raisõ d'Estat, & à vn commerce secret avec les Estrangers, ce qu'on n'a donné qu'au desir de ceux qui aymoient mieux se ranger à nostre Communion, que de vivre sans exercice de Religion? N'est-ce pas encor vne chimere, de dire que cette Assemblée ait esté plus numereuse qu'aucune autre de cette nature? Y avoit-on appellé plus de Deputez qu'à l'ordinaire? Les actes conferées avec ceux des precedentes, ne couvriront-ils pas de confusion l'Adversaire? Mais son bon genie ne l'a-t-il pas tout à fait abandonné, quand il assure que plusieurs Allemands, Anglois, & Hollandois, ont esté agregez à ce Corps venerable? Où estoit donc le Commissaire de sa Majesté?

Auroit-il seulement ozé permettre l'entrée à telles personnes dedans le Synode, bien éloigné d'agrecer qu'ils en fussent faits membres? Sa teste n'en auroit-elle pas répondu? & cette facilité contre les ordres de l'Estat, luy auroit-elle esté pardonnée?

De mesme étoffe est l'histoire qu'il raconte touchant ce qui se passa en la dite Assemblée: il porte luy-mesme son objet sur le front, veu que devant que d'en entamer le recit, il proteste qu'il n'en sçait rien que par le rapport d'autrui, & qu'il n'en parle que selon le bruit & la fame publique. Après cela, fiez-vous à des rapports, & à vn homme qui vous donne pour assurez des paroles en l'air, qu'il veut neantmoins faire passer pour fondement de ce qu'il vous veut dire. Qui luy a persuadé, que le sentiment des premiers opinans, fut qu'on ne devoit pas recevoir les Luthériens à nostre Communion, & qu'ils mirent en avant les trois raisons dont il grossit son livre? Où a-t-il appris qu'ils accusèrent ceux de la Confession d'Ausbourg d'heresie, qu'ils citerent les passages

passages de l'Ecriture cottez, & employerent des autres qu'il estale, pour refuter leur opinion? Qui ne void que toutes ces choses ont esté forgées à plaisir? Et que l'Adversaire veut debiter ses pensées comme si c'estoient des raisonnemens de nos Theologiens? N'y a-t-il pas des passages encor plus formels que ceux qu'il allegue, contre la presence du corps de Christ sous les signes? qui sans doute n'auroient pas esté omis, par ceux qui auroient pris à tasche de refuter les Lutheriens.

En representant la seconde raison des mesmes opinans, il les fait passer pour visionnaires, & non pas pour gens de bon sens: Il les introduit à la page 5. disans, que nous-hous sommes separés d'avec Rome d'autant notamment qu'elle met vn Dieu caché sous du pain, qui est immolé sous du pain, renfermé sous vne hostie, & cent autres abus; pour lesquels nous tenons Rome la Babylone de l'Apocalypse, dont Dieu nous commande de sortir: & immediatement après il ajoute, que les Lutheriens ne different point en cola d'avec les Papistes, & que

la confession d'Ausbourg tient les mesmes erreurs. Mais où est la candeur & la foy? Où est le jugement & la sincerité? Croid-il qu'il puisse persuader, qu'en ce corps venerable il y ait eu de personnes si ignorantes, qui ayent ozé soutenir que les Protestans croyent que Dieu soit immolé sous le pain, & qu'ils enseignent les mesmes abus pour lesquels on s'est separé d'avec l'Eglise Romaine? Ces pretendus opinás n'auroient-ils pas esté censurez dedans l'Assemblée? & ne leur auroit-on pas imposé silence sur le champ, pour attribuer des creances fausses aux Lutheriens, & pour depeindre leur doctrine toute autre qu'elle n'est pas en effet? Il est vray qu'il les fait aller au devant d'une objection qu'on pouvoit faire, qui montre la diversité de l'opinion des Romains & des Lutheriens sur la presence: en ce que les vns croyent & pratiquent l'adoration du Sacrement, & les autres la nient & la detestent: en ce que les vns croyent que la substance du pain demeure, quoy que le corps de Christ soit present: & les autres soutiennent, qu'il

ne reste que les accidens du pain sans substance. A quoy il fait répondre par ces ennemis pretendus de Lutheriens, que cela ne regarde que la matiere ou le culte du Sacrement, mais nullement la presence réelle. Et quoy? s' imagine-t-il que nous croyons l'adoration du Sacrement vne chose indifferente? Ignore-t-il que c'est vn abus des plus horribles que nous detestons en leur Religion? La destruction du pain en l'Eucharistie, est-ce vn autre erreur de peu d'importance? Ne détruit-elle pas en mesme temps le signe sacré, qui est l'vne des parties considerables au Sacrement? Et qui est celuy qui ozeroit raisonner de la sorte; à sçavoir en extenuant ces deux erreurs capitaux, de vouloir faire passer l'opinion simple de la presence réelle sous les symboles, telle que l'enseignent les Protestans, pour quelque chose de plus estrange & de moins supportable? Cependant il nous decouvre icy le fonds de ses pensées, & met en evidence le principal mystere de toute sa cabale: Il fait prononcer par autruy ses rêveries, & voudroit donner du credit à

ses chimeres, sous pretexte que ce sont les pensées des nostres mesmes. Il separe le poinct de la presence d'avec la maniere qui est la Transsubstantiation qui abolit le pain, d'avec l'adoration qui rend les Romains criminels; & d'avec les autres dependances qui la nous rendent abominable. Veut persuader, qu'une telle presence, ainsi quintessentiée par abstraction mentale, & separée de ce qui l'accompagne essentiellement en leur creance, est le principal sujet de nostre separation. C'est sur quoy sont bastis tous ses petits sophismes, & c'est vne imagination que vous rencontrez en cet écrit, à chaque bout de champ. C'est sur cela qu'il soutient que la Confession d'Ausbourg est conforme à la foy Romaine; & de-là tire ses consequences pour nous ramener à sa Communion. Mais nous examinerons cy-aprés ce mystere, en ferons voir l'impertinence, & montrerons combien est injuste & mal fondée la procedure de mon Adversaire.

En la page 6. il estale la troisieme raison proposée contre les Lutheriens: En

ce que leur Religion declare la nostre impie & heretique: Que leurs Docteurs ont refusé jusques icy toute communion avec nous: Qu'ils ont appellé les nostres phantastiques, lunatiques, visionnaires, enfans bastards: Et que le ciel s'accorderoit plustot avec l'enfer, & Christ avec Belial, qu'eux avec nous. Mais cet homme fait parler nos Theologiens, comme il feroit s'il avoit à debattre certe matiere: il les mesure à son aune, & en effet leur fait tenir vn langage assez extravagant. Quoy? est-ce la Religion ou les Religionaires Lutheriens qui declament contre la nostre? Est-ce la doctrine qu'ils croyent, ou ceux qui l'enseignent, qui declare nostre creance heretique? Quant au reste, il est bien vray que plusieurs Docteurs Protestans animez par leurs passions, ou emportez par la ferveur de la dispute, se sont licentiez à des discours injurieux contre nous: ont tasché de noircir nostre Religion pour la rendre odieuse: & entrainez par des affections de la chair, ont dit des choses qui ne sont ni seantes ni veritables, pechans en mesme temps

& contre la verité, & contre la charité; & ébranlans en mesme temps ce qu'il y doit avoir de plus sainct & de plus religieux au Christianisme. Mais cela n'empesche pas qu'il n'y en ait vn grand nombre de moderez, qui condamnent ouvertement la trop grande chaleur de leurs Confreres, & qui taschent d'apporter de l'eau, pour la jetter dedans ce feu afin de l'éteindre. Et pour satisfaire pleinement le Iesuite, nous luy ferons voir cy-dessous, que nostre reconciliation n'est pas si desesperée comme il la represente: qu'on l'a tentée souvent: qu'en divers temps on en est venu à bout: Et qu'il y a quelques années, que les Theologiens de Saxe, de Brandebourg & de Hesse s'accorderent sur tous les poincts de la Confession d'Ausbourg à Leipsic, en vne assemblée solennelle qui y fut convoquée par l'Electeur de Saxe, & où assisterent tous les ordres des Protestans.

Que si l'Adversaire a mal reüssi, en representant les raisons des opposans à l'admission des Lutheriens à nostre Communion, il a esté ençor plus malheureux

heureux, en proposant les argumens contraires de ceux qui avancerent cette œuvre : comme tout ce qu'il a dit jusques ici, n'a esté qu'un tissu de faussetez & d'inventions, aussi ce qu'il ajoûte es pages 8. & 9. est de mesme trempe, & de mesme nature. D'abord il bronche lourdement, voulant représenter nostre Doctrine : Il met en fait que nous croyons Iesus Christ present au Sacrement seulement en figure, & en pensée: comme si aucun des Pasteurs du Synode eut esté si ignorant, que de ne sçavoir pas sa creance, ou si impudent que de l'ozer représenter toute autre qu'elle n'est pas, voire à la face d'une si celebre Assemblée? Que luy donc & ses semblables apprenent pour vne bonne fois, que le corps de nostre Redempteur est present à la Cene, d'une presence veritable & réelle; present, non au pain & au vin, mais à l'esprit repentant, & à l'ame fidele: que nous ne le recevons pas par imagination, ou par pensée seulement, mais veritablement & reellement; y ayant du costé de Dieu son Esprit, qui par son operation nous vnit à

Christ, & du nostre, la foy, qui par ses mouvemens l'apprehende: Que bien que les symboles soient la figure de ce corps tres-sainct, si ne sont-ils pas des figures simplement representatives, ains aussi exhibitives de la chose mesme: que bien que la chose signifiée ne soit pas enclose dedans les signes, si est-ce qu'en l'action de la Communion, l'esprit de Dieu la communique à l'ame, & l'esprit de l'homme la reçoit par des mouvemens d'amour & de foy, pour estre véritablement conjoint à Iesus Christ son Sauveur, pour devenir os des os, & chair de la chair d'iceluy, & pour avoir part à toutes ses graces & à tous ses merites. Il n'est donc pas icy question d'une simple figure ou d'une simple pensée, comme se l' imagine mon Adversaire: l'actiō du Saint Esprit n'est-elle pas veritable & réelle, & d'autant plus réelle, qu'elle est vne œuvre de Dieu mesme? L'acte de la Foy est-ce vne simple imagination, puis qu'elle reçoit ce que l'Esprit de Dieu luy donne, & que l'Apostre l'appelle en l'unzieme des Hebrieux, vne substance des choses qu'on espere, &

vne

vne demonstration de celles qu'on ne void point? Au Sacrement du Baptême bien que Iesus Christ ne soit pas contenu dedans l'eau, n'est-il pas pourtant reellement communiqué au baptizé? Veu qu'au dire de l'Apostre, Rom. 6. & Galat. 3. nous y reuelstons Christ: & selon le témoignage de Fulgence Evêque de Ruspe en Afrique, les baptizez y mangent la chair & boivent le sang de nostre Seigneur Iesus Christ.

Mais avec quelle hardiesse! que je ne die quelque chose de pis! ajoute-t-il en la page 8. que l'une des principales raisons sur lesquelles le Synode se fonda, pour admettre les Lutheriens, fut celle-cy; que nostre opinion touchant la presence de Iesus Christ en la Cene, est tellement indifferente, que parmi nous on la peut croire ou non; qu'on peut embrasser la contraire sans blâme, & que le fidele est en liberté de s'attacher à celle qu'il trouvera la meilleure; qu'il en prédicy, côme de l'observance du Sabbat ou du jour du Dimanche, de celebrer la Cene sous du pain ou sous toute autre maniere, de la prendre ou au matin ou après

le dîner. Mais bñ Dieu, que de faussetez, entassées, & que de paroles ridicules ! A qui persuadera-t-il qu'on eut ozé parler de la sorte dedás vn Synode National ? & que l'Assemblée deférant à ce discours si inepte & si faux, ait esté induite en partie à accorder ce qu'on demandoit pour les Lutheriens ? Pour croire ces rêveries, ne faut-il pas avoir vne ame stupide, & vn esprit si brutal, qu'il ne serve à l'homme que de sel pour empescher la pourriture du corps ? Et quoy ? Est-ce vne chose indifferente, de croire ou de ne croire pas la presence de Christ telle que nous l'enseignons ? Où avoit-il son bon sens, quand il mettoit en mesme rang d'indifference l'observation du Sabbat ou du Dimanche ? Estime-t-il qu'en nos Eglises il soit permis de Judaïser, & d'observer indifferemment, ou le Samedy ou le Dimanche ? Mais nous croid-il si hebetez d'enseigner absolument qu'on peut celebret la sainte Cene, ou avec du pain ou avec quelque autre matiere ? Il est vray, que quelques vns de nos Docteurs ont creu, que (par exemple) és Indes, où du téps de nos Peres, des fideles se

se font trouvez engagez, sans pouvoir recouvrer du pain de froment, il leur avoit esté licite de celebrer le S. Sacrement, avec l'aliment commun & ordinaire qui est le pain de ce pais-là : mais n'est-ce pas tousjours communier avec du pain ? Si ce n'est pas du pain composé de grains de blé tel que le nostre, c'est vn pain fait avec des racines nourrissantes reduites en farine, & c'est le vray pain de ces povres barbares. Iadis Dieu fit pleuvoir la Manne des Cieux dedans le desert ; elle estoit semblable à des grains de coriandre, & n'estoit pas composée de grains de froment : N'estoit-elle pas pourtant vn vray pain : n'est-elle pas ainsi nommée en l'Ecriture : & n'estoit-elle pas non seulemēt vn aliment, mais mesmes aussi vn Sacrement ? Pourquoy n'appellerons-nous pas aussi pain, cette viande des barbares ? Et s'ensuit-il que si on a communié autresfois avec cet aliment, qu'on n'ait pas participé à la Cene avec du pain ? pourra-t-on conclurre de-là, que donc on peut communier avec des figues, avec des chataignes, avec des noix, avec des pōmes,

voire avec des raves, comme parloit n'agueres vn Iesuite Savoyard, à sçavoit Alexandre Fichet? Où pourra-t-on de cette action inferer, que nous voulons introduire l'indifference du pain de froment en la Cene, és pais notamment où on en peut recouvrer? Quant au temps de la celebration du S. Sacrement, si ce doit estre au matin ou après le dîner, il se trompe, s'il estime, que nous mettions nostre creance touchant la presence de Iesus Christ en la Cene, en mesme liberté & indifference.

Voicy encor des autres beveuës: Il continuë les impertinences de ces Pasteurs pretendus, qui furent d'avis de recevoir à nostre Communion les Lutheriens: En la page 8. il leur fait opposer la maniere de la presence de Christ réelle à la figurative; en sorte que s'il est en l'Eucharistie par la substance du corps, il n'y est point par la foy de l'ame. Mais icy il y a plus d'erreurs que de mots, & son discours fait connoître qu'il parle d'une matiere qu'il n'entend pas. 1. Il suppose que la realité en l'Eucharistie exclud la figure, attendu que les choses sont  
 propos

proposées comme contraires; comme si ceux qui embrassent l'une, rejettoient par mesme moyen l'autre. Mais il se trompe: Ces choses ne se choquent point en nostre creance, ains s'accordent fort bien par ensemble: La figure est és paroles, & la realité en la chose: & comme nous embrassons vne vraye realité en la chose qui nous est offerte, aussi establissons-nous vne figure és paroles de l'institution. 2. Il nous veut faire croire que nous enseignons vne presence figurative en la S. Cene: Appert de cecy; d'autant que disant, s'il y est reellement ou figurativement, il propose la creance Romaine, & la nostre comme opposées; & tout de mesmes qu'il attribue la presence réelle à ceux de son parti, aussi nous laisse-t-il la figurative en partage. Or ne se peut-il rien dire de plus extravagant que cela? & n'est-il pas imprudent jusques au dernier point, de vouloir disputer contre des personnes desquelles il n'entend pas la doctrine. Si nous croyons ce qu'il nous impose; il faut que Christ soit present figurativement, ou és symboles

ou à l'ame fidele, ou és signes ou en l'action de la celebration du Sacrement: s'il dit que c'est és symboles, il est faux que Iesus Christ y soit figurativement; celuy qui pose vne presence figurative és signes, ne dit-il pas que la chose est presente és signes? La maniere de l'estre ne presuppose-t-elle pas l'estre de la chose? Si je disois que Iesus Christ a esté en la crèche chetivement & povrement, ne dirois-je pas deux choses en mesme temps? Premièrement, qu'il a esté en la crèche. Secondement, la maniere en laquelle il y a esté. Et pourrois-je dire qu'il a esté en la crèche povrement, sans supposer necessairement qu'il y a esté? De mesmes si nous disions que Iesus Christ fut figurativement és signes, ne dirions-nous pas par mesme moyen qu'il y est? Or à qui persuadera-t-il que nous croyons cette presence, ou que des Pasteurs ayent parlé contre nos sentimens dedans vn Synode National? Que s'il rapporte cette presence figurative à l'ame & à l'action de la communion du Sacrement, encor nous fait-il grand tort de  
s'im

s'imaginer que nous la croyons opposée à la verité: Dieu ne presente pas à l'ame fidele en la celebration de la Cene vn corps figuratif, c'est le vray corps de Christ, formé de la substance de la Vierge, mort pour nos pechez, & ressuscité pour nostre justification: cette presence est reelle nullement imaginaire, comme nous l'avons expliqué cy-dessus. En troisieme, en ajoûtant ces paroles, s'il y est par la foy de l'ame ou par la substance du corps, il entasse faute sur faute. Croid-il que Iesus Christ soit en l'Eucharistie par le moyen de nostre foy? Certes ce n'est pas la foy proprement qui le rend present, c'est Dieu par son Esprit qui le nous presente: & tant s'en faut que la foy le fasse exister en ce Sacrement; qu'au contraire en son acte & en son apprehension elle suppose qu'il y est; veu que la foy ne fait que recevoir ce que Dieu luy presente. En quatrieme, il oppose la foy de l'ame à la substance du corps, comme si la foy de l'ame n'apprehendoit pas la substance du corps; & comme si ces deux choses estoient incompatibles: au contraire la

foy suppose necessairement cette substance. Autrement qu'est-ce qu'elle apprehenderoit en la Cene? Des chimeres & des figures! Arriere d'un esprit qui a tant soit peu de teinture de la vraye foy, ces impertinences & ces rêveries.

Quant à ce qu'il ajoûte & qu'il propose comme veritable, selon son assurance accoustumée: à sçavoir qu'on dit hautement dedans le Synode National, que l'Ecriture sainte n'est pas tant expresse sur la maniere de la presence de Iesus Christ: Qu'on en allegue tant de textes; & que les Docteurs de l'un & de l'autre parti raisonnent avec tant d'apparence, qu'on ne peut là-dessus establir aucun article de foy; & qu'icy selon le dire de l'Apostre, il faut que chacun se juge foy-mesme: cela, dis-je, est autant éloigné de la verité, que l'Enfer l'est du Paradis, & l'homme de la beste. Est à remarquer qu'il s'agit icy des raisons approuvées par le Synode, & qui ont esté à son dire le fondement du reglement qu'il a pris. Si cela est, que deviendront les articles 36. & 37. de nostre confession de foy, qui établissent cette maniere de presence

presence que nous enseignons, & qui la prouvent par des passages de l'Ecriture sainte cottez en marge? Y a-t-il de l'apparence qu'on ait voulu dire des choses qui y fussent contraires, ou qu'on les ait voulu ébranler tant soit peu? Mais il est ferial d'alleguer vn passage de S. Paul, auquel il fait dire que chacun se doit juger soy-mesme. Et cependant l'Apostre Rom. 14. *Bienheureux est celuy qui ne se juge point soy-mesme: & en la 1. Cor. 4. Je ne me juge point moy-mesme.* Peut-estre qu'il veut citer la 1. Cor. 11. où S. Paul commande à ceux qui veulent communier, *Qu'un chacun s'éprouve soy-mesme.* Mais n'est-ce pas vn faiçt reprochable à vn Predicateur, tel qu'il passe dedans l'estime des peuples, de ne sçavoir pas citer l'Ecriture sainte? Est-ce ainsi qu'il l'entend? & comment la pourra-t-il expliquer aux autres? Quelle honte à ce grand Docteur, ou d'avoir allegué vn passage à faux & qui ne se trouve point, ou de n'avoir pas sçeu les termes de celuy qu'il veut insinuer, qui est neantmoins connu & familier.

Quant aux réponses qu'il dit avoir

esté faites aux argumens proposez, elles ont esté inventées à plaisir, & sont des productions de quelque mauvais genie, qui a voulu faire passer ce Synode pour vne cōpagnie de personnes idiots, qui ont parlé de ces matieres importantes avec fort peu de jugement, & refuté des raisons, mais en passant, cōme s'ils avoient apprehendez d'entrer en matiere. Ne leur fait-il pas dire vne chose fausse & avancée contre la verité? Que la foy de l'Eglise Romaine touchât la realité, n'est pas plus absurde ni plus dangereuse que celle des Lutheriens. Assesurât que si cet abus fut demeuré seul, on ne devoit non plus faire schisme avec Rome qu'avec l'Allemagne, & qu'il se faudroit réunir avec les Catholiques Romains de mesme qu'avec les Protestás. Et c'est cependant icy son principal fondemēt: & c'est sur cette supposition qu'il a bâti ce qu'il y a de plus considerable en son livre.

Or d'autant qu'il appert par les choses que nous venons de déduire, Que Monsieur le Iesuite ignore, & nostre creance & celle des Lutheriens, & ne veut pas entendre la difference qu'il

y a entre l'opinion de la Confession d'Ausbourg & celle de Rome, ni comment nous pouvons avoir societé avec les vns, & detester la communion des autres: Nous luy en allons donner quelques éclairciffemens, en attendant de luy en donner cy-dessous vne plus ample declaration. Est donc à remarquer en premier lieu, Qu'<sup>est</sup> ~~est~~ fonds nous sommes d'accord avec nos freres les Luthériens, touchant la presence de nostre Sauveur, les vns & les autres la croient; il n'y a dispute que touchant la maniere. Il est question si le corps de Iesus Christ est au pain & au vin, & s'il est present au corps aussi bien qu'à l'ame; en sorte que le corps le mange & le recoive aussi bien que l'esprit: Ou bien si n'estant pas dedans les symboles, il est communiqué à l'ame fidele tant seulement, par l'operation du S. Esprit, & par l'action de la foy. Ce qui est donc de plus essentiel & de plus considerable, est la presence & la participation de la chose: Nous l'avoions & les vns & les autres, tout le different n'est qu'en la maniere. Mais il y a plus: La maniere & la communion

que nous enseignons, est avouée par nos freres Protestans ; voire c'est la seule qui est salutaire, & qui nous rend agreables à Dieu ; partant nostre dispute n'est pas tant estrange comme il semble, ni nostre different si éloigné, comme on se le pourroit imaginer.

Et n'est à propos que ceux de la communion de Rome tirent cette declaration à leur avantage, d'autant que la maniere de leur presence est bien autre que celle des Lutheriens, qu'elle est beaucoup plus criminelle, infiniment plus absurde, & plus directement opposée à la verité de la foy: Elle aneantit les symboles, & partant détruit le Sacrement, ou au moins l'estropie: Elle introduit des absurditez si estranges touchant le corps de Christ, que le seul recit donne de l'horreur & de l'estonnement: Elle est encores jointe inseparablement parmi eux, avec vn culte qui nous est en abomination, & avec des dogmes contraires au sacrifice de Iesus Christ & à l'integrité du Sacrement: y ayant autant de difference de la presence creuë par les Lutheriens, avec celle qu'enseigne  
l'Egl

l'Eglise Romaine, comme il y en a entre le ciel & la terre, entre vne petite playe & vn coup qui donne la mort. Secondement, nous disons qu'il y a deux sortes d'erreurs, les vns s'appent le fondement de la foy, détruisent les veritez de l'Evangile, & les dogmes necessaires à salut; les autres ne sont pas si dangereux ni si condamnables: ce sont veritablement des erreurs & des fausses doctrines; mais qui pourtant ne prejudicient point au salut: & s'ils combattent des veritez de l'Evangile, ce ne sont pas des veritez essentielles & necessaires pour estre sauvé. Telle est l'opinion des Lutheriens: Mais il ne s'ensuit pas pourtant qu'elle soit indifferente, ni qu'on la puisse croire ou non: Elle est tousjours contraire à la verité; elle doit estre rejetée; tout ainsi qu'une maladie, quoy que petite, bien qu'elle ne soit pas mortelle, si ne la faut-il pas entretenir, ains la chasser, puis qu'il n'y a point de plaisir d'estre malade. Les Docteurs de l'Eglise Romaine croient qu'il y a des petits pechez, des pechez veniels, & pourtant est-il permis de les cōmettre?

Pourquoy faut-il tant dire de Messes pour les expier ? ou pourquoy en faut-il porter la peine, ou en cette vie ou en Purgatoire ? Mais me direz-vous, s'il est ainsi, à quel propos tolerez-vous cet erreur ? Pourquoy n'extirpez-vous pas cette racine bourgeonnante ? N'est-ce pas mal fait avec les personnes de l'introduire chez vous ? Nous répondons que souvent la justice trop rigoureuse degenerate en injustice ; qu'il ne faut pas esperer qu'il y ait vne Eglise si pure au monde, où il n'y ait tousjours quelque erreur ; je parle d'un erreur qui n'est pas mortel, & qui peut estre toleré par charité : Qu'icy il faut que l'Eglise se gouverne comme le Pere de famille, Matth. 13. il void l'yvroye parmi le bon grain en son champ, ses serviteurs la veulent arracher, mais il leur répond : ne le faites pas, de peur qu'en cueillant l'yvroye vous n'arrachiez le bon grain. En vn mot, l'Eglise doit estre icy comme vne bonne mere, qui croyant son enfant bicle ou boiteux, ne le chasse pas pourtant de la maison ; ains le supporte, en a pitié, & tasche de remedier à

ses

ses defauts : ainsi faut-il faire en cette occasion : & cōme dit l'Apostre Rom. 15. *Nous qui sommes forts, devons supporter les infirmités des foibles.* Ces choses estans bien pesées, dōnent à cōnoître les mouvemens du Synode, & dissipent tous les broüillards que le Jesuite excite, pour offusquer la splendeur de la verité.

Quant à l'article du Synode National, qu'il a couché en la page 9. il le propose, tronque & mutile, & le presente ridiculement sans raison & sans jugement; il y obmet vne clause essentielle qui vuide le different, & en retranche des mots à son plaisir cōtre la foy de l'acte: premierement il y a dedans le reglement, que les Eglises de la Confession d'Ausbourg, conviennent avec les autres Reformées és poinçts fondamentaux de la Religion; & qu'il n'y a en leur cult, ni idolatrie, ni superstition: Ces dernieres paroles qui font le procez à ma partie, ont esté supprimées, contre la bonne foy: il s'est bien gardé de les coucher en son livret, d'autant qu'elles montrent, que nostre separation d'avec l'Eglise Romaine sur ce poinçt, est prin-

ciatement à cause de l'idolatrie que nous croyons qu'elle commet en l'Eucharistie : Et cependant par tout son imprimé , il veut persuader aux lecteurs que son Eglise a mesme creance avec les Lutheriens : que le Synode l'a ainsi reconnu: qu'on ne la doit point anathematizer, puis qu'on tolere cette doctrine en des autres : Que c'est vne infamie en nous de crier contre les Romains, & de les représenter comme des impies & des idolatres , puis que nous supportons des estrangers , qui ont vne mesme creance avec eux. Mais tout beau , Monsieur le Iesuite , nous-nous sommes separez d'avec l'Eglise Romaine , d'autant que nous croyons qu'elle erre és poincts fondamentaux de la foy , mais les Lutheriens en sont d'accord avec nous. En après nostre principale aversion contre l'Eglise Romaine, procede de ce qu'elle pose vne realité , qui enferme dedans son enceinte l'adoration de l'Hostie : C'est ce qui vlcere nos esprits , & qui rend impossible nostre reünion avec elle; mais le Synode declare que parmi les Protestans il n'y a rien de tel, & propose  
cecy

cecy, comme l'un des plus puissans motifs qui l'oblige à les recevoir à nostre Cômunion. L'adversaire voyât que cette clause luy coupe la gorge, il l'a retranchée tout doucement, pour faire voir à tout le monde que son procedé n'a point de candeur, ni de sincerité, & qu'il n'a pour but que d'embroüiller les matieres pour abuser les ames credules, & leur imprimet des choses contraires à la verité. Partant puis que l'article met vne si grande difference entre les Lutheriens & les Catholiques Romains; qui ne void qu'à bon droit nous donnons la main d'association à ceux-là, & la refusons à ceux-cy, puis que nous ne pouvons recevoir les derniers sans nous rendre criminels, ni rejeter les premiers sans faire schisme contre la charité? Qui a-t-il en cecy que Rome puisse tirer à son avantage? Et n'est-ce pas se promettre qu'on aura à faire à des idiots, que de croire qu'on leur persuadera que cet article justifie l'Eglise Romaine sur le poinct de l'Eucharistie?

Mais que direz-vous de l'impertinence de l'Adversaire? Il fait dire au

Synode, que les Lutheriens pourront estre receus à leur Cene: & de peur qu'on ne die que c'est vne faute d'impression, qu'on jette les yeux lur les errata qu'il veut estre corrigez, qui se trouvent à la fin de son livre, & on trouvera que celle-cy n'est point du nombre. Or c'est vne fausseté de dire que le Synode ait ainsi parlé, je m'en remets aux actes, & atteste la conscience du Iesuite. N'est-ce pas faire parler ridiculement le Synode, de dire qu'il sera permis aux Lutheriens d'affister à leur Cene? L'Assemblée leur pouvoit-elle défendre de ce faire? & qu'est-ce qu'elle leur ottroye en parlant ainsi? D'avantage, la confusion de l'esprit que j'ay à combattre est si grande, qu'elle ne luy permet pas de représenter vne chose, sans choquer le sens commun. Aussi voyez-vous par tout vn embrouillement si grand, qu'il mêle & confond les matieres, & ne s'attache pas comme il faut à celle quil entreprend. Je ne releveray pas ce qu'il dit de Monsieur Daillé, & de son docte Traitté: l'Apologie qu'il a faite sur le sujet que nous manions, luy a fait

fait peur : aussi n'en dit-il qu'un mot en passant, & est semblable aux chiens, qui ne prennent de l'eau du Nil qu'avec la langue, mais en courant : Ce livre excellent est entre les mains de plusieurs personnes, & justifie l'action du Synode National. C'est à ce traité auquel il falloit s'attacher, & non pas nous enfanter des chimeres, & combattre contre son ombre. Je ne diray aussi rien du pourparler de Monsieur Mestrezat avec le Sieur Renard : c'est un conte qui a esté fait à l'Adversaire, & qu'il couche dedans son écrit comme une verité. Aussi ce qu'il dit de ces deux grands serviteurs de Dieu, ne nous prejudicie point, ni ne luy donne aucun avantage. Mais voycy une faute qu'il commet, plaisante si jamais il y en eut au monde : Il s'imagine qu'il y a eu un Ministre à Montauban, appellé Charles le Vieux. Cecy merite d'estre gravé dedans le cedre, pour estre un memorial à la posterité de l'inadvertance de l'Adversaire. Il est si ridicule, qu'il croit que le Vieux, est le surnom du Ministre qu'il nomme : Aussi écrit-il le mot de Vieux, avec une lettre

capitale. Te pourras-tu tenir, mon cher Lecteur, en considerant l'impertinence du Iesuite; Je luy nie, que depuis peu il y ait eu à Montauban vn Ministre de ce nom: mais voicy tout le mystere que ma partie n'entend pas. Il a ouï parler de Monsieur Charles, & c'est le surnom, le nom de race; & d'autant qu'il y en avoit deux dedans Montauban qui estoient freres, l'vn simplement Pasteur, & l'autre Pasteur & Professeur en Theologie: C'est pourquoy pour les distinguer l'vn d'avec l'autre, on avoit accoustumé de nommer l'vn Monsieur Charles l'aisné, & l'autre Charles le puisné: mais mon homme prend le nom de famille pour le nom de bapteme, & croid que le vieux est le surnom de celui dont il parle. Iugez par cet échantillon de l'humeur du personnage, puis qu'il commet vne faute si lourde, qu'il se leste à rire à ceux qui lisent son écrit. Que ce que je mets en avant contre luy soit veritable, il ne faut que voir ce que je releve sur la fin de ce traité en examinant ses demandes; cette puerilité y est prouvée clairement, & demont

demontrée par le propre écrit de mon Adversaire. Il ajoûte encor à cette impertinence vne fausseté : Il fait passer Jean Pontier pour Ministre : & cependant on sçait en cette Ville qu'il n'a esté qu'Ecolier, encor des plus foibles; jeune homme mal timbré, & qui a passé & à Orange & icy pour ridicule. C'est ce pretendu Ministre, revolté de nostre Religion, qui a écrit contre le Synode de Charenton, s'il l'a fait : & si on ne s'est pas servi simplement de son nom, Dieu sçait comment il s'en sera acquité. Quant aux raisons qu'il attribüë à Monsieur Charles, couchées dedans l'écrit qu'il a fait contre ledit Pontier, elles sont aussi des fictions poëtiques. La premiere, que ce qu'on admet les Luthériens à nostre Communion, & non pas les Papistes (c'est ainsi qu'il parle) n'est pas d'autant qu'ils ne croient pas la Transsubstantiation; veu que les vns & les autres avoient pour article de foy, que Iesus Christ est veritablement en l'Eucharistie, & s'y prend par la bouche du corps. A quoy nous répondons, qu'il est bien vray que ce n'est pas pour cette

raison seulement, ains d'autant qu'ils sont d'accord avec nous és principaux articles de la foy; & d'autant qu'en l'Eucharistie, ils ne font point d'adoration au Sacrement, comme le Synode le declare. Pour la seconde, elle est aussi vne pure imagination, & je m'inscris en faux contre le Iesuite. Comment auroit eu le front Monsieur Charles, de dire, que s'ils sont receus parmi nous, ce n'est pas d'autant qu'ils n'adorent pas le Sacrement? Ne seroit-ce pas évidemment donner vn démentir au Synode, qui dit expressement qu'ils sont admis à nostre Communion, en ce qu'ils ne font point d'adoration, & n'exercent aucun culte où la superstition se remarque? Quant à Monsieur Calvin, s'il a dit, que si Iesus Christ est au Sacrement, qu'il y faut adorer, cela ne fait rien à nostre sujet: Ce grand homme a parlé de la question du droit, & nous parlons de celle du fait, le Synode assureant qu'en leur service il n'y a point d'idolatrie. La troisieme, qui fait dire audit Sieur Charles, que l'vn & l'autre erreur est de mesme nature, est aussi cōtrouuée:

Ignoroit-il luy qui estoit Professeur celebre en Theologie, la difference de l'un & de l'autre? Le plus absurde de tout ce narré est, qu'il fait dire à ce grand personnage, que son esprit particulier luy dicte, qu'il faut tolerer és Luthériens nos amis, ce que nous ne voulons pas souffrir és Papistes nos ennemis. Mais est-ce ainsi que les Ministres de Iesus Christ ont accoutumé de parler? Vous diriez qu'il veut faire passer cetuy-cy pour vn Anabaptiste, comme s'il dependoit des revelations de son esprit particulier. Et où est la pudeur, je vous prie, d'oser forger des pieces si ridicules? Et où est la candeur, de les vouloir faire passer pour des veritez? Ains n'est-ce pas l'esprit particulier de mon Antagoniste, qui luy fait coucher par écrit ces contes à dormir debout, ou le genie de quelque autre qui luy a debité ces grotesques?

Aprés tant de faussetez par luy commises, n'a-t-il pas bonne grace de dire en la page 11. *De-là nous tirons quatre conclusions.* Du faux ne peut suivre que le faux; & si on en tire par fois le vray,

c'est par accident, & vn extraordinaire. Sa premiere conclusion est : Que nous leur faisons vne grande grace, d'avoüer que leur creance touchant l'Eucharistie, n'est pas vn erreur important à la foy : Qu'elle leur est commune avec ceux que nous recevons en nostre Communion : Qu'ils ne sont pas heretiques, puis que les Lutheriens, qui croient la realité comme eux, à nostre dire, ne le sont pas. Tout cela est encores impertinent, & farci de mensonges. 1. Il est faux que nous avoüons que leur opinion sur ce point n'est pas vn erreur important en la foy. 2. N'est pas veritable qu'elle soit semblable à celle des Lutheriens : Nous allons faire voir qu'elle est beaucoup plus dangereuse ; & pourtant que c'est se moquer de Dieu & des hommes, de vouloir conclurre qu'on ne se doit point separer d'avec eux, sous cette supposition: Que la foy des Lutheriens & des Catholiques Romains est vne mesme sur le sujet de la realité.

La seconde: Qu'il ne faut plus debatre de cette matiere : Que nous avons desisté de nostre cause en leur faveur :

faveur : Que le combat doit cesser, puis que la place est renduë ; & que nous ne pouvons plus accuser & condamner leur realité. Tout cecy est vn discours en l'air & fait à plaisir : Il n'est pas vray que nous ayons desisté , & que nous ayons rien prejuge en faveur de l'Eglise Romaine. Le different demeure toujours, & cet homme n'a qu'une chanson ; à sçavoir l'identité de la mesme creance de l'Allemagne & de Rome, prenant pour avoué ce qu'on luy conteste, & pour prouvé, ce qu'il sçait bien estre le nœud de la question : ainsi jette-t-il de la poussiere és yeux des Lecteurs, & s'égaye en ses imaginations chimeriques.

La troisieme est : Que les Ministres sont de mauvaise foy, d'avoir caché si long temps cet aveu : Que cela s'est fait pour n'estre pas obligez de faire des autres presches, que ceux qu'ils avoient fait jusques alors : Que nous avons tort de crier contr'eux, comme contre des impies & des idolatres, qui adorent leur Dieu sous de la paste, & honorent comme Dieu ce qui n'est que du pain. Nous

accuse d'infamie, & qu'en cela nous parlons contre nostre conscience, que nous disputons contre nostre sentiment, contre nostre propre seing; & que nous pechons contre le S. Esprit en combatant la verité connue. Mais tout beau, Monsieur le Docteur, vous nous imposez que nous ayons caché cet aveu, nous avons fait voir combien ce reproche est frivole: En après, il faut reprocher les mesmes presches, à ceux qui és Advents, és Carêmes, és Festes des Saincts, & tout le long de l'année, traittent tousjours la mesme matiere, & qui en changeant de lieu & d'auditoire, ne changent pas pourtant de Sermons. C'est vne invention vostre, de dire que nous avons supprimé tout cecy, pour n'estre pas obligez de travailler en nostre vocation: *Que si nous vous accusons d'adorer du pain qui n'est pas Dieu; la creance des Lutheriens vous justifie-t-elle? Ne disent-ils pas, nonobstant leur realité, la mesme chose de vous? Est-ce parler contre nos consciences, & passer pour faussaires, voire pecher contre le S. Esprit, que de vous dire la verité?*

Avons

Avons-nous signé aucune déclaration à vostre décharge ? Mais vous tirez ce qu'on a fait pour les Lutheriens en conséquence, & vous l'appliquez contre toute raison, comme nous verrons bien tost.

La quatrième porte : Qu'il faut punir severement les Pasteurs qui enseigneront désormais comme article de foy : Que Iesus Christ n'est present en la Cene que par figure & par foy, ou qui condamneront les Docteurs Catholiques d'erreur en la doctrine, d'autant qu'ils enseignent vne presence réelle & quant à la substance : Ajoute, Que d'avoir des Surintendans, & de leur rendre obeïssance, sont des deux principaux articles de nostre foy, & que partât les Ministres qui prescheront quelque chose contre leurs determinations, doivent estre deposez & excommuniez. Mais où avez-vous trouvé, Monsieur le Iesuite, que ces deux articles, à sçavoir le 32. & le 33. que vous cottez en marge soient des principaux de nostre foy ? Les estimez-vous autant importans que le 1. 5. 6. 7. 8. 13. 14. 15. & beaucoup d'autres ? Nous ne

faisons rien contre les Ordres des Supérieurs que Dieu nous a donnez en l'Eglise: quand nous crions contre l'erreur, les Synodes ne nous ont pas liez la langue, ni osté la liberté de parler contre vostre realité: Ains nous-nous rendrions criminels, & encourrions leur juste indignation, si nous-nous taisions à mesure que l'absurdité de vostre creance crie si hautement, & si nous dissimulions vn erreur qui contient en soy des dogmes si contraires à la pieté.

Mais d'autant que tout le raisonnement de mon Adversaire, & toutes ses consequences sont fondées sur ce principe: Que la creance de Rome touchant la realité est la mesme que celle des Lutheriens, & partant qu'on ne peut pas tolerer l'vne, & condamner l'autre sans injustice. Examinons cette matiere à fonds, forçons l'Adversaire dedans son vnique retranchement, & montrons que ces deux realitez sont bien differentes: Que l'vne est de beaucoup plus absurde & plus dangereuse que l'autre: Qu'il y a autant de difference de l'vne à l'autre, comme il y en a entre vne égratigneure

tigneure & vne grande playe : entre vne rongne & vn vlcere : entre vne verruë & vn chancre : entre la maladie & la mort.

Premierement, il est question de nostre separation d'avec l'Eglise Romaine, & du principal motif qui nous a obligez d'en sortir: Le Iesuite met en fait, que c'est la presence du corps & du sang de Iesus Christ en l'Eucharistie; mais il depeint cette presence toute autre qu'elle n'est pas; il fait icy des abstractions imaginaires, & separe dedans son esprit ce qui est inseparablement conjoint: Il considere simplement vne existence du corps de Christ es symboles, separee de la maniere de l'existence ou de la Transsubstantiation, separee de l'adoration, separee du sacrifice, & separee de la concomitance. Ainsi la nous represente-t-il comme vn squelette tout décharné, comme vn corps tout estropié, & comme vne personne consumée par vne fièvre étiq̃ue, qui n'a rien de reste que la peau & les os: Et après toutes ces abstractions, par vn sophisme, & par vne souplesse

Iesuitique, il conclud de cette siéne réalité à celle qui est enseignée en l'Eglise Romaine, & tire consequence de l'un à l'autre contre toute raison. Mais c'est à tort qu'il embrouille cette matiere, & qu'avec la seiche il jette son encre, troublant l'eau pour n'estre pas apperceu; il n'est homme bien sensé, qui n'accorde, qu'un chacun doit exposer son dire, & éclaircir son opinion; que c'est vne injustice à l'adverse partie de l'expliquer à sa fantaisie, & de luy vouloir donner un sens contraire au dessein de celuy qui la met en avant; autrement les paroles les plus innocentes deviendroient criminelles, & les intentions les plus saintes, suspectes: Qu'il sçache donc pour vne bonne fois, que la presence qui nous fait avoir en horreur l'Eglise Romaine, n'est pas que celle qu'il se fantaisie, & qu'il invente à son plaisir: Nous la considerons telle qu'elle est en elle-mesme; telle qu'elle est creüe par ceux de sa Communion; telle que nos Peres qui s'en sont retirez l'ont reconuë: presence jointe avec la Transsubstantiatiõ, avec l'adoratiõ, avec le sacrifice, & avec la concomitance: protest

protestans hautement que nous ne pouvons digerer vne realité qui entraîne tant d'absurditez, qui suppose l'adoration de l'Hostie, le sacrifice du corps de Iesus Christ, & la privation du calice; l'une renversant toutes sortes de veritez & naturelles & surnaturelles, l'autre deferant à l'une des plus basses creatures, ce qui n'appartient qu'au souverain Createur; la troisieme rendant la mort de Iesus Christ, & le sacrifice de la Croix inutile; & la dernière ostant au peuple vne grande partie de sa consolation.

En second lieu, si nous comparons cette realité Romaine avec la Luthérienne, nous les trouverons plus éloignées l'une de l'autre, que Rome n'est de VVittemberg, & la dignité Pontificale du simple Novitiat des Iesuites. Pour la Transsubstantiation, nous en parlerons cy-apres: Quant à l'adoration, c'est en quoy ces deux opinions sont opposées, les Protestans se plaignans avec nous, de ce que le Cōcile de Trente en la Session 13. Can.6. foudroye par ses Anathemes contre ceux qui ne

defereront pas à l'Hostie l'adoration souveraine. Quant à eux, ils croient que Iesus Christ ne doit pas estre adoré, existant dedans le Sacrement & conjointement avec les signes: Que jadis on n'a pas adoré la crêche où il estoit gifant, les maisons dedans lesquelles il faisoit sejour, & les robbes dont son corps precieux estoit enveloppé: Que s'il estoit en la Cene pour estre adoré és symboles, Iesus Christ nous y auroit obligez par son commandement, & les Apostres nous y auroient forcez par leur exemple. Et quant à nous, qui ne croyons pas la presence de nostre Sauveur és signes sacrez, nous trouvons en cette adoration le comble d'absurdité & d'erreur. Et sommes si bien fondez, que nos Adversaires sont contrainsts d'avoüer, que si le corps de Iesus Christ n'est pas sous les especes du pain & du vin, que Rome la nouvelle est plus idolatre que l'ancienne: que les Chrestiens sont plus coupables que les Payens; & que leur culte deferé aux images d'or & d'argent, est moins criminel que le service rendu à vne petite Hostie.

Hostie. Le Iesuite Coster en son Enchiridion, au chapitre 8. du Sacrement de l'Eucharistie, est exprés sur ce sujet. Si Iesus Christ, dit-il, n'est pas en ce Sacrement, ains du pain seulement, l'erreur de ceux se trouuera plus tolerable qui adorent vne statuë d'or ou de quelque autre matiere, comme jadis les Gentils veneroient leurs Dieux, ou vn drap rouge élevé sur vne pique, ce qu'on raconte des Lappons; ou des animaux vivans, comme jadis les Egyptiens, que de ceux qui adorent vn morceau de pain. Cet homme celebre en son Ordre, a raison, veu que, puis que le culte suit l'excellence de l'objet, plus vn objet est eminent, plus merite-t-il d'honneur & de veneration; d'où s'ensuit que puis que ces statuës d'or & d'argent, ces animaux vivans, & ce drap rouge, sont plus precieux qu'une hostie, qu'elles meritent plus de veneration; & que ceux qui adorent ces choses qui sont plus excellentes, ne pechent pas tant comme ceux qui se prosternent devant des autres qui valent beaucoup moins.

Ce fondement posé, nous ne pouvons

qu'auoir en horreur vne presence qui fait courber les hommes devant vne hostie. Sur tout, quand nous considerons qu'icy la doctrine de Rome jette les ames dedans des incertitudes & dedans des perplexitez fort estranges: Attendu que selon ses maximes, on ne peut pas sçauoir de vraye certitude, si on adore ou Iesus Christ, ou vn peu de pain, quand on assiste à la Messe. Le Messel Romain declare: Que si le pain n'est pas de froment, ou s'il est corrompu, ou si le vin est devenu vinaigre, ou bien s'il est pourri, ou s'il est fait de verjus, le Sacrement est nul: Il assure encores, Que si le Prestre en consacrant change les paroles de la consecration, ou en ajoûtant, ou en retranchant quelque parole, ou en les transposant; ou en s'arrestant tout court en les pronõçant, la consecration ne se fait point: Comme aussi si le Prestre n'est pas vrayement baptizé, ou s'il n'a pas receu veritablement les Ordres: Ce qui peut arriver si celuy qui confere les Sacremens, n'a pas intention de les conferer, ou de faire ce que l'Eglise fait. Sur quoy le Iesuite

Suarez

Suarez confesse *in 3. Thom. q. 79. art. 8. disput. 65. §. 2.* qu'on peut icy aller jusques à l'infini. D'avantage, si en la celebration de la Messe, ou en la consecration de l'hostie, le Prestre n'a pas l'intention necessaire, il ne se fait point de Transsubstantiation. Or en quelles perplexitez ne se trouvera pas vne ame, qui ne voudra adorer que ce qu'elle connoit? Sçaura-t-elle, si elle se prosterne ou devant du pain ou devant son Sauveur? Ne chancelera-t-elle pas miserablement, flottante entre l'incertitude & l'assurance? Et comment pourra-t-elle estre fermement persuadée qu'elle adore le corps de son Dieu? Que sçait-elle si le pain & le vin sont tels qu'il faut? si le Prestre n'a rien diminué ou ajoûté des paroles consacrant? s'il les a transposées ou non? ou s'il s'est arresté quelque temps en les prononçant? Si celuy qui fait l'office a esté vraiment baptizé ou non, veu qu'elle ne sçait pas si celuy qui l'a baptizé a eu l'intention convenable? Quoy? Le Prestre mesme n'en sçait rien evidemment, comme l'avoüe Gabriel Biel en l'Epitome du Canõ de la Messe:

Et partant luy-mesme ne peut pas asseurer qu'il soit véritablement Sacrificateur du corps de Christ, veu que s'il n'a pas esté baptizé, il ne le peut pas estre. Qui asseurera encores, que l'Evêque, qui a conferé les Ordres au Prestre missifiant, a eu l'intention requise? Les Ordres ne sont-ils pas parmi eux vn Sacrement? Icy il faut remonter jusques au commencement: & si la doctrine de Rome est véritable, il faut sçavoir si depuis le temps des Apostres, de tant d'Evêques qui ont vécu, il y en a pas eu quelqu'un qui n'ait pas esté baptizé, ou n'ait pas receu les Ordres, par le defaut d'intention, ou par quelque autre malheur; si cela est, quand il n'y en auroit eu qu'un seul, voicy vn desordre effroyable: Tous les Prestres qu'il a establis, n'ont pas esté Prestres: Tous les enfans que ceux-cy ont baptizé, ne l'ont pas esté en effet: Toutes les Messes qu'ils ont dites ont esté nulles: Et si de ses enfans quelqu'un a esté promu à l'Episcopat, il n'a pas esté véritablement Evêque: Tous les Prestres qu'il a establis ont esté sans vocation:

Tous

Tous les enfans'qu'ils ont baptizez, ont esté sans baptême: Toutes les Messes qu'ils ont dites, ont esté sans consecration. Bref, vne seule interruption peut estre cause d'un bouleversement general, & d'une confusion épouvantable. En sorte qu'il est impossible d'estre persuadé, que les Sacremens que l'Eglise Romaine administre, soient des vrais Sacremens: Et qui pourra assurer que depuis tant de siècles quelque interruption pareille ne soit point arrivée? N'y a-t-il pas apparence que des cas pareils sont arrivez, veu que les reglemens ne se prennent que sur des desordres qui arrivent: & si cela est advenu vne fois, pourquoy non plusieurs autres qui ne sont pas conuës? Mais quand encor tout cela ne seroit pas, qui sçaura certainement, si le Prestre qui dit la Messe, a l'intention requise en consacrant? L'Apôstre ne dit-il pas, 1. Cor. 2. Qui est-ce qui connoit la pensée de l'homme; l'esprit de l'homme, qui est en l'homme? Combien y a-t-il d'Athées & de méchans qui celebrent l'Eucharistie? Et quelle caution donnera-t-on qu'ils

Simon

soient bien intentionnez ? Combien y en a-t-il qui ne croient pas la Transsubstantiation , & qui se moquent de la creance de l'Eglise Romaine ? Quelles pensées ont ces gens-là lors qu'ils font le service ? Combien y a-t-il de Prestres & de Moines , qui nous ont confessé, embrassans nostre Religion , qu'ils avoient dit la Messe durant quelques années sans la croire ? Cette creance est vn abyme, & jette les esprits dedans des labyrinthes d'où il n'est moyen de sortir. En vn acte de Religion si important , où il y va de la damnation, si on le defere à ce qui n'est pas Dieu ; comment & avec quelle conscience peut-on communier avec l'Eglise Romaine ? Et en quelles tranfes ne se trouve pas vne ame qui craint Dieu , considerant cette doctrine ? C'est ce qui nous éloigne , c'est ce qui nous épouvante, & n'est à propos de parler icy de la bonne intention , comme si elle excusoit l'homme devant Dieu , sous pretexte que celuy qui n'a adoré en effet qu'un petit morceau de pain , n'a pas creu de le faire , ains a eu cette pensée d'honorer Iesus Christ

son Sauveur. D'autant que si cette intention est bonne, eu egard à celuy qui la forme, elle est mauuaise en elle mesme: Nulle pensée ne pouvant estre bonne quand elle viole le respect qu'on doit à Dieu. Que si vne telle pensée suffisoit, pourquoy Dieu a-t-il puni jadis si severement, celuy qui voyant l'arche de Dieu, s'en allant tomber à terre, en estat d'estre trainée par la boïe ou par la poussiere, s'avança pour la soutenir? Ne croyoit-il pas en cette action d'honorer Dieu mesme, veu qu'il avoit du respect pour ce qui en estoit vn symbole visible? Et toutefois nonobstant cette bonne intention, il fut frappé de la main de Dieu, & mourut sur le champ, 2. Sam. 6. d'autant qu'il n'estoit pas permis qu'aux Levites de toucher l'Arche del'Alliance, 1. Chron. 15. Saül n'avoit-il pas la meilleure intention du monde, quand il garda du gros & du menu bestail de l'interdit d'Amalec, protestant qu'il les avoit mis à part, pour presenter à Dieu des sacrifices? cependant il ne laissa pas d'estre rejeité de Dieu, & de perdre vne double couronne. Les per-

secuteurs dont parle nostre Redempteur au 14. selon Sainct Iean, seroient-ils criminels, si cette pretenduë intention avoit lieu; veu qu'il est dit expressement, qu'en mettant à mort les Apostres ils croyroient de faire service à Dieu? Il y a plus, ce fondement estant vne fois posé, les Religions les plus exerales, & les heresies les plus dangereuses seront à couvert. Et croyez-vous que les Iuifs qui aujourd'huy blasphemement contre nostre Redempteur, ne s'imaginent pas d'estre zelez envers Dieu? L'Apostre au 9. des Romains ne rend-il pas ce témoignage à ceux de son temps, qu'ils avoient le zele de Dieu, quoy que non selon connoissance? Les Mahometans n'ont-ils pas les meilleures intentions du monde, & n'estiment-ils pas que Dieu a commandé le service qu'ils font? Les anciens Payens ne croyoient-ils pas d'adorer la souveraine Divinité par leurs idoles? Et où est celui qui de gayeté de cœur voudroit offenser Dieu, sous pretexte de le servir? Et n'est pas à propos de parler d'une certitude morale, & d'une condition habit

habituelle, pour couvrir le crime qui se commet, quand on adore ce qui n'est pas Dieu: On dit que s'il arrive qu'on se prosterne devant vne Hostie qui ne soit pas consacrée, quoy qu'on ne die point expressement, je t'adore si tu es Dieu, qu'il suffit d'avoir cette intention d'adorer le vray Sacrement, & d'avoir cette impression: Que si on sçavoit que Iesus Christ ne fut pas en l'Eucharistie, on ne l'adoreroit pas. Ce sont les feuilles de figuier dont se sert Suarez *in 3. Thoma quest. 79. art. 8. disput. 65. §. 2.* pour couvrir la turpitude de ceux qui n'adorent que du pain en la Messe. Mais tous ces échapatoires ne sont que des emplastres trop estroits pour couvrir cette playe. S. Paul ne dit-il pas de soy-mesme, *Act. 22.* qu'avant sa conversion il persécutoit l'Evangile jusques à la mort, liant & mettant en prison tant hommes que femmes? N'avoit-il pas en soy-mesme vne certitude morale que ce qu'il faisoit estoit agreable a Dieu? Faisoit-il ces actions de violence contre le dictamen de sa conscience? veu que luy-mesme témoigne, *1. Tim. 1.* qu'il avoit fait ces

choses par ignorance, jusques là qu'il assure, *Philip. 3.* que s'il a persecuté l'Eglise, il y estoit emporté par le zelé. En cette action si criminelle, n'avoit-il pas l'intention bonne? N'avoit-il pas vne certitude apparente de la bonté de son action, veu qu'il estoit Iuif, & fervent en la religion de ses Peres? N'avoit-il pas vne condition habituelle? Et s'il eut creu de mal faire, eut-il entrepris ces violences? N'est-ce pas ce qu'il témoigne par le regret qu'il en sent, qui le contraint de dire, *1. Cor. 15.* Qu'il estoit indigne d'estre Apôstre, parce qu'il avoit persecuté l'Eglise de Dieu. Quoy qu'il eut donc la bonne intention & la certitude morale, a-t-il esté pourtant innocent? & n'a-t-il pas detesté cette action cruelle? La mort du Prince de vie que S. Pierre reproche aux Iuifs, *Act. 3.* a esté le plus horrible attentat que le Soleil ait jamais veu: à cause dequoy il se cacha, & se couvrit d'un voile noir, pour témoigner qu'il la detestoit, & qu'il ne pouvoit pas voir esteindre la lumiere du Soleil de justice. En cette actiõ, ceux qui la cõmirent, n'avoient-ils pas

vne certitude morale , & ne croyoient-ils pas que leur procedé estoit agreable à Dieu ? Dieu n'avoit-il pas commandé à son peuple, qu'il ne souffrit point qu'on le détournât du service qu'il leur avoit donné par les mains de Moyse ? Or Iesus Christ ne sembloit-il pas s'élever contre Moyse ? & n'est-ce pas l'vne des principales accusations portées à l'encontre de luy ? Ne sembloit-il donc pas que les Juifs avoient sujet de vanger la cause de leur Legislatteur , & de s'en prendre à celuy-là qui revoquoit ses ordonnances ? Mais n'avoient-ils pas encore vne intention habituelle de bien faire ? Et s'ils eussent creu de mal faire en le mettant à mort, l'autoient-ils jamais entrepris. L'Apostre *1. Corinth. 2.* ne dit-il pas, Que s'ils l'eussent connu comme Seigneur de gloire, qu'ils ne l'eussent jamais crucifié ? Et cependant sont-ils innocens devant Dieu, & moins coupables devant les hommes ? Puis donc que nostre doctrine posée, cette adoration ne peut estre qu'vne insigne impieté: Qu'elle est la gêne des consciences & le trouble des ames, nous ne

pouvons que condamner vne presence qui l'establit si formellement. Or y a-t-il rien de semblable en celle des Luthériens? Certes le Synode de Charenton represente en son article, *Qu'en leur cult il n'y a ni idolatrie ni superstition*, voulans par là notamment differentier ces deux sortes de presence; dont l'une establit l'adoration du Sacrement, & l'autre la condamne: l'une insinuë diverses superstitions, & l'autre conserve le cult en sa pureté: & c'est icy le nœud de la question, & ce qui vuide le procès; mais le Iesuite a rayé malicieusement ces paroles, & a mieux ayiné se rendre coupable d'infidelité, que de se faire le procès à soy-mesme, & de presenter avec Vrie, les lettres de sa condamnation.

Nous ajoûtons encor, que la presence Romaine, introduit en mesme temps l'oblation du corps de Christ, & en fait vn sacrifice propitiatoire: ce qui est le comble d'absurdité, & vn dogme qui rend la mort de Iesus Christ superflüë, l'effusion de son sang inutile, & le sacrifice de la Croix sans effet. La seule  
pensée

pensée d'une telle presence nous fait fremir : & puis qu'elle nous prive du merite de la mort de nostre Sauveur, comment nous conjoindroit-elle par ensemble ? Il ne faut que peser ce que des Peres du Concile de Trente dirent, quand il fallut examiner cette doctrine, comme il est recité au livre 6. de l'histoire qui en a esté imprimée. Nos parties posent pour fondement, que Iesus Christ fit en l'institution & en la celebration de la Cene, ce que fait aujourd'huy le Prestre, quand il celebre la Messe : Et partant si cela est veritable, il faut que nostre Redempteur ait presenté son corps & son sang à Dieu le Pere, en remission des pechez, & pour les vivans & pour les morts. Or cela ne peut estre attribué à Iesus Christ, sans réverser l'Evangile ; veu que si cela estoit, Dieu auroit esté reconcilié avec les hommes dès la celebration de la premiere Cene, qui fut avant la mort du Sauveur ; & Iesus Christ auroit répandu son sang pour la remission de nos pechez avant qu'il le fit en la Croix. Qui doute, à moins que d'estre Payen, que

Iesus Christ qui a esté si juste & si agreable à son Pere, n'ait esté receu de luy favorablement? & s'il luy a offert son corps & son sang en la Cene, que Dieu n'ait senti en ce sacrifice vne odeur soüefve d'appaïsement envers le genre humain? Donc desja dés le temps de la celebration du Sainct Sacrement, la paix estoit faite, & nous estions reconciliez avec Dieu. Qu'estoit-il donc besoin que Iesus Christ suât grumeaux de sang, sentit tant d'angoisses, endurât tant de tourmens, & souffrit les douleurs de la mort? Pourquoy nous procurer en la Croix vne grace qu'il avoit desja obtenuë, & nous meriter vn bien qu'il nous avoit desja acquis? Peut-estre me direz-vous que cette oblation de la Cene avoit sa relation & son rapport à celle de la Croix, & qu'elle supposoit la mort de la victime offerte; Mais ou celle-là estoit valable, ou elle ne l'estoit pas: Si vous dites le premier, nous avons ce que nous desirons; si le dernier, vous estes des impies. Dieu ne peut regarder Iesus Christ, que comme son Fils bien-aymé: Rien ne luy peut estre  
 prese

présenté de si bonne part, qui ne luy soit agreable. Mais qu'estoit-il besoin de la mort de cette innocente victime en la Croix, s'il faut la destruction de la chose offerte, pour estre vn sacrifice propiatoire, selon vostre opinion? N'y a-t-il pas vne effusion veritable & réelle du sang de Iesus Christ en la Messe pour la remission des pechez? Ne s'en estoit-il donc pas fait desja vne en la celebration de la Cene? N'estimez-vous pas que la destruction de la victime se fait par la consommation des especes, par le Sacrifiant? N'y en avoit-il donc pas desja eu vne pareille en la premiere Eucharistie? Voicy donc vne creance estrange, la mort de Christ par ce sacrifice pretendu n'est plus le prix de nostre rachapt, elle n'estoit pas necessaire, puis que l'expiation de nos pechez que S. Paul en l'Epistre aux Hebreux attribué à cette mort, avoit esté desja faite. Cieux! foyez estonnez de cecy, foyez-en assechez grandement, a dit l'Eternel; mon peuple a fait deux maux: il m'a delaissé, moy qui suis la source d'eaux vives, & s'est creusé des cisternes crevassées qui ne

peuvent pas contenir les eaux, *Jeremie cap. 2.* Mais pressons encor plus fort cet ulcere : Vous nous alleguez d'ordinaire le 22. de S. Luc, où Iesus Christ dit en l'institution de la Cene, *Cette coupe est le Nouveau Testament en mon sang répandu pour plusieurs en remission des pechez.* Monsieur le Iesuite fait grande insistance là-dessus, quand il est question de prouver le sacrifice de la Messe ; c'est ce que fait Bellarmin, & la plus part des Docteurs de Rome, pour prouver qu'il y a vne effusion réelle du sang de Christ en l'Eucharistie. Ajoutez à cela, Que le Cardinal Bellarmin au livre 1. de la Messe, chapitre 2. soutient : Que pour établir vn sacrifice propitiatoire, il faut vne destruction essentielle de la chose qui est offerte, en sorte qu'elle perde son estre ; c'est dequoy il allegue deux raisons, & le prouve encor par les noms Hebrieux & Grecs, qui sont donnez aux sacrifices expiatoires : Si cela est, il faut de toute necessité que le corps de nostre Redempteur ait esté détruit essentiellement en la premiere Cene, & qu'il ait cessé d'estre, desja devant sa mort. A  
quel

quel propos donc a-t-il esté mis au pres-  
soir, & goûté la mort avec tant de dou-  
leur & d'ignominie ? Mais comment  
aujourd'huy peut-il faire le mesme ?  
*Quelle est la destruction que le corps de*  
*Christ ressent en la Messe, & comment*  
*en peut-il estre capable ? Nous pressons*  
*Messieurs de Rome de nous parler ron-*  
*dement, & les sommons de nous ré-*  
*pondre cathégoriquement en ce ren-*  
*contre : La chose offerte doit estre es-*  
*sentiellement détruite, & doit cesser*  
*d'estre pour faire vn sacrifice propiatoi-*  
*re : N'offrez-vous pas le vray corps de*  
*Christ ? Ne persuadez-vous pas comme*  
*une verité essentielle à vos peuples cette*  
*oblation ? Faut donc dire selon vos prin-*  
*cipes, que le corps de Christ est essen-*  
*tiellement détruit, & cesse d'estre en la*  
*Messe ; mais comment se peut faire cela ?*  
*Ozeriez-vous dire que le Prestre fait*  
*mourir tous les jours le Seigneur ? L'A-*  
*postre dit que Iesus Christ ne meurt*  
*plus, & vous-mesmes ne sôutenez-vous*  
*pas que c'est vn corps glorieux, & qu'il*  
*est tel en l'Eucharistie ? Comment donc*  
*est-il cõcevable, qu'il soit essentiellemēt*

détruit & mis à mort ? Si vous dites que la destruction de cette victime se fait en la manducation : mais en cette action Iesus Christ perd-il son estre naturel ? le mange-t-on comme les viandes ordinaires ? perd-il ce qu'il estoit quand il est mangé au milieu de vous ? Bellarmin replique, Qu' alors il perd son estre sacramentel, d'autant qu' alors il cesse d'estre sur l'Autel ; mais voila vne estrange chimere, de dire qu' vne chose perde son estre dés qu' elle n'est plus en vn lieu. Si je disois qu' vn homme auroit esté détruit & auroit perdu son estre corporel pour avoir changé ou de cõdition ou de place, ne crieriez-vous pas contre moy ? & avec juste raison ne me feriez-vous pas passer pour extravagant ? Ajoutez à cecy, que s'il y a vne réelle & veritable destruction de l'estre du corps de Christ lors qu' il est mangé, de-là s'ensuit que dés qu' il est mangé, le corps de Christ est alteré, & détruit sous les especes : Et d'où vient cependant que vous dites qu' il y demeure tout entier jusques à ce que les especes soient consumées par la chaleur naturelle ? *Je voudrois sçavoir*

ſçavoir s'il eſt mort & détruit dès que le  
Preſtre l'a avallé & l'a offert à Dieu ?  
Prodiges eſtranges ! Le corps de Chriſt  
fut détruit en la premiere Cene, puis  
fut reſtabli en ſon premier eſtat, & fina-  
lement mourut en la Croix, du depuis,  
il y a plus de ſeize cens ans qu'il ne ceſſe  
d'eſtre détruit eſſentiellement tous les  
jours, en mille millions de lieux tout à  
la fois ; & puis eſt réparé en vn instant, &  
derechef mangé & conſumé par vne vi-  
ciſſitude continuelle. N'eſt-ce pas vne  
doctrine eſtrange, qui rend le Chriſtia-  
niſme ridicule aux Payens ; mais qui pis  
eſt, qui choque le fondement, & nous  
prive de la conſolation que la mort de  
Jeſus Chriſt nous apporte ? Or en cecy,  
tout de meſme qu'en l'article precedét,  
les Lutheriens ſont d'accord avec nous,  
deſteſtent cette opinion du ſacrifice de  
la Meſſe, & ſe contentent de l'oblation  
vne fois faite du corps de noſtre Sauveur  
en la Croix ; leur preſence donc eſt-elle  
ſemblable à celle que l'Egliſe Romaine  
enſeigne ? En troiſieme lieu, la realité  
de l'Egliſe Romaine ſuppoſe la conco-  
mitance ; de ſorte que ſi au Sacrement

le corps est présenté, en mesme temps le sang est exhibé: à cause dequoy on a retranché la coupe au povre peuple; d'autant que recevant le pain, par mesme moyen selon leur doctrine, on reçoit le corps & le sang du Sauveur. Mais les Lutheriens, bien qu'ils croyent la concomitance naturelle en vertu de l'union hypostatique, si est-ce qu'ils ne la confessent pas en la manducation sacramentale: Ils enseignent que véritablement le corps n'est pas sans le sang, ni le sang sans le corps, quant à leur union naturelle; que neantmoins en la manducation mystique & sacramentale, Dieu en vertu de son institution, & par sa volonté qui doit captiver nostre intelligence, & la faire obeir à la foy. Par le pain ils soutiennent que Dieu ne donne que le corps, & par le vin ne communique que le sang du Sauveur aux communians; d'où vient qu'ils ne peuvent souffrir le retranchement de la coupe, & crient contre cet attentat, cōme contre vn horrible sacrilege. Cecy estant establi, cōme il l'est dedans les écrits de ceux de la Cōfessiō d'Ausbourg,

qui

qui ne void qu'il y a vne notable difference entre leur realité & celle de l'Eglise Romaine ? Nostre intention pourtant n'est pas de soutenir ce qu'ils enseignent sur cet article, c'est à ceux qui mettent en avant les doctrines, de les defendre, ou s'ils ne le peuvent pas, d'en reconnoître l'absurdité ; mais nous prenons cecy comme vn fait, & par là faisons voir qu'icy Rome & l'Allemagne sont appointez contraires, & s'accordent comme l'eau & le feu.

En quoy cependant nous devons remarquer, qu'icy nous avons vn argument tres-puissant contre la Transsubstantiation. On dit que Dieu & la nature ne font rien en vain, & il est certain que le souverain Maistre de l'Vnivers, qui ne fait rien qu'avec poids & mesure, ne se plait pas aux choses inutiles & superflues. Si donc le corps de Christ, sorti du ventre de la Vierge, & maintenant glorieux dans les cieux, existoit substantiellement au pain, qu'estoit-il de besoin d'establir le symbole du vin ? veu qu'au premier Iesus Christ nous seroit donné tout entier, & que son corps

precieux ne peut pas estre sans son sang : autrement ce seroit vn corps mort , veu que le sang est le vehicule de la vie , & que l'Ecriture nous dit , que le sang est l'ame. Au contraire, puis que le Seigneur Iesus nous a institué ces deux symboles , qu'en l'vn il nous donne son corps , & qu'en l'autre il nous communique son sang , faut trouver vn moyen par lequel on puisse prendre ces choses separement. Cela ne se peut pas par la Transsubstantiation qui ne peut pas diuiser ces deux choses : Il ne reste donc que la presence que nous enseignons qui seule est capable de desvnr ce qui ne se peut autrement separer , & qui selon l'institution du Seigneur, par le pain nous fait apprehender son corps, & par le vin son sang. Partant que tout homme bien sensé juge, si Iesus Christ eut donné par le pain son corps tout entier, avec son sang, son ame, & sa divinité, comme veulent nos Adversaires, s'il eut esté necessaire d'establir le calice? veu que le pain suffisoit, & que le sang nous estoit desja exhibé : mais puis que nostre Redempteur a establi avec le

pain

pain le calice, c'est signe qu'il n'a pas posé la realité Romaine pour fondement.

Nous pourrions encor faire voir des autres differences entre ces deux creances, & les éplucher exactement, pour confondre d'autant mieux mon Adversaire. Veu qu'il est certain que les Luthériens detestent les Messes privées, les Messes où le Prestre communie seul sans aucun des autres assistans, comme estans contraires à l'Evangile, & à l'institution de nostre Seigneur Iesus Christ. Nous pourrions encor distinguer la realité de l'Eglise Romaine d'avec celle des Protestans, en ce que la premiere se fait en langage barbare, par des mots que le peuple n'entend point, par des paroles qui se disent à basse voix, & tout le service de la Messe, ne se celebrant qu'en langue Latine: ce qui peut donner de l'admiration aux ignorans, mais non pas l'edification necessaire. Au lieu qu'en ce saint Sacrement les Luthériens parlent en langue entenduë, pour donner de l'attention aux Auditeurs, & élever leurs ames à Iesus Christ, par des

paroles conuës. Mais mon but n'est pas de faire vn long traitté : mon dessein est d'éplucher briefvement cette matiere. Il suffit que nous ayons montré combien les Lutheriens sont éloignez des Romains, & que nous en ayons montré les plus notables differences.

Que si nous voulons separer ces articles de la presence Eucharistique, & donner, de grace, à l'Adversaire, ce qu'il ne pourroit obtenir de nous par raison, considerons cette presence en elle-mesme, separée de l'adoration, du sacrifice, & de la concomitance; encore trouverons-nous que la Romaine & la Lutherienne sont fort éloignez, & qu'il y a difference de l'vne à l'autre, comme entre vn simple larrecin & vn sacrilege, entre vn meurtre & vn parricide, entre vn mal de dents & le calcul, entre la colique & vn miserere. L'vne est distinguée d'avec l'autre, & quant aux signes & quant à la chose signifiée. Quant aux signes, la presence Romaine est estrange, elle les abolit; & au lieu de la substance du pain & du vin, ne nous laisse que la longueur, la largeur, la  
couleur,

couleur, le goût, l'odeur, & la pesanteur  
 del'un & de l'autre. On est d'accord, &  
 le Catechisme du Concile de Trente en  
 la partie 2. au Chapitre 1. en la section 15.  
 nous enseigne, qu'en tout Sacrement il  
 y a deux choses, l'une qui est la matiere,  
 à sçavoir l'element, & l'autre qui en est la  
 forme, à sçavoir la parole. Or la presen-  
 ce de l'Eglise Romaine ne détruit-elle  
 pas par la Transsubstantiation l'element?  
 Les substances du pain & du vin ne ces-  
 sent-elles pas d'estre? & ne sont-elles  
 pas changées en celles du corps & du  
 sang de Jesus Christ? Y reste-t-il rien si-  
 non des accidens sans substance, & des  
 blancheurs, rougeurs, rondeurs, & pe-  
 santeurs, sans rien de blanc, de rouge,  
 de rond & de pesant? Que si S. Augu-  
 stin en l'Epistre 23. à Boniface, a parlé se-  
 rieusement en disant: Que si les Sacre-  
 mens n'avoient quelque similitude des  
 choses desquelles ils sont Sacremens,  
 ils ne seroient pas du tout Sacremens; &  
 si l'essence d'un signe entant que tel,  
 consiste en sa signification, de sorte que  
 le mesme Docteur nous dit, au livre 3.  
 contre Maximin, Chapitre 22. Qu'on

regarde tousjours és Sacremens non ce qu'ils sont , mais ce qu'ils signifient , pource que ce sont choses qui sont vne chose & en signifient vne autre : comment se peut justifier l'Eglise Romaine d'avoir aboli le Sacrement ? & d'avoir aneanti ce qui est proprement le signe, qui nous represente nostre nourriture au corps de Christ ? Les accidens du pain & du vin destituez de leur substance, ont-ils jamais passé ni dedans l'Ecriture , ni dedans les monumens des Anciens, pour Sacremens de la chair & du sang de nostre Redempteur ? Y trouvera-t-on la similitude qui se rencontre au pain & au vin , par cette vertu nutritive contenuë en leurs substances , & qui nous insinuent agreablement l'aliment que nos ames trouvent en Iesus Christ le Seigneur ? Ains ces accidens sans sujet , sont les signes du corps & du sang de Christ, nesembleront-ils pas favoriser ces Anciens heretiques, qui jadis attribuoient à nostre Sauveur vn corps qui n'en avoit que les lineamens & l'apparence ? Mais les Lutheriens nonobstant leur realité, cōservent le Sacremēt

en son entier, croyent que les signes subsistent, & que le pain & le vin demeurent en leur premiere substance. Voila donc desja vne essentielle difference entre ces deux partis, veu que l'un détruit le Sacrement, & l'autre le conserve. Mais encor, la presence Romaine introduit des accidens sans sujet, accidens qui voltigent en l'air, des blancheurs & des qualitez qui subsistent en la quantité selon quelques vns, ou selon des autres, qui subsistent en Dieu, qui suppleent au defaut de leur sujet naturel. Chose absurde ! Qui renverse la nature des choses, & qui bouleverse l'ordre que Dieu a establi : Et de vray c'est vne chose autant impossible de poser vne substance inherente en vn sujet, que de mettre vn accident sans son sujet d'inherence : D'autant que comme la nature de la substance est de subsister d'elle-mesme, aussi celle de l'accident est d'exister en vn sujet. C'est pourquoy Scotus, le Docteur subtil, plustot que de mettre en l'Eucharistie des accidens sans sujet, voyant combien estoit estrange & prodigieuse cette opinion, a mieux



aymé soustenir que les accidens du pain & du vin en l'Eucharistie changent de condition, & que d'accidens ils passeroient en la nature de la substance. C'est ce qu'il soutient écrivant sur la Physique d'Aristote, sur le 1. livre en la question 7. en la page 38. & 39. de l'impression de Cologne: où après avoir dit en la page 38. qu'il est impossible que l'accident soit séparé d'avec son sujet; d'autant que c'est impliquer contradiction, & qu'il est impossible de s'imaginer ou de connoître l'accident séparé de sa substance, en la page 39. il forme l'objection touchant l'Eucharistie, en laquelle les accidens sont sans leur sujet. A quoy il répond: Que par ce miracle la nature de l'accident est changée, le nom d'iceluy, & sa définition; veu qu'à vn accident ainsi séparé, conviennent les conditions de la substance; comme, qu'il peut subsister, augmenter, & que de luy se peut faire quelque autre chose: & ainsi est changée la nature de l'accident, tout de mesme que si la nature humaine estoit changée en la nature de l'asne. C'est pourquoy encores en la question suivante

vante en la page 46. il soutient, que la quantité est vne disposition inherente en la substance, laquelle disposition ne peut estre separée de la substance sans impliquer cōtradiction. Tant est estrange l'absurdité de cette opinion, que ce grand homme a donné gloire à Dieu, & a mieux aymé introduire vn changement de la nature de l'accident, que de soutenir contre sa conscience, que les accidens peuvent exister sans substance. N'est-ce pas donc vn erreur estrange que celuy des accidens sans sujet, qui cependant est introduit par la presence Eucharistique de l'Eglise Romaine? Or les Lutheriés en sōt fort éloignez, ils enseignerēt que la substāce des signes demeurent, & que le pain & le vin gardēt leurs substāces, leurs qualitez & leurs quātitez.

Que si nous considerons la chose signifiée au Sacrement, qui est le corps de Christ; & si nous faisons comparaison de la creance Romaine & de la Protestante, nous verrons combien est éloignée l'vne de l'autre, & combien d'absurditez la presence de la premiere introduit, que celle de la seconde deteste.

D'autant que Rome suppose , que le corps de Iesus Christ demeure sous les accidens, mesmes après la communion, ne croyant pas que le Sacrement n'est Sacrement qu'en l'acte de la participation : De-là vient qu'estant reservé parmi eux , le corps de Christ, à leur dire, peut estre devoré par les bestes , mangé par les porceaux , ravi par les chiens , & emporté par les souris , se peuvent engendrer des vers dedans l'hostie qui le consomment, ce qui est vn prodige & qui expose le Sacrement de la grace à des opprobres estranges. Mais il y a bien plus: On establit present vn Iesus Christ, qui peut tomber entre les mains du Diable son ennemi capital : On a point de honte de publier des livres qui enseignent , comment il faut retirer des mains d'un Demon, celuy que les seraphins adorent : Qu'on ne croye pas que nous imposions icy aucune chose à l'Eglise Romaine : on a imprimé en l'année 1626. vn livre à Cologne, intitulé, le Thresor des Exorcismes , où se trouve sept traittez sur cette matiere : Le premier est intitulé la Pratique des Exorcistes:

stes: le second la Dispersion des Demons: le troisieme le Fleau des Demons: le quatrieme le Baston des Demons: le cinquieme la Perfection de l'art des Exorcistes: le sixieme la Fuite de Satan: & le septieme le Manuel des Exorcismes. Ce dernier a esté fait par Maximilian Deynatten, Chanoine & Theologien d'Anvers, approuvé par l'Evêque du lieu, veu & examiné par plusieurs doctes personnages, jugé digne d'estre mis au jour, & d'estre employé pour les Exorcistes, au lieu d'autres livres qui ne sont pas approuvez. En la partie 2. de ce beau traitté, il propose des Exorcismes, pour conjurer le Diable, afin de rendre le corps de Christ qu'il a en son pouvoir, & l'obliger de le remettre au lieu qui luy est designé. Ainsi faut-il que l'homme soit secourable à son Dieu, au lieu que Dieu doit estre propice à l'homme; & au lieu que l'Ecriture nous dit, que Iesus Christ nous a delivrez de la puissance de Satan, & que par sa mort il a détruit celuy qui avoit l'empire de la mort: Au contraire il faut que l'homme arrache Iesus Christ des griffes du

Demon, & que par des conjurations puissantes, il delivre celuy qui nous à garanti de la puissance du Prince des tenebres. N'est-ce pas rendre le change au Sauveur? Afin que s'il a sauvé les hommes de la main de l'homme ennemi, il leur aye aussi cette obligation qu'ils le garantissent à leur tour de sa violence. La seule pensée de cecy fait fremir, & lors que nous couchons ces choses sur le papier, les cheveux se dressent en nostre teste; de dire que l'Eglise Romaine publie ces impietez, ou au moins qu'elle les tolere. Mais quand Iesus Christ estoit en l'estat de foiblesse, & en l'extremité de son aneantissement, quand il fut tenté par Satan dedans le desert, eut-il besoin de ses Apostres pour le delivrer des mains du Tentateur? Faut-il, ou des oraisons, ou des conjurations de ses Disciples pour le garantir du danger? Luy-mesme ne le chassa-t-il pas par la parole de Dieu? & avec vn, *Il est écrit*, ne l'obligea-t-il pas de se retirer tout confus? Chose estrange: Que maintenant en l'estat de gloire, ou en l'estat de son exaltation,

nos Adversaires enseignans qu'il est en l'Hostie glorieux, & plein de majesté, neantmoins il ne se delivre pas par soy-mesme, & qu'il le faille assister pour le sortir des mains de son ennemi! Qu'on pese soigneusement cette absurdité, & on trouvera qu'il n'y a jamais eu Religio qui ait introduit vn prodige pareil à cetuy-cy. Voicy donc vne estrange presence! qui establit vn corps glorieux en l'Eucharistie, & en mesme temps l'expose à des opprobres inouïs; Mais celle des Lutheriens n'a rien de semblable; elle met en faiët que le Sacrement n'est Sacrement, qu'en la participation aux signes; que dés que l'action cesse, il n'y a plus de Sacrement. N'est-ce pas donc se moquer du monde, que de vouloir mettre en parallele la presence des Lutheriens & celle des Romains? La premiere est-elle si estrange que la seconde? Est-elle accompagnée de l'adoration, du sacrifice, & de la concomitance? Détruit-elle le signe & le symbole? Establi-t-elle des accidens sans sujet? Ou presente-t-elle vn Iesus exposé à des ignominies épouvantables? Est-ce

raisonner saine-ment , que de conclurre de l'une à l'autre , & de tirer cette consequence : Que si nous tolerons la Lutherienne , nous devons supporter la Romaine ; & que si nous admettons les uns à nostre Communion , nous ne devons pas refuser la main d'association aux autres ? C'est se moquer ouvertement que de disputer de la sorte. Et de fait ces deux opinions sont fort différentes , par la confession mesme de vos plus grands Docteurs , avoüans que l'une est moins absurde , plus soutenable , moins repugnante à la Bible , & plus conforme à la raison que l'autre. Occam l'une de vos lumieres , & chef du parti des Nominiaux , écrivant sur le 4. des sentences, *quest. 5.* assure , Que l'opinion qui établit la presence du corps & du sang de Christ , les substances du pain & du vin demeurans , qu'elle ne repugne point à la raison , ni à aucune autorité de la Bible : Que de toutes les façons de presence , celle-cy est la plus raisonnable , & sujete a moins d'inconveniens. Avant luy, Jean Duns, surnommé le Docteur subtil , l'un des chefs de l'école,

l'école, sur le 4. des sentences *distinct.* 11. q. 3. avoit dit, Que cette opinion que la substance du pain ne demeure pas, semble plus difficile à soutenir, & que d'icelle suivent plus d'inconveniens, qu'en posant que là est la substance du pain. C'est ce qu'a encor enseigné Pierre d'Ailly Cardinal de Cambray, *in 4. sentent. q. 6. art. 2.* disant, Que cette maniere qui pose que la substance du pain demeure, est possible, & ne repugne ni à la raison, ni à l'autorité de la Bible; mais est plus raisonnable & plus difficile à entendre. Les raisons & l'autorité de ce grand Personnage, ont eu telle efficace sur Luther, qu'il proteste au livre de la captivité Babylonienne, qu'elles l'ont porté à suivre la réalité qu'il enseigne.

Mais peut-estre me direz-vous, que l'opinion des Lutheriens touchant la presence de Jesus Christ en la Cene, est vn erreur. Mon Adversaire l'appelle souvent heresie en son imprimé: si cela est, pourquoy les admettez-vous à vostre Communion? Nous répondons, que veritablement leur creance en ce point est vn erreur, & nous desirerions de

tout nostre cœur qu'ils en fussent exéptes  
Nous auoions qu'il est contraire à l'E-  
criture sainte , & que c'est vne tâche en  
nos Freres qui ternit leur beauté. Mais  
nous distinguons *entre les erreurs* : les  
vns sont mortels, & les autres ne le sont  
pas : les vns prejudicient au salut, les au-  
tres ne le font pas : les vns détruisent  
l'estre de la foy , les autres le bien-estre.  
Celuy dont nous parlons n'est pas mor-  
tel , ne choque pas le salut , ne renverse  
pas la foy, & n'est pas essentiel contre la  
pieté. Ce qui est essentiel en l'Eucharis-  
tic est la participation de Iesus Christ  
en ce saint Sacrement : Ceux qui ne la  
croyét pas, se priuent de la remission des  
pechez , & du salut qui nous y est pre-  
senté. Ce qui est icy de plus necessaire,  
c'est de l'apprehender sans idolatrie ni  
superstition, de communier avec luy par  
les signes qu'il a establis , en sorte que  
ces signes demeurent ; d'apprehender  
son corps avec honneur & reuerence, &  
de ne l'exposer pas à des opprobres in-  
compatibles avec sa dignité : Ainsi re-  
cevons-nous par foy ce grand Redemp-  
teur : ainsi le reçoivent les *Lutheriens*

& passant conservent ce qui est de plus  
nécessaire en cette salutaire Commu-  
nion. Quant à cette presence telle  
qu'elle est enseignée parmi eux, elle n'est  
pas vne heresie, à prendre ce mot pour  
vn erreur mortel, & qui renverse la foy.  
Le Iesuite n'ignore pas que ses propres  
Docteurs, distinguent les erreurs, &  
disent que les vns sont contre la foy, &  
les autres contre des veritez Theologi-  
ques: Pourquoi ne dirons-nous la mes-  
me chose, & ne nous fera-t-il pas per-  
mis d'appliquer cette distinction au  
saiet des Lutheriens? Nous supportons  
veritablement cet erreur, parce qu'en  
toutes les autres doctrines fondamen-  
tales ils conviennent avec nous, & con-  
damnent avec nous les dogmes qui les  
détruisent. En cela nous faisons com-  
me vne bonne mere, qui ayant vn enfant  
travaillé de quelque langueur, le souffre  
patiemment, en a compassion, le che-  
rit & le flatte, quoy qu'elle desirât pas-  
sionnement qu'il ne fut pas atteint de  
cette infirmité. Faut-il que le Chirur-  
gien dès qu'il void quelque enflure en  
vn corps, qu'incontinent il prene le fer

& le feu? & que remarquant quelque playe en vn bras ou en vne jambe, incontinent il la coupe? Si tu as quelque beau miroir, le casseras-tu pourtant dès que tu verras quelque fente ou quelque tâche en sa glace? Et si dedans vne maison il y a quelque malade, la fuiras-tu pourtant comme si elle estoit infectée de peste, & atteinte de contagion?

Jamais l'Eglise n'a esté si pure, qu'elle n'ait entretenu dedans son sein des pauvres errans, elle a eu cette bonté pour eux que de les conserver en sa communion. En a-t-on rejezté ceux qui enseignoient qu'il falloit rebaptizer les Heretiques? En a-t-on retranché les Afriquains, & notãment S. Cyprien, qui s'est opposé aux Evêques de Rome, & leur a écrit cõme à ses égaux & à ses cõpagnons? A-t-on excõmunié Irenée, Tertullien, Origene, Iustin Martyr, Lactance, Chrysostome, Ambroise, Clement Romain, Theodoret, Victorin Martyr, Prudence, Aretas, OEcumenius, Euthymius, & Bernard, auxquels on peut ajoûter Hilaire, qui joints ensemble font en tout seize grands  
hommes

hommes, des plus renommez en doctrine & en pieté de toute l'antiquité? pour, au rapport de Sixte de Siene en sa Bibliothéque, & de Stapleton écrivaint contre Wittaker, avoir enseigné que les Saints ne voyent pas la face de Dieu avant le jour du Jugement? Ces grandes lumieres, enseignans cette doctrine, n'ont-ils pas fait d'une pierre deux coups, & renversé en mesme temps l'invocation des Saints, & le Purgatoire? Le fondement du premier ne consiste-t-il pas en cecy, que les bien-heureux voyent en Dieu, & nos besoins & nos prieres? Et le dernier ne suppose-t-il pas que les ames après avoir esté purgées quelque temps, sont admises à la vision beatifique de Dieu? Jusques là que Dominicus à Soto sur le 4. des Sentences, *distinét. 19. quest. 3. art. 3.* soutient; qu'il ne croit pas qu'aucun ait jamais demeuré vingt ans en Purgatoire, non pas mesmes dix: si cela est, ces bons Peres n'ont pas creu ces deux articles de la foy Romaine, & pourtant ont-ils esté jamais excommuniés? A-t-on anathematizé S. Augustin,

& Innocent I. Pape de Rome , qui ont enseigné , au rapport de Binius & de Maldonat , que l'Eucharistie estoit necessaire aux petits enfans pour estre sauvez? Et bien que le Concile de Trente en la Session 21. au Canon 4. foudroye contre cette opinion , a-t-on poutant livré à Satan ces deux grands hommes? Et l'Eglise mesme , qui au dire de vos Auteurs , a conservé cette creance l'espace de six cens ans, en a-t-elle esté censurée? Quoy? vous-mesme qui coulez le mou-cheron & avallez le chameau ; ne souffrez-vous pas parmi vous ceux qui enseignent, que la sainte Vierge a esté cœceüe en peché originel? que le Pape est sujet aux Conciles? & que nos Roys ne dependent pas du Pontife Romain, ains relevent de Dieu seul , & de leur épée? N'avez-vous pas dedans vostre sein les Ianssenistes qui disputent contre les Molinistes, Docteurs Iesuites, touchant la grace & la predestination? N'enseignent-ils pas ces matieres selon la doctrine de Saint Augustin? & en cela ne font-ils pas conformes à nostre creance? Vous souffrez des gens qui croient  
quelq

quelque point de nostre doctrine ; & trouverez-vous estrange que nous logions les Lutheriens chez nous ? Petrus Aurelius, ne s'en prend-il pas contre les colonnes de vostre Ordre, touchant le Sacrement de la Confirmation ? & par les écrits reciproques ne void-on pas que les partis s'accusent l'un l'autre d'heresie ? Et cependant tout cela est dissimulé parmi vous. Durand de Saint Porcian, *lib. 2. sentent. dist. 28. q. 2.* ne condamne-t-il pas les merites des œuvres, soutenant que le salaire que Dieu nous donne, n'appartient pas à la justice distributive, ains à la commutative ; & que le merite de condignité se trouve entre les hommes, mais non pas en l'homme envers Dieu ? Le Cardinal Contaren, en son Epistre à Alexandre Farnese, ne soutient-il pas que nos bonnes œuvres ne peuvent en aucune maniere estre vraiment, & pouvoir estre dites meritoires de la vie eternelle ? Ferrus n'est-il pas de mesme sentiment, écrivant sur S. Matthieu, & plusieurs autres ? Ambroise Catharin, Precepteur autrefois du Pape Jules III. Evêque de

Minorque, & enfin Archevêque de Conza, n'enseigne-t-il pas avec nous, que le fidele peut estre assure de son salut, d'une vraye certitude de foy, & qui ne peut tromper sans aucune revelation particuliere? D'où vient qu'il est refuté par Bellarmin, & par Gregoire de Valence. N'est-ce pas ce que le Cardinal Cajetan a aussi soutenu? à cause dequoy le Iesuite Cornelius à Lapede le refute, écrivant sur le 7. des Romains. Vous souffrez ceux qui soutiennent, que l'homme peut accomplir les commandemens de Dieu par les forces de la nature, contre lesquels dispute Alvarez, *disput. 54. nomb. 1. & 2.* Avez-vous chassé du milieu de vous ceux qui enseignent, qu'on peut aymer Dieu par dessus toutes choses, en vertu des forces de la nature? Les Fauteurs de cette opinion, sont-ce des petites gens, ou des estoiles de la premiere grandeur au milieu de vous? Ne sont-ce pas Durand, Gabriel, Scotus, Jaques Almain & Cajetan, au rapport d'Estius *in 2. distinct. 26. §. 37.* & ne les refute-t-il pas comme des Pelagiens? Vasquez *tom. 1. in 1. Thome disp. 91.*

num. 61. N'accuse-t-il pas les Docteurs de Louvain, à sçavoir Dried & Tapperus, d'estre de l'opinion des demy Pelagiens ? Quoy ? Avez-vous au moins rayé dedans vos indices expurgatoires le sentiment de Vasquez, qui en son livre de l'Adoration, enseigne : Qu'on peut adorer les choses inanimées jusques aux plus abjectes : & qui en ses raisonnemens, fournit des échappatoires aux plus abominables idolatres ? L'avez-vous excommunié, pour avoir formé cette question en ce mesme livre, Si vn homme peut adorer vn rayon de Soleil ou vn Crucifix, quoy qu'un Demon soit là-dedans, & qui répond affirmativement, excusant cette action sur l'ignorance invincible qui se peut trouver en l'homme ? Ne faites-vous pas grand estat du mesme Iesuite, qui cependant au rapport de Tanner de mesme Ordre que luy, a assez de front, pour soutenir, Que Dieu peut induire par soy-mesme à l'erreur, & l'infuser dedans l'ame ? Gabriel Holcot, & autres de vos Docteurs, n'affermement-ils pas, au rapport de Tánet

tom. 3. Theol. Scholast. disput. 1. q. 1. dub. 5.

num. 133. Que Dieu peut parler faussement, ou par soy-mesme ou par autruy, & cependant vous embrassez ces prodiges, & les avez entretenus en vostre Communion? A quel propos donc faites-vous des vacarmes, de ce que nous recevons les Lutheriens en nostre Eglise, qui sont saincts au prix de vos Docteurs impurs, & des lumieres comparez à vos enfans de tenebres? Pourquoi nous accusez-vous d'une chose dont vous estes infiniment plus coupables que nous? Pourquoi regardez-vous de fêtu qui est en nostre œil, & ne sentez pas le chevron qui est au vostre? N'avons-nous pas sujet de vous appliquer cette parole de l'Evangile: *Medecin, gueri-toy toy-mesme*? Mais vous, vous, dis-je, n'estes-vous pas prests de nous recevoir avec toutes nos heresies? (ainsi nommez-vous nos veritez.) Vos Docteurs ne disent-ils pas ordinairement à ceux qu'ils veulent divertir de nostre doctrine, & qui ne peuvent pas entierement étouffer les impressions de la verité; venez seulement en l'Eglise, & croyez ce que vous voudrez?

Mais

Mais il y a plus : Icy nous avons moyen de fermer la bouche aux plus opiniâtres, ains à l'impudence mesme : Mon Adversaire avance contre toute verité en la page 4. Que nous recevons les Lutheriens, sans aucune abjuration ni modification quelconque, & en la page 7. sans aucune explication precedente : mais je ne veux que l'article du Synode de Charenton, tel qu'il le couche en la page 9. pour le faire rougir, & le couvrir de honte. Il est donc dit, Que nous recevrons à nostre Communion ceux d'entr'eux, qui avec esprit de charité & vrayement paisible, ( il ne devoit pas retrancher ces derniers mots ) voudront se ranger à nos assemblées, & desireront nostre Communion. En conscience, telles personnes par ces mouvemens, ne confessent-elles pas que nostre doctrine est bonne, & ne protestent-elles pas, en venans en nos assemblées & se rangeans à nostre Communion, qu'elles sont de mesme sentiment que nous, quant aux dogmes essentiels & quant au service de Dieu ? Ceux qui desirent de venir parmi nous, & que

nous avons à embrasser, ne faut-il pas qu'ils le fassent paroître ? Il est vray, que sur le point de l'Eucharistie il y a quelque difficulté entre nous, mais s'il y en a qui desirent de *se ranger parmi nous*, & de cōmunier à nos Sacremens, l'affection qu'ils témoignent, n'est-elle pas vne approbation publique de nostre creance, & vn tacite renoncement à la leur ? On sçait qu'il y a deux sortes d'abjuration de doctrine, l'vne qui est expresse, l'autre tacite ; l'vne qui se fait par paroles, & l'autre par actions : Si ceux dont parle l'article ne renoncent pas par paroles, ne le font-ils pas par leurs actions ? Communians avec nous, n'entendent-ils pas la lecture de nostre Liturgie, qui parle ouvertement de la *presence spirituelle de Christ*, & condamne la corporelle ? Ne consentent-ils pas par leur presence à ce qui est prononcé par le Pasteur ? Jadis on ne demandoit pas à plusieurs des anciens Martyrs de renoncer à Iesus Christ, aux vns on ne demandoit pour eviter la mort, que de jurer par Cæsar, aux autres de jeter quelque peu d'encens dedans

dedans vn brasier. Le soldat, dont parle Tertullien au livre de la Couronne du soldat, ayma mieux estre traîné en prison tout couvert de sang & de playes, que de mettre avec ses compagnons vne couronne sur la teste: Enquis pourquoy il faisoit difficulté de ce faire, répondit, qu'il estoit Chrestien: témoignant qu'une petite action, qui n'est pas, ce semble, importante, estoit neantmoins vn reniement du Christianisme, & vne profession ouverte du Paganisme. Theodoret *lib. 3. Histor. cap. 16.* parle de certains soldats Chrestiens, qui ayans receu selon la coûtume, des dons de la main de Iulien l'Apostat, sans pèser plus avant, jetterent en mesme temps de l'encens dedans vn brasier allumé; mais ayans esté advertis qu'ils avoient commis vne impieté, & qu'ils s'estoient polluez en servant les idoles; bien qu'ils n'eussent pas esté dedans vn Temple Payen; bien qu'ils n'eussent pas seulement pensé à renoncer au Christianisme, cependant ils pleuroient, se lamentoient, & crioient publiquement qu'ils estoient Chrestiens, demandans d'estre

jetez dedans le feu , afin que ce qui les avoit contaminez , fit la vengeance de leur crime. D'où vient qu'on estoit jadis si rigide en ces rencontres ? si ce n'est d'autant que ces actions , quoy que peu considerables en apparence , ne laissoient pas d'estre vne abjuration publique de la verité. Que dirons-nous donc des Lutheriens , qui animez d'un esprit de charité & de paix , témoignent de desirer nostre Communion , vaquent à tous nos exercices de pieté , & s'unissent à nos Assemblées , comme estans avec nous membres d'un mesme corps ? Le Prophete David au Ps. 16. ne voulut pas seulement nommer de sa bouche les idoles des Payens , pour nous enseigner que la plus innocente action d'une Religion cõtraire selon les hommes , est vn tacite renoncement à la vraye. C'est pourquoy aussi l'Apostre S. Paul 1. Cor. 10. nous enseigne , que ceux qui mangeoient jadis avec les idolatres , les choses sacrifiées aux idoles , estoient participans de la table des Diabes , d'autant que manger de ces viandes-là , estoit vn renoncement à la foy : & l'Apostre veut

que

que les fideles s'en gardent, leur denonçant qu'ils ne pouvoient pas boire la coupe du Seigneur & celle des Diables, participer à la table du Seigneur & à celle des Demons. Et pourquoy Dieu estoit si fort irrité, quand au milieu de son peuple on edifioit les hauts lieux, & après le Temple de Salomon bâti, on sacrifioit és boscages? Certes c'estoit vne pratique payenne, & ces miserables infideles seruoient les faux Dieux dedans les bois & dedans les montagnes. D'où vient que notamment Iehu Roy d'Israël, zelé au possible, ennemi des Bahalins & de l'idolatrie, fut neantmoins rejezté pour n'avoir pas démoli les hauts lieux? Les boscages & les lieux solitaires ont des grands attraits à la devotion; l'obscurité & le silence qui se trouve en ces lieux-là, semblent retirer & concentrer toutes les facultez de l'ame de l'homme, & les détournant de tout autre objet, les porte à celuy qu'elles adorent. D'où vient que l'Eternel a puni si severement cette façon de culte, qui sembloit estre vn aide à la pieté, & a témoigné tant d'aversion contre cette

devotion pretenduë, si ce n'est d'autant que son peuple imitant les Payens, & participant à leur façon de faire, se rendoit coupable de revolte, & estoit censé idolatre devant Dieu? *Ce fondement* donc estant posé, avec quelle hardiesse oze soutenir ma partie, que les Luthériens viennent à nous, sans aucune abjuration, modification, ni explication antecedente?

Qu'il ne nous reproche donc plus l'admission des Luthériens: Nous avons veu qu'entr'eux & les Romains il y a des differences notables. Et pleut à Dieu qu'ils fussent au mesme estat que ceux dont parle l'article! à sçavoir d'accord avec nous, és poincts fondamentaux, sans apparence d'idolatrie ni de superstition en leur service; animez d'un esprit de charité & de paix, témoignans vn grand desir de venir à nous & de se ranger à nostre Communion. Si cela estoit, qui seroit si ennemi de la paix, ou si dénaturé envers l'Eglise, qui ne leur tendit les mains, & qui n'épandit mesme son sang, s'il estoit de besoin, pour cette reünion tant necessaire? *Bref*

cette

cette question peut estre vuidée en vn mot : & je m'en vay offrir vne condition qui sera trouvée equitable par toute personne raisonnable : Mon Antagoniste nous reproche , Que nous avons admis les Lutheriens à nostre Communion , & de-là il veut inferer , que nous devons faire le mesme envers luy & les siens. Je les somme donc , & luy le premier , de faire ce que font les Lutheriens , qu'ils deviennent effectivement Lutheriens, voire tels que porte l'article de Charenton , & dès aussi tost ils verront nos cœurs ouverts , & nos mains étenduës pour les recevoir : Alors dirons-nous avec le Psalmiste, au *Psal.* 133. Voicy , ô que c'est chose bonne , & que c'est chose plaisante, que freres s'entre-tiennent mesmes ensemble ! C'est comme cette huile precieuse , épanduë sur la teste d'Aaron , laquelle découle sur la barbe , & de-là sur le bord de ses vêtements. Autrement comment oze-t-il tirer en consequence vn article , qui ne parle que des Lutheriens , & qui décrit ceux auxquels on ouvre les bras pour les recevoir parmi nous. Dieu avoit jadis

fait des promesses admirables à la famille d'Abraham : A cette posterité sainte appartenoyent jadis les promesses, comme en parle l'Apostre Rom. 9. A cette

*Lettre Italienne*  
*mal* *sainte semence estoit reservé la terre de Canaan en partage, & le Royaume des cieux en heritage.* Si les autres peuples du monde eussent voulu en tirer de la consequence, & sous pretexte qu'ils estoient hommes aussi bien que les autres, qu'ils portoient l'image de Dieu aussi bien que les Juifs, eussent conclu que ces graces leur appartenoyent, n'y eut-il pas eu de l'égarément en cette pensée ? Mais si les Ismaélites ou les Agareniens, sous ce pretexte qu'ils estoient enfans d'Abraham, eussent pretendu les mesmes avantages que la race & la posterité sainte, leurs pretentions eussent-elles esté fondées en raison ? Si vn Romain ayant adopté quelqu'un, par exemple, de la famille des Lentules, ou de quelque autre noble race, & luy eut donné son heritage & tout son bien en partage, quelle raison auroient eu les autres de la mesme famille, sous ombre qu'ils estoient de mesme sang, à demander les mesmes graces

graces & faveurs? Ne leur auroit-on pas répondu avec juste sujet, que la volonté de l'adoptant ne se peut estendre qu'à ceux dont il fait expresse mention par la declaration de sa volonté? Nous sommes en semblables termes; Nous recevons les Lutheriens à nostre Communion, & n'estendons pas nostre grace sur ceux qui ne le sont pas; voire nous specifions quels sont ceux d'entre ceux-là, que nous recevons chez nous. Est-il donc à propos que des estrangers s'imaginent que cela leur est accordé aussi bien qu'aux premiers? & que les Romains demeurans tels, puissent tirer cette charité en consequence? Proce-dons franchement; qu'ils deviennent Protestans, & alors les Anges s'éjouiront dans les cieux de cette conversion, & les hommes en seront ravis icy-bas en la terre: Alors le pere de famille verra le veau gras, & embrassera ses enfans prodigues, qui auront reconnu leur devoir, & seront retournez en la maison de leur pere: Alors le bon berger aura plus de joye de la brebis égarée qu'il aura trouvée, que des quatrevingts

& dix-neuf qui ne s'estoient pas écartées. Pensez à ces choses, Monsieur le Iesuite; & si vous voulez vous servir de l'arresté de nostre Synode National, devenez semblable à ceux dont il parle: autrement jamais il ne vous sera favorable.

Cependant, que l'Adversaire ne trouve pas estrange, si cette venerable Assemblée a cherché quelque juste moyen pour soudre la playe de l'Eglise, & moyenner quelque reconciliation entre les enfans d'une mesme maison: ç'a esté vne pensée digne de son zele, & vn effort convenable au sentiment de sa pieté. Y a-t-il homme craignant Dieu, qui puisse voir à yeux secs la separation de ceux qui conviennent essentiellement en la profession d'une mesme foy: & qui puisse sans douleur penser à ce schisme lamentable, qui ne fait que scandalizer les infirmes, animer les ennemis communs, & haster la ruine des freres separez? Desja long temps auparavant la reconciliation avoit esté tentée: Plusieurs grands personnages y avoient travaillé; des Princes mesmes  
avoient

avoient mis la main à vne œuvre si sainte. En l'année 1529. Philippe Landgrave de Hesse, Prince autant pieux que puissant, l'ornement de sa Nation, & dont la memoire sera en benediction à jamais, voyant que Luther & Zuingle écrivoient l'un contre l'autre touchant la realité: que l'Eglise estoit par ce moyen divisée, les esprits alienez, & l'Allemagne partagée en deux factions differentes; animé du zele de Dieu, creut qu'il devoit écraser cet œuf de Basilic, & éteindre cette flame en sa naissance: C'est pourquoy au mois d'Octobre de ladite année, il fit assembler à Marpurg Martin Luther, Philippe Melanthon, & quelques autres Theologiens d'une part; Huldreich Zuingle, Jean Oecolompade, & quelques autres de l'autre; qui ayans conféré par ensemble durant quelques jours dedans le Chasteau, convindrent enfin entre eux sur tous les autres poincts de la foy, & quant à la presence réelle, n'en pouvans pas vider le different, à cause d'une maladie ravageante, qui pour lors comme vne espece de peste emportoit les

personnes en tres-grand nombre , on le surseut jusques à vn temps plus commode : Cependant on redigea par écrit tous les articles dont on avoit convenu, & furent signez par ceux qui assisterent en ladite Conference. Celuy de la sainte Cene qui est le dernier, est conceu en ces mots: Nous croyons & confessons tous, touchant la Cene de nostre Seigneur Iesus Christ, qu'elle doit estre celebrée sous les deux especes, conformement à son institution ; que la Messe n'est pas vne action, par laquelle l'un impetie pour l'autre la grace de Dieu, soit qu'il soit vivant ou qu'il soit mort. Que le Sacrement de l'Autel ( ou de la Cene ) est vn Sacrement du vray corps & du vray sang de Iesus Christ : Et que la spirituelle participation de ce vray corps & de ce vray sang, est grandement necessaire à tout Chrestien. Semblablement nous sommes d'accord touchant l'usage du Sacrement : Que comme la parole, aussi ledit Sacrement a esté ordonné de Dieu, pour exciter par le S. Esprit les consciences infirmes à la foy & à la charité : Et combien que  
nous

nous n'ayons pas pû demeurer d'accord touchant cette question : à sçavoir, si le corps & le sang de Iesus Christ sont presens corporellement au pain & au vin de la Cene ; toutefois les deux partis témoigneront l'un à l'autre vne charité Chrestienne , autant que la conscience le pourra permettre, & tous prieront ardemment le Dieu tout-puissant, qu'il nous conferme en la vraye creance. Par cette resolution il appert que cette concorde estoit fort avancée, & que sans vn empeschement envoyé du Ciel, l'Eglise auroit esté en repos, & le different terminé : Mais l'homme ennemi qui s'oppose à la paix, & qui est l'auteur des divisions & des schismes, troubla cette œuvre tant importante, sema l'ivroye clandestinement dedans le champ du Seigneur, & fit intervenir ses Emissaires qui troublerent cette concorde : Il yeut des écrits semez de part & d'autre : écrits qui r'allumerent le feu, & jetterent du bois dedans l'embrasement. Satan voyant que son regne s'en alloit estre aneanti, incita les deux partis, & les anima l'un contre l'autre,

pour les détruire l'un par l'autre, & cependant avancer tant qu'il pourroit sa domination.

Toutefois il y eut des bonnes ames qui ne se lasserent point. Ce grand Prince dont nous avons parlé cy-dessus, à mesure qu'il vid que l'enfer faisoit tous ses efforts pour empescher la reconciliation, luy pour l'avancer, redoubla ses soins & ses peines. En mesme temps Martin Bucer grand personnage, poussé par vn mouvement d'en haut, & animé d'un courage heroïque, contribua aussi vne diligence incroyable, écrivit diverses lettres pressantes, & fit des voyages tres-importans, pour en secondant les desirs de ce grand Heros, amener toutes choses à la paix & concorde. Enfin au commencement de l'année 1535. Philippe Melanthon & Martin Bucer s'assemblerent à Cassel, pour conferer par ensemble touchant la realité, & pour conjointement avec le Prince, trouver quelque accommodement entre les deux partis. Le fruit de cette conference fut rel, que Melanthon, après avoir entendu Bucer, changea

d'opinion ; & au lieu qu'auparavant il estoit grand realiste Lutherien , il embrassa la verité contraire. Estant de retour à VVittemberg , il avertit Luther de tout ce qui s'estoit passé , & luy expliqua la creance de Bucer ; ce qui adoucit grandement cet esprit , & luy fit declarer qu'il ne voyoit rien qui peut retarder la concorde. C'est ce que nous apprenent deux lettres de Melanthon, l'une écrite à Vibanus Regius , & l'autre à Bucer mesme , au mois de Fevrier 1535. & Luther aussi écrivit à ceux de Strasbourg , où Bucer estoit Pasteur , en date du 5. d'Octobre 1535. declarant qu'il embrassoit avec autant de passion la concorde , comme il desiroit que le Seigneur Iesus luy fut favorable ; & qu'ils ne devoient point douter , qu'il ne fit & n'endurât joyeusement , tout ce qu'on luy ordonneroit pour avancer cette œuvre. C'est dequoy il donne encor des assurances par vne autre lettre écrite de VVittemberg , & datée du 29. Novembre 1535. Alors les choses s'ébloient estre au poinct que les gens de bien le pouvoient desirer , & deormais

la reünion des deux partis infallible.

- En effet, les Suiffes Reformez firent imprimer en l'an 1536. leur Confession de foy, pour faire connoître à tout le monde leur sentiment touchant les principaux poincts de la Religion, & pour estre mesmes presentée au Concile Vniuersel, s'il s'assembloit, comme on en donnoit des esperances. Cependant on travailla à convoquer vneAssemblée en Saxe, pour faire entrer en conference les Theologiens de l'un & de l'autre parti, & pour essayer de mettre la derniere main à la reconciliation. Pour ces fins, les Theologiens de Strasbourg, Bucser & Capito, ceux d'Ulme, d'Ausbourg, de Francfort, de Constance, de Memmingue, & d'autres villes de la haute Allemagne, se rendirēt à VVittemberg le 21. de May 1536. Luther avec ceux de son parti les ayant receus favorablement, ils confererent touchant la realité; & après auoir entendu la declaration de Bucser, qui auoit aussi charge des Eglises de Suisse, trois articles furent dressez, pour servir de formulaire de concorde, dont voicy la teneur.

teneur. Premièrement ils déclarent :  
Qu'ils confessent selon le dire de S. Irénée, que l'Eucharistie est composée de deux choses, l'une terrestre & l'autre celeste ; & partant qu'ils enseignent, qu'avec le pain & le vin, est vraiment & substantiellement pris & exhibé le corps & le sang de Iesus Christ. 2. Combien qu'ils nient, qu'il se fasse aucune Transsubstantiation, ni aucune inclusion locale au pain, ou quelque conjonction de durée, hors de l'usage du Sacrement: Toutefois ils avoient, que le pain est le corps de Christ, par une union sacramentale, c'est à dire, ils croyent que le pain estant donné, qu'en mesme temps est aussi vraiment exhibé le corps de Christ: d'autant que hors de l'usage, lors qu'il est gardé dedans un ciboire, ou montré és processions, comme font les Papistes, ils sont de ce sentiment que le corps de Christ n'y est pas. 3. Ils croyent que cette institution du Sacrement est valable en l'Eglise, & que son utilité ne depend pas de la dignité du Pasteur ou du cōmuniant. Tous ces articles ayans esté approuvez, Luther,

au nom de tous ses Collegues , protesta, qu'il reconnoissoit les nostres pour chers freres en nostre Seigneur ; & en mesme temps , ils se témoignerent les vns aux autres vne charité reciproque. L'histoire de cette Assemblée & de son resultat, se trouve dedans le Martyrologe de Loüys Rab, Ministre d'Ulme en Suaube, & inserée au 2. Tome des œuvres de Luther, imprimées à Islebe : c'est aussi ce qui est amplement recité dedans les écrits de Bucer. Cependant la Confession des Eglises de Suisse, ayant esté présentée à Luther par Bucer & par Capito, il la leut, & leur écrivit du 29. de May, qu'il l'avoit bien considéré, qu'il la reconnoissoit orthodoxe, & que s'ils souſcrivoient au formulaire de concorde dressé à VVirtemberg, qu'il les reputeroit ses chers freres, & les embrasseroit comme tels.

En l'année 1537. se tint vne grande Assemblée à Smalcade, où se trouverent, les Electeurs, les Princes, & tous les autres Estats Protestans : Là furent aussi appellez les principaux Theologiens du temps, à ſçavoir, Luther, Melant

Melanthon, Osiander, & autres : L'ouverture en fut faite le 15. Fevrier, & on delibera de ce qu'on avoit à faire, sur ce que Paul III. avoit convoqué le Concile à Mantouë : En cette Assemblée Protestante, la plus numereuse qu'on ait jamais veüe en Allemagne, le formulaire de concorde dressé à VVittemberg, fut approuvé par tous les Ordres : la Confession des Suisses présentée par Bucser, autorisée : & Melanthon, au nom de l'Electeur de Saxe, leur écrivit du 15. de Mars de Smalcade. Luther luy-mesme écrivit aussi ausdites Eglises du 1. Decembre 1537. où il proteste qu'il n'omettra rien de son costé de tout ce qui pourra entretenir la concorde : à cet effet il en appelle Dieu à témoin sur son ame : les exhorte d'empescher les clameurs de ceux qui ne l'agreeront pas : promet aussi que de son costé, que de vive voix & par écrit, il entretiendra l'vnion & la tranquillité, & empeschera les crieries de ceux qui pourroient condamner ce qui avoit esté si solennellement arresté. Les Eglises de Suisse, pour eviter toute ambiguité, qui sembloit estre

cachée és articles dressez à VVitttemberg, répondirent à Luther du 4. May 1538. exposerét amplement leur creance touchant la realité, protesterent qu'ils croyoient de recevoir le vray corps & le vray sang de Iesus Christ en la Cene; mais tant seulement par la bouche de l'ame & par vn esprit fidele. A quoy Luther répondit sur la fin de Iuin de la mesme année: & nonobstant la declaration desdites Eglises, ne laissa pas d'en reconnoître les membres pour freres, & d'entretenir avec eux la charité par le lien de paix.

Il sembloit que l'Eglise d'alors avoit sujet de tout esperer, & de ne rien craindre; & qu'il ne falloit sinon qu'elle elevât ses yeux au ciel, pour rendre graces à celuy qui après la tempeste de la division, luy avoit rendu le calme de la paix. Mais Satan, tousjours semblable à soy-mesme, ennemi du repos de l'Eglise de Dieu, ne peut considerer cette reconciliatió qu'avec horreur & colere: C'est pourquoy il jetta insensiblement les semences d'une nouvelle discorde, incita des esprits inquiets, qui r'allumerent le  
feu

feu éteint, poufferent Luther à écrire contre les nostres, & luy mirent des ombrages dedans l'esprit, qui le firent derechef éclatter en l'année 1539.

Cependant est à remarquer, que depuis la conference que Melanthon avoit eüe avec Bucer à Cassel, depuis laquelle il avoit changé de parti; & au lieu de soutenir la presence corporelle, il estoit devenu defenseur de la spirituelle; il sembloit qu'à cause de cela Luther s'en deut prendre contre luy, & le choquer jusques à l'extremité, pour l'avoir abandonné, & avoir changé de creance. Il est vray que ce boutefeu d'Amstorf, fit tout ce qu'il peut pour l'irriter & pour l'obliger à quitter son ami, mais inutilement, & sans effet: & quoy qu'ils parlassent entr'eux selon les occasions de cette controverse, & que Melanthon soutint nostre opinion contre Luther, si est-ce que pourtant l'amitié demeura tousjours ferme, jusques là, qu'ayant appris que Melanthon vouloit quitter VVittemberg, il l'envoya chercher, & luy tint ce langage: *Cette cause est mienne, je la defendray sans*

roy: demeure en son opinion & en ta façon d'enseigner, je ne te contraindray jamais que tu me couvres de ton assistance en cette cause. Cette particularité a esté attestée par plusieurs personnes d'honneur & dignes de foy, comme le remarque Hospinian en la 2. partie de son Histoire Sacramentaire, en l'année 1544. page 198. Ce qui fait voir au fonds, que quoy que Luther emporté par la ferveur de son esprit, ait écrit aigrement contre nous, que pourtant il n'a pas creu que nostre opinion fut vne erreur mortel, veu qu'il communioit avec Melanthon, le souffroit & l'aimoit, agreoit qu'il enseignât en mesme chaire avec luy, luy témoignoit vne charité fraternelle, & ne voulut pas permettre qu'il quittât l'Academie: Que s'il a écrit avec chaleur, parlé contre nous avec trop de ferveur, tasché de rendre nostre doctrine odieuse; il faut attribuer cela à vn esprit ardent qu'on avoit irrité contre nous; & qui après la ferveur qui l'emportoit, a reconnu sa faute. Aussi Alexandre Alesius, Professeur en Theologie à Leipsic, en sa réponse opposée

aux articles de Louvain de Ruard Tapperus, dit: Que Luther vn peu avant que mourir, s'entretenant avec Melanthon touchant la controverse du Sacrement, profera ces paroles: *Mon cher Philippe, je confesse, qu'en la cause du Sacrement, on en a que trop fait.* Et Melanthon luy repliquant: *Donc, Monsieur le Docteur, si cela est ainsi, faisons vn écrit doux & amiable, où nous expliquions nostre opinion pour le bien de l'Eglise.* A quoy Luther répondit; *J'ay desja pensé soigneusement à cet affaire, mais par ce moyen je rendrois toute ma doctrine suspecte: Je remettray le tout à la conduite de Dieu: vous autres faites aussi quelque chose après ma mort.* Et d'autant que ces mots sont essentiels, afin qu'ils ne soient pas revoquez en doute, l'Auteur ajoûte: *Que les Consuls de Bremen envoyèrent vn homme exprés, nommé Iean Schlongrabe, pour apprendre de la bouche de Melanthon, si ce discours estoit veritable.* A quoy il répondit, qu'il ne le nieroit jamais, & que dés maintenant il le publieroit, s'il n'apprehendoit des émotions; mais

qu'il ne mourroit jamais, que s'il se pouvoit, il ne le declarât en son testament: & de fait, il auroit executé sa promesse, si la mort ne luy eut fait tomber la plume des mains, lors qu'il écrivoit sa dernière volonté. Ces remarques de Luther sont nécessaires, afin qu'on sçache, combien il a esté flottant & inégal sur cette matiere; tantost estant reconcilié, tantost estant irrité contre nous, & que s'il a écrit quelque chose de fâcheux & d'injurieux contre nostre creance, e'est plustot vn zele inconsidéré qui l'a emporté, que non pas son vray sentiment: & au fonds, ses dernières paroles sur ce sujet, prononcées vn peu avant sa mort, ne doivent-elles pas effacer tout ce que l'animosité & la colere luy a fait écrire? Reste donc, & demeure inébranlable, que nostre reconciliation avec les Lutheriens dès long temps a esté jugée nécessaire: Qu'elle a esté entreprise par des grands Princes: Que les plus grands de nos Theologiens y ont travaillé: Qu'elle a esté concludue & entretenue quelque temps: Qu'il n'y a que nos pechez qui l'ayēt troublée,

& que Luther mesme n'en estoit pas éloigné au temps de sa mort.

En l'année 1558. se tint à Francfort, vne Assemblée des Princes & Estats de l'Empire Protestans, où se trouverent aussi les Theologiens d'Allemagne les plus renommés. Il y avoit pour Electeurs Otton Henri Palatin; Auguste de Saxe, & Ioachin de Brandebourg; pour autres Princes, Frideric & VVolfgang Palatins, Philippe de Hesse, Christophle de VVittemberg, Charles de Bade, & autres: En cette compagnie si celebre, fut parlé entr'autres choses de l'estrif touchant la realité: On s'accorda touchant ce poinct, & on forma des articles qui furent signez & approuvez par les Princes de l'un & de l'autre parti: ensuite dequoy ils se liguerent ensemble, & firent vne alliance entr'eux. Cette resolution des Princes fut mal interpretée par quelques vns, qui souütenoient, que cet accord establissoit plustot la doctrine de Calvin que celle de Luther; c'est pourquoy ils insistoient pour le faire revoquer. En cette mesme Assemblée se trouverent les Deputez des Eglises de

France, qui demandoient vne Chrestienne & paisible conference avec les Allemans, touchant le poinct de la Cene; ce que les trois Electeurs & les autres Princes leur promirent solennellement. Tout cecy fait voir clairement, que souvent les nostres & les Luthériens sont tombez d'accord, qu'on en a passé en Allemagne des actes authentiques, & qu'il n'y a que les raisons de la terre, ou pour mieux dire, nos pechez, qui en ayent empesché la continuation. Aussi l'histoire raconte, qu'en l'année 1562. au mois de Fevrier, le Duc de Guise vint à Saverne, accompagné du Cardinal son frere, pour conferer avec Christophle Duc de VVittemberg, à dessein de le détourner de secourir les Eglises de France: A cet effet, il luy donnoit esperance qu'on pourroit obtenir du Roy l'exercice libre de la Religion de ceux de la Confession d'Ausbourg, à l'exclusion des Calvinistes: & pour l'animer contre nous, il exaggeroit les paroles de Monsieur de Beze, qui avoit dit au Colloque de Poissy, Que le corps de nostre Seigneur Iesus Christ est  
autant

autant éloigné du pain de l'Eucharistie, que le ciel est distant de la terre. Mais ce Prince prudent, quoy que Lutherien, interpreta favorablement les paroles qui luy estoient proposées : & estant encor enquis, Qu'elle estoit la Religion des Allemans? & si elle s'accordoit avec celle des Ministres de France? Il répondit, Qu'il n'y scavoit aucune difference, si non au seul article de la Cene, qui toutefois estoit de cette nature, qu'on devoit esperer que bien tost on en seroit d'accord, puis que le debat estoit plus tost és paroles qu'en la chose mesme. Et d'autant que ce discours pourroit passer pour vn Roman en l'esprit de nos Adversaires, celuy qui le recite assure, que le memoire en a esté envoyé par le Duc de VVittemberg à Frideric III. Electeur Palatin, & qu'il estoit gardé dedans la Chancellerie Electorale, annoté en quelques lieux de la main dudit Electeur. Nous ne sommes donc pas si éloignez, comme mon Adversaire pourroit s'imaginer : & le Synode de Charenton n'a rien fait, que ce que plusieurs Grands, & au monde & en l'Eglise, ont ardemment désiré.

Mais que dira le Iesuite, si és Assemblées les plus celebres d'Allemagne, nous avons esté reconnu pour vrayes membres de la Confession d'Ausbourg; Es actions les plus authentiques, n'avons-nous pas esté reconnu comme freres des Lutheriens? En l'année 1566. se tint vne Diette à Ausbourg, l'une des plus belles & des plus magnifiques qu'on eut veu en Allemagne, où se trouva l'Empereur en personne, les Electeurs, les Princes Protestans & les Catholiques Romains, tous les Ordres & Estats de l'Empire: Quelques vns voulurent exclurre de la paix d'Allemagne, Frideric Electeur Palatin, ou empescher au moins qu'il ne fut pas censé du nombre de ceux qui tiennent la Confession d'Ausbourg; mais ce grand Prince ayant le vent de cette menée, ne s'en estonna point; ains protesta publiquement, qu'il estoit prest de prouver la doctrine qui estoit enseignée au Palatinat, par la Parole de Dieu, & par la Confession d'Ausbourg: A cet effet, le Duc Jean Casimir, jeune Prince son fils, le suivoit, portant entre ses mains la Bible &

ladite Confession. Ce que voyans les autres Electeurs & Princes furent touchez, & ne voulurent pas autorizer vn dessein si injuste; ains l'Empereur leur ayant demandé, s'ils reconnoissoient le Palatin pour membre de la Confession d'Ausbourg: répondirent, Qu'ils ne vouloient point jeter dedans aucun danger ni le Prince Palatin, ni des autres qui sont en Allemagne ou ailleurs: & bien qu'ils ne soient point d'accord avec eux en quelques poinets controverséz, qu'ils ne les vouloient point pourtant exclure de la paix publique, & rendre à des povres & miserables affligez & oppressez par toutes voyes pour l'Evangile, leur croix plus amere & moins supportable: Que sa Majesté Imperiale se devoit souvenir, qu'entre les Papistes mesmes le poinct de la justification, qui neantmoins est le fondement du salut, n'est pas vniformement enseigné; & qu'en vne infinité d'autres questions, les Docteurs de Rome n'estoient pas bien d'accord. Nous sommes donc reconnus pour membres de la Confession d'Ausbourg: Aussi les nostres ont tous-

jours protesté, que nostre creance y estoit conforme, & que nous l'embrassions de toutes les affections de nos cœurs.

Adjoûtons à tout cecy : Qu'en l'année 1570. les Princes, Barons, Nobles, Pasteurs, & Anciens des Eglises de Pologne, considerans qu'on leur reprochoit la dissention touchant le point de la Cene, & que cela retardoit le cours de l'Evangile en ce pays-là; ils s'assemblerent tous vnaniment à Sendomirie: & après avoir concerté touchant ce different, convindrent & s'accorderent par cette expression: Que les elemens & les symboles de la Cene, n'estoient pas des signes simples & vuides; mais qu'en mesme temps ils exhiboient par foy aux croyans, ce qu'ils signifioient. Que la presence substantielle du corps de Christ n'y estoit pas seulement representée; mais que veritablement estoit distribué & exhibé en la Cene, le corps & le sang de Iesus Christ, les symboles estans ajoûtez selon la nature des Sacremens. Quant aux ceremonies de ce Sacrement, ils les laisserent

à la

à la liberté des Eglises, pourveu que la  
vraye doctrine & le fondement de la  
foy demeurassent en leur entier: Et s'e-  
stans donnez la main d'association & de  
paix, promirent sainctement qu'ils vi-  
vroient en concorde, & eviteroient à  
l'advenir toutes les occasions de schif-  
me & de division. Ensuite dequoy, tous  
tant Allemans que Polonois, & que Bo-  
hemiens, Princes, Nobles, Ecclesiasti-  
ques & Laics, allerent ensemble au  
Temple des nostres le matin, ouïrent la  
predication, & vaquerent à nos exerci-  
ces de pieté, comme aussi l'après-dinée  
les nostres firent le mesme envers les  
Lutheriens: Et en tous les Temples fut  
leu l'Acte l'Vnion faite dedans le Syno-  
de, en Polonois & en Allemand: à quoy  
tous les assistans presterent leur consen-  
tement, & loüans Dieu, recitoient le  
Pseume 133. Cette Vnion a esté renou-  
vellée en l'année 1573. au mois de Sep-  
tembre, en vn Synode General de toute  
la Pologne, assemblé à Cracau, capitale  
du Royaume; où assisterent les plus  
Grands du País, les Deputez de la peti-  
te & grande Pologne, du grand Duché

de Lithuanie, de la Russie, & des autres Provinces : Tous lesquels signerent cette sainte Vnion, & à la fin du Synode la scellerent par le Sacrement de la sainte Cene, auquel tous communierent, selon l'ordre establi en l'Eglise de Cracau. C'est encor ce qui a esté reïteré és années 1578. & 1583. & présenté aux Rois de Pologne, Auguste Henri & Estienne, & qui enfin a esté mis en lumiere en l'année 1586. par ordonnance Synodale. Sommes-nous donc si déchirez & si desünis, qu'il n'y ait pas moyen de nous rassembler ? Cet exemple de la Pologne, ne doit-il pas faire honte, à ceux, qui jusques icy ont retardé & retardent cette sainte reünion ? Nous ne nions pas qu'il n'y ait des Zelotes, & d'un & d'autre costé, qui emportez par la ferveur de la dispute, ou poussez par leurs passions, se proposans plustot de vaincre, que de ceder à la verité ; inspirez par des prejuges, ou mesmes animez par vne crasse ignorance, ne sortent dehors des bornes de la moderation, & ne taschent à se noircir les vns les autres. Mais n'y a-t-il pas aussi de personnes  
char

charitables, des esprits de paix, des ames qui ont receu les impressions du Seigneur Iesus, & qui ont exacte connoissance de nos differens, qui sont de toute autre trempe? Elles se faschent de voir la robbe sans coûtüre du Sauveur mise en pieces: Ne peuvent supporter que Sion se déchire de ses propres mains: Taschent d'éteindre le feu, & pour cet effet, en cas de besoin, épandroient liberalement & leur sang & leurs larmes.

*Aussi quand il a esté de besoin, n'a-t-on pas veu, que comme les enfans d'une mesme maison, bien qu'ils ayent souvent des démelez par ensemble, neantmoins quand ils voyent venir l'estranger, ils s'accordent & se rallient, pour repousser l'ennemi commun: Qu'aussi les Lutheriens & les nostres, oublians leurs contentions & débats, se sont vnis par ensemble, & ont convenu de leurs differens, pour eviter la ruine & des vns & des autres. Avons-nous passé pour heretiques en la conference de Leipfic, en laquelle nos propres ennemis ont veu la facilité qu'il y avoit en nostre reconciliation, & ont considéré*

avec regret cet œuvre admirable de nostre concorde ? En cette Assemblée, convoquée par l'Electeur de Saxe en l'année 1631. les principaux Theologiens de l'un & de l'autre parti, n'ont-ils pas parcouru tous les articles de la Confession d'Ausbourg ? Les nostres ne les ont-ils pas avoüez ? & ne s'est-on pas expliqué sur vn chacun, au contentement de tous les gens de bien ? Ces articles avec leurs expositions, dont nous avons vne copie, n'ont-ils pas esté soufcrits, & par les Theologiens de Saxe, & par ceux de Brandebourg, & par ceux de Hesse ? Pourra-t-on donc trouver estrange, qu'en France nous ayons voulu seconder les bons desseins de nos freres Allemans ? Non non : les personnes d'honneur, les esprits moderez, les plus sçavans & les plus pieux, ne trouveront en cette procedure, que sujet de louer Dieu, & que matiere de le prier d'establiir cette bonne œuvre. Combien de doctes personnages Lutheriens ont écrit depuis peu touchant nostre reünion avec eux ? Quelles affections ne témoignent-ils pas à vn dessein si glorieux

& si necessaire? Duræus, Ministre Anglois, n'a-t-il pas demeuré long temps en Suede, pour parachever ce qui estoit desja si avancé? Les principaux Evêques d'Angleterre, comme Messieurs Hal, Morton & Davenantius, n'ont-ils pas poussé cette roüe, donné leur sentiment par écrit; & mis en lumiere les moyens qu'ils jugeoient necessaires pour parvenir à cette sainte concorde? Qui ne sçait, que si le projet n'a pas reüssi, ce sont plustot des raisons d'Etat qui l'ont empesché, que des difficultez insurmontables en la chose mesme? Du depuis Monsieur Hotton Ministre d'Amsterdam, n'a-t-il pas fait imprimer vn traitté excellent touchant la Tolerance, qui a esté tres-bien receu par les Theologiens de l'vn & de l'autre parti? Bref, nous attendons de la misericorde du Seigneur, que bien tost il fera son œuvre, & que nonobstant nos pechez & les oppositions de nos ennemis, il nous fera voir en nos jours ce siecle d'or, où nous ne serons entre nous qu'vn cœur & vne ame, où nos querelles estans sous les pieds, nous n'aurons autre dispute

entre nous, si ce n'est de faire paroître qui servira mieux le Seigneur, qui avancera plus vtilement sa gloire, qui confondra plus puissamment l'erreur, & qui surmontera son prochain en œuvres de pitié & de charité.

De tout ce que nous venons de dire, resulte: Combien est faux ce que dit le Iesuite, que l'erreur des Lutheriens touchant la realité, & celuy de l'Eglise Romaine, est le mesme: Nous avons veu les notables differences qu'il y a entre l'un & l'autre; d'où nous inferons à bon droit, que de l'un on ne peut pas conclurre pour l'autre. Secondement, qu'il ne peut tirer aucun avantage de ce que nous souffrons la presence réelle du corps de Christ és Lutheriens, comme si nous la devions aussi tolerer en eux, & communier avec eux; veu que nous ne souffrons pas vniuersellement toute realité, ains seulement vne telle realité; à sçavoir celle des Protestans, & encor non de ceux qui crient contre nostre doctrine, qui ont de l'aversion pour nous, & qui nous déchirent en leurs Sermons & en leurs écrits, ains de ceux qui  
ont

ont vn esprit de charité & de paix, qui avoient nostre doctrine, & qui témoignent de desirer nostre Communion. Or je vous prie, qu'est-ce que cela a de commun avec l'Eglise Romaine? En troisieme lieu, que ces Lutheriens, dont parle le Synode de Charenton, ne sont pas heretiques, ni qu'ils ne nous estiment pas tels; d'autant que si cela estoit, les recevrons-nous parmi nous? ou eux-mesmes, voudroient-ils venir au milieu de nous? Auroient-ils si peu de pitié d'eux-mesmes que de se venir jeter dedans vne maison infectée de la peste de l'heresie? Ou serions-nous si cruels envers nous-mesmes, que de donner l'entrée à l'infection chez nous? En quatrieme lieu, que nous ne recevons pas parmi nous ceux de la Confession d'Ausbourg absolument, sans aucune abjuration, sans aucune explication, & sans aucune modification, comme veut l'Adversaire: Ains il est question de ceux qui ont vn esprit de Charité & de paix, qui desirent & demandent nostre Communion, qui assistent en nos assemblées, avoient ce que nous

enseignons ; & par leur presence & tacite consentement , approuvent nostre Liturgie en la Communion de la sainte Cene. De ceux-là se doit entendre l'article du Synode, & les termes y sont formels. Si ceux de la Communion de Rome ont ces dispositions, & s'ils sont animez de ces sentimens , nous avoüerons que l'article les favorise, & serons prests de leur tendre la main. Mais n'est-ce pas se moquer ouvertement & de Dieu & des hommes , de vouloir appliquer l'article à des autres personnes d'une humeur toute contraire , qui nous detestent comme la mort , qui abhorrent nos Assemblées, qui pestent contre nostre Communion , & qui, s'il leur estoit permis , nous persecuteroient à outrance? Finalement que Luther & ses Sectateurs , nous ont reconnus souvent pour freres : Qu'il a souffert Melanthon enseigner avec luy la Theologie dedans vne mesme chaire : Qu'il a entretenu la paix durant quelque temps avec nous : Que si bien , pour des considerations particulieres il s'est échappé , & a crié contre nostre doctrine ; neantmoins  
devant

devant sa mort il a reparé cette faute :  
Que nostre Confession de foy a esté  
avoiée par les plus grands Princes &  
Theologiens d'Allemagne : Qu'en leurs  
plus illustres Assemblées , nous avons  
esté reconnus pour vrais membres de la  
Confession d'Ausbourg : Que les Eglises  
de Pologne ne font qu'un mesme corps :  
Qu'à Leipsic on estoit demeuré d'ac-  
cord, & que partant le schisme n'est pas  
si desesperé qu'on n'y puisse apporter du  
remede.

Aprés ces raisonnemens , & les cho-  
ses que nous venons de déduire , il est  
facile à connoître , que ce que dit le  
lesuite s'évanouit de soy-mesme , &  
que ce qu'il ajoûte depuis la page 15.  
jusques à la fin de son Imprimé , ne sont  
que des paroles inutiles , & des petits  
nuages qui se dissipent d'eux-mesmes.  
Comme quand en l'exhortation qu'il  
fait à ceux de nostre Religion , il dit :  
Qu'ils ont parmi eux les saintes Ecri-  
tures , qu'ils ont les traditions , suppose  
que sa creance est appuyée sur l'un &  
sur l'autre, nous accuse de vouloir intro-  
duire un cinquieme Evangile , qui ren-

verse ce que les autres quatre ont enseigné; qu'on a creu leur realité l'espace de seize cens ans, & qu'il ne nous veut vaincre que par nostre propre aveu: Mais en ce discours il commet trois ou quatre faussetez evidentes. 1. Il suppose que les quatre Evangelistes establisent son opinion, ce qui n'est pas. 2. Que nous introduisons vn cinquieme Evangelie, pour l'opposer aux autres, ce qui est calomnieux: qu'il fasse plustot ce reproche à ceux de sa Communion, qui ont voulu autrefois introduire l'Evangelie eternal. 3. Qu'on a creu il y a 1600. ans, la realité telle qu'ils l'enseignent, & c'est vn autre mensonge. 4. Pour nostre aveu, il est encor faux qu'il leur soit favorable, & nous venons de prouver le contraire.

Quant à ce qu'il dit de nos Synodes en la page 16. il n'est pas besoin que nous-nous estudions sur ce sujet: Seulement est à remarquer qu'il fonde tout son discours sur cecy: Que nos Synodes ont déclaré, que la realité Romaine n'est point erronée. 2. Que leur Communion n'est coupable d'aucun crime

qui merite le schisme. Mais n'est-ce pas estre bien hardi que d'oser mettre en fait des choses si absurdes? Et n'est-ce pas estre bien accoustumé à parler contre la verité, que de coucher sur le papier ces bourdes? N'est à propos de nous faire des demandes, & d'argumenter contre nous, comme si nous croyons qu'en cette matiere le Synode de Charenton ait erré. C'est son esprit qui erre. Nous donnons les mains à ce qui a esté arresté. Mais il a bonne grace de remplir la page 17. du sujet de l'infalibilité des Synodes: & de vouloir persuader qu'à Charenton on a fait vne determination touchant la foy: ce qui est vne sienne beuveë, comme nous l'avons montré cy-devant. Il a esté question d'un reglement qui regarde le gouvernement & la discipline; & partant il n'est pas besoin de parler de l'infalibilité des Synodes en matiere de foy. C'est un sujet qui regarde la question des Conciles, & n'est pas necessaire d'en disputer maintenant, de peur de nous écarter de nostre matiere. Mais encor, cet homme est incomparable, quand il

introduit des gens de nostre Religion desja vaincus par ses raisonnemens: dont les vns disent, que le signe de la croix ne les offense pas: les autres, que l'eau benite ne leur fait point de peur. Ne diriez-vous pas qu'il represente des Demons, & non pas des hommes? Et à qui croyent nos Adversaires que cette eau pretenduë sacrée donne de la terreur, sinon aux Diabes qu'elle chasse? Je voudrois sçavoir de luy à qui il a oüy tenir ce discours: certes il faudroit estre plus craintif qu'une lièvre, si l'eau benite estoit capable de donner de la peur. Il ajoûte qu'il y en a qui disent, que la Confession auriculaire produit de trop bons effets pour estre rejetée: Que les sçavans parmi eux ne sont plus idolatres: Que le culte des Saincts ne rend Dieu plus jaloux, & que leur invocation est trop conforme à la raison humaine, pour estre condamnée par la divine. Mais il represente ses pensées, & non les conceptions d'autruy: Et en tout cecy, il y a de la fausseté & de l'impertinence, que je ne die quelque chose de pis: de l'impertinence, de publier les  
bons

bons effets de la Confession. Il n'y a medaille qui n'ait son revers, ni utilité qui ne traîne ses incommoditez. Ignore-t-il les bons effets qu'elle produisit au temps de Nectarius, dedans l'un des Temples de Constantinople, à cause dequoy le Patriarche l'abolit, & en interdisting la pratique? Nos Peres n'ont-ils pas senti ces bons effets és soulèvements arrivez en leur temps, qui avoient mis le feu és quatre coins du Royaume? N'en reconnoit-on pas encor tous les jours les utilitez, par des suites qui troublent souvent la paix des familles, ou les consciences des particuliers? C'est vne impertinence encor de dire, que les sçavans parmi eux ne sont plus idolatres; & donc ils l'ont esté, puis qu'ils ne le sont plus; mais comment ne le seroient-ils encor, s'ils font les adorations que leur Eglise commande? Puis qu'il ne parle que des sçavans, je voudrois sçavoir ce que sont les ignorans? Les veut-il faire passer pour idolatres, eux qui font le plus grand nombre, & qui entraînent la multitude quant & eux? Mais il y a dequoy s'estonner de

l'expression de mon Antagoniste, quand il dit, que l'invocation des Saints est trop conforme à la raison humaine, pour estre contraire à la divine: Quelle façon de parler est celle-cy? & quelle est cette raison divine dont il fait mention? Qui s'est jamais expliqué de la sorte? Mais il a raison de dire que cette invocation est trop conforme à la raison humaine; elle s'accorde tellement avec la corrompue, qu'elle n'a point de fondement en la divine revelation? Et qui luy a enseigné de poser pour fondement d'un article de foy & d'un culte religieux, la raison humaine? Ses compagnons qui crient contre nous, de ce que nous la suivons, & nous attachons trop à ses lumieres és points controvertés, n'auront-ils pas sujet de se plaindre, & de luy reprocher qu'il les abandonne lâchement en ce rencontre? Mais n'est-ce pas contre toute verité, qu'il dit que les scavans parmi eux ne sont plus idolâtres, que le culte des Saints ne rend plus Dieu jaloux, & que leur invocation ne luy est plus desagréable? En la page 19. il represente le sentiment de

Monfr

Monfieur Daillé touchant les Luthériens, defquels la realité n'a aucun venin, ne prejudicie point à la pieté, & l'applique à celle de l'Eglife Romaine, comme fi c'estoit la mefme chose: Mais nous avons veu le contraire: & faut que cet homme foit dedans vne prodigieufe fecurité, que de s'imaginer de pouvoir perfuader ces menfonges. Et comme s'il avoit refolu de ne conter que de fables, il ajoûte, que nous avons caché ces choses au peuple; & que cependant nous avons donné tant de batailles, nous sommes élevez contre nos Princes, avons démoli les Villes, ruiné les Autels, massacré les Prestres, fait brûler les vivans avec les reliques des morts: Et après avoir parlé avec tant d'émotion contre nous, ajoûte, qu'il ne parle de ces choses que pour nous convaincre, & non pour nous accuser: & que nous avons eu tort d'exercer tant de violences pour vne chose legere, & qui n'est pas vn article de foy. Mais cet homme qui nous fait ces reproches, se garde bien de parler de ce que nos Peres ont souffert. Laissons cette matiere,

& ne touchons pas cette corde : sans doute si les choses estoient bien examinées, il n'y trouveroit pas son conte. Qui luy a dit que nous avons caché à nos peuples, ce que le Synode National de Charenton a déterminé ? En après, comment oze-t-il soutenir contre la verité, que nous ne croyons pas que la realité de l'Eglise Romaine, telle qu'ils l'enseignent avec toutes ses dependances, & telle que nous la considerons, ne choque point la foy, & n'est pas un point important en la Religion. Quant à ceux dont il parle, qui sur cette consideration ont abandonné nostre Religion, & ont embrassé la sienne : si cela est vray, il faut avouer, ou que c'estoient de bien petits esprits, ou de povres ignorans, ou des ames faciles, de se laisser ébloüyr à ces apparences, & de ne sçavoir pas distinguer ce que Rome croit, d'avec ce qu'enseigne l'Allemagne: c'estoient sans doute des personnes desja gagnées; & qui ne trouvant pas leurs aises parmi nous, cherchoient maistre, & se promettoient de trouver en l'Eglise Romaine, ce que nous ne presentons

pas à ceux qui professent la verité. Il ajoute és pages 20. & 21. encor des autres faussetez, comme si les precedentes ne suffisoient pas. Il dit, que les premiers de nos Docteurs ont mal fait de condamner sa creance, & que les derniers sont coupables de l'avoir laissée dedans l'indifference. L'un & l'autre est autant vray, comme il est certain qu'il est nuit lors que le Soleil éclaire. Il met encor en fait, que nous avons trompé les peuples, & que nous voulons continuer de ce faire. Il suppose que l'Hostie est le Sauveur du monde: & assure finalement, que nous avons persecuté celui que nous avons reconnu. Toutes lesquelles choses sont fausses, & avancées contre la verité.

Finalement, il conclud son Traitté par vne Ratification pretenduë du Consistoire de Nismes, publiée en pleine chaire audit lieu le 9. Juin 1649. En ce discours il s'en prend formellemēt contre moy: & contre la bonne foy & sincerité, dit des choses, dont trois ou quatre mille témoins le peuvent démentir. Comme quand il assure que le

Dimanche precedent, j'avois fait mine de nier le Synode de Charenton. 2. Que j'avois répondu, que pourveu qu'on ostant l'invocation des Saints, le Purgatoire, les Messes privées, & peu d'autres articles, que la realité ne feroit plus parmi nous de creance contraire, & n'empescheroit point que nous ne fussions tous d'une mesme Religion. 3. Que je n'ay pas avancé cela sans l'ordre & l'adveu du Consistoire. En tout ce discours, le Iesuite a son accoustumée, dit de choses contre toute apparence, & viole ouvertement les loix de la candeur & de la sincerité. Que j'aye fait semblant de nier le Synode de Charenton, mais quelle apparence? Mes auditeurs ne m'auroient-ils pas sifflé? & n'aurois-je pas encouru vne grosse censure? Que j'aye aussi répondu, comme il m'impose, ceux qui m'ont ouï, le convaincront de mensonge. Et il est veritable, que je rapporteray à peu près, les mesmes réponses que j'ay couchées en ce Traitté, quoy que non tant estenduës: Mais que le Consistoire ait approuvé les inventions qu'il publie, & les réponses qu'il m'attribuë, quelle

quelle apparence ? Ay-je jamais ainsi parlé ? & est-ce la coutume qu'une Compagnie comme celle-là, ratifie des choses de cette nature ? Où en est l'acte ? Où en sont les témoins ? Comment auroit-on approuvé vne réponse qui n'a jamais esté faite, & qui ne peut tomber que dedans vn esprit, qui publie ses conceptions, ~~et non les pensées d'autruy.~~ *au lieu de)*

Enfinement, & pour la clôture, il nous propose vn argument qu'il croit insoluble ; & pour couronner son ouvrage, conclud par vne fausseté, & par vn deffi aux Ministres de luy répondre, ou d'avoüer qu'ils sont dignes de blâme & de punition. L'argument qu'il fait est conceu en ces termes : Dans la maniere de celebret la Cene on excommunie tous les heretiques, & tous les estrangers qui ne sont pas de la compagnie des fideles. Or on n'excommunie pas les Lutheriens, mais on les reçoit aux mesmes Sacremens : donc ils ne sont pas ni heretiques ni estrangers, mais de la compagnie des Croyans. A quoy nous répondons, & notamment à la mineur ou seconde proposition: Qu'il

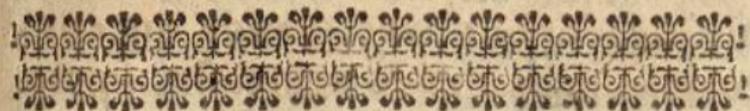
faut distinguer les Lutheriens : Il y en a des rigides & des moderez : Il y en a qui déchirent nostre creance, & ne veulent avoir aucune Communion avec nous ; ceux-là se separent volontairement, violent la charité, & font schisme : ce ne sont pas ceux que nous admettons à nostre Communion ; au contraire nous protestons que nous en excluons tous ceux qui font sectes à part. Mais quant aux moderez, quant à ceux dont parle l'article, qui avec vn esprit paisible demandent nostre Communion, la seconde proposition est veritable, & de ceux-là concedons-nous la conclusion ; à sçavoir, qu'ils ne sont ni heretiques ni estrangers, ains de la compagnie des Croyans. A ce premier syllogisme, il ajoute encor deux autres argumens, sur lesquels il triomphe. 1. Il dit, Quiconque n'est pas heretique, n'erre pas en la foy : les Lutheriens ne sont pas heretiques, donc ils n'errent pas en la foy. Mais à quoy pense Monsieur le Iesuite ? N'auroit-il pas merité le foüet de proposer vn argument, dont toutes les propositions sont negatives ? Le plus chetif  
écol

écolier en Philosophie, ne redarguera-t-il pas son inadvertance? & est-ce ainsi qu'on argumente serieusement? Qu'il reforme son argument, & on luy répondra. Après tout, nous pourrions accorder la conclusion de son syllogisme; veu que les Lutheriens, tels que nous les considérons, n'errent pas en la foy, à sçavoir pour la détruire & en sapper les fondemens. Mais enfin il ajoûte: Or est-il qu'ils croient la realité du corps de Christ en la Cene; donc, veut-il conclurre, ce n'est pas vn erreur en la foy. Je répons, Que ce dernier argument est veritable, non de toute realité, mais de celle des Lutheriens dont parle l'article; & de vray nous disons que ce n'est pas vn erreur mortel, qui ébranle le salut, ni qui renverse la foy. Ergo direz-vous, non plus ne le sera celle de l'Eglise Romaine. A cela nous avons desja répondu & montré, que de l'une de ces realitez, on ne peut pas argumenter en faveur de l'autre, à cause des grandes differences qu'il y a entre l'une & l'autre. Pour ce qu'il ajoûte: Que le Synode a défini, que ce n'est point vn article

de foy, que le Christ ne soit qu'en figure en la Cene, ou vn erreur de croire qu'il y soit en substance. En cette periode il y a vne double fausseté. 1. De dire que cela ait esté resolu, cela n'est point, sous support, & ne paroît point par les Actes. 2. De nous vouloir persuader que nous croyons que Iesus Christ ne soit qu'en figure en la Cene. En la celebration d'icelle, il se donne veritablement & substantiellement à nos ames; les signes ne sont pas seulement figuratifs, ains en l'usage legitime, sont exhibitifs de la chose. Quelle honte donc est-ce à cet homme de parler en l'air, & de vouloir disputer contre des personnes desquelles il n'entend pas seulement la creance? Pour la sommation qu'il nous adresse à luy répondre, elle est vne preuve de la legereté de son esprit. Quoy? Avoit-il si bonne opinion de son faict, qu'il ozât s'imaginer, qu'on ne luy scauroit, ou qu'on ne luy ozeroit faire réponse? Il faudroit des autres Adversaires que luy, pour nous fermer la bouche, quoy que nous soyons le moindre d'entre nos freres:

La verité triomphera tousjours du mensonge : & avec la palme, elle se relevera d'autant plus qu'on s'efforcera de l'accabler. Finalement, qu'il entre en soy-mesme, & qu'il considere bien s'il n'a pas sujet d'apprehender le blâme & la punition de laquelle il menace les autres : luy, qui en 23. pages a commis plus de 50. faussetez : qui n'a point de honte de coucher sur le papier vn article de nos Synodes, mutilé & tronqué : qui ne fait que jeter de la poussiere aux yeux du monde : qui n'estale que des sophismes, & qui n'entend pas seulement la creance de ceux qu'il attaque, ni à former vn argument. Nous remettons le jugement de sa procedure au grand Iuge du monde, & le prions de toutes nos affections, qu'il luy plaise, de ramener au bon chemin cette brebis égarée; afin qu'à mesure qu'il combat contre la verité, il luy arrive comme à S. Paul, qui s'en allant à Damas pour ravager les fideles, fut miraculeusement converti, & devint le defenseur de la cause qu'il avoit auparavant persecutée. C'est ce que nous demandons à Dieu pour luy de

tout nostre cœur, protestans que nous luy pardonnons avec grande sincerité, tous les outrages & toutes les injures qu'il a vomies cy-devant contre nous; lors qu'au lieu de répondre à nos raisons il n'amusoit son Auditoire que de calomnies diaboliques, qu'il proferoit contre nostre innocence: s'imaginant que les ignorans & la simple populace l'estimeroit fort, & crieroit qu'il avoit fait des merveilles; comme si la Religion se persuadoit en abayant, & comme si les raisons se refutoient en les dissimulant, & vomissant des injures contre son Adversaire. Dieu en sa misericorde ne luy impute point ce peché, & le luy pardonne de mesme façon que je demande à mon Sauveur qu'il oublie mes fautes. Quant à mon interest, j'en fay littiere, & ne demande pour toute satisfaction, si ce n'est qu'il se range à la pureté de l'Evangile, & qu'il professe la verité qu'il a fait effort jusques icy de combattre.



## REPONSE AVX SEIZE

*Demandes, tirées du Livre que nous venons de refuter, & que le Iesuite a fait placcarder le Ieudy jour de la Feste Dieu, en la presente année.*



LE Iesuite la Barre partant de Nismes pour Avignon, s'imagina qu'il falloit combattre en se retirant, comme faisoient jadis les Parthes: A cet effet, vn matin après son depart, on vid des placcards és portes des Eglises & en nos Carrefours; qui estoient le titre de seize demandes qu'il m'a faites, me sommant d'y répondre. Il est vray qu'il me les avoit envoyées l'année passée, signées de sa main: Mais lors que j'estois sur le point d'y répōdre; Monsieur le Comte de Bioulé, Lieutenant pour le Roy en cette Province, qui

qui pour lors estoit en cette ville, me le defendit expressement; me pressant de cette raison; Que ces disputes ne faisoient qu'animer les esprits, & estoient capables d'alterer la paix & la tranquillité publique: Me declarant en mesme temps qu'il avoit parole du Iesuite qu'il ne bougeroit point, & qu'il demeureroit aussi dedans le silence. C'est ce qui m'a jusques icy retenu: & le respect que j'ay rendu au commandement qui m'a esté fait, est la cause que mon Adversaire triomphe, s'imaginant que ses demandes sont des nœuds Gordiens, & sont si fortes qu'il n'y a pas moyen d'y répōdre. Je cōfesse bien que mon millier est le plus petit d'Israël: que je suis vn avorton, & le moindre d'entre mes freres: mais quand je me represente celuy qui m'attaque, & combien il est au dessous de plusieurs autres de son Ordre, contre lesquels j'ay soūtenu la verité & par écrit & de vive voix; je me trouve en peine, & sur le poinct de faire cōme le chien genereux dont on fit jadis present à Alexandre: quand on luy presenta vn Ours pour le combattre, il ne daigna pas

pas de se bouger seulement ; ni de se mettre en estat de defense ; mais quand il vid vn Lyon , ce fut pour lors qu'il commença à se lever , & à se preparer au combat. Et de vray, n'estoit qu'il y a parmi nous des ames infirmes , & que parmi les siens ses Questions sont en reputation : qu'il y en a des nostres qui attendent la refutation de ce papier volant , & entre nos parties , des esprits preoccupez, qui s'imaginent qu'on n'oseroit seulement l'entreprendre ; j'aurois méprisé toutes ces demandes , & n'aurois pas entrepris cet ouvrage. Mais puis que le Iesuite me reproche , que je ne luy ay pas répondu depuis vn an en çà : qu'il a esté si courtois que de supplier à mon defaut, & de répondre pour moy : qu'à la fin de ce beau Traitté , il somme tous les Ministres de satisfaire à ses demandes : l'estime qu'estant pressé de la sorte, je suis liberé de la parole que j'avois donnée, & qu'on ne me peut pas justement blâmer d'avoir rompu le silence. Et de fait , ozerois-je , ou pourrois-je me taire, après avoir esté si authentiquement provoqué , à moins que

de passet pour vn homme sans pieté & sans courage, & d'estre estimé vn chien muët, & vne guette aveugle? Cependant je n'auray pas grand peine à me défaire des pieges qu'il me dresse en ces seize demandes, ni à rompre les chaînes desquelles il me croid attacher. Ce que j'ay dit en la refutation de son livre, renverse tout ce qu'il met icy en avant; & d'un seul coup de bras, je terrasse deux monstres. Le priant au reste de ne trouver pas mauvais, si je luy donne vn advis salutaire: C'est qu'une autre fois il ne soit plus si civil, que d'entreprendre de soulager les autres en répondant pour eux; veu que ce n'est pas son talent, & qu'il s'en acquitte tres-mal: qu'il ne fait que publier ses defauts, & est semblable à la limace qui souille par tout où elle passe, & ne laisse que de l'écume & de la bave après elle.

Il nous demande donc en premier lieu: Si nous ne devons pas nous tenir à la creance commune de nos Eglises? & s'il est permis à vn chacun de faire vne Religion à part? Mais à quel propos nous fait-il cette demande? Ne la  
poure

pourroit-on pas faire plustot à ceux qui ont autant de Religions parmi eux, qu'il y a de diverses sortes d'ordres de Moines; & qui lors que quelqu'un se jette dedans vn Convent, disent, qu'il s'est mis de Religion? Le meilleur est, qu'en y répondant, il cite l'Escriture impertinemment. Il allegue le 18. de S. Matthieu, verset 17. *S'il ne daigne écouter l'Eglise, qu'il te soit comme vn payen, & comme vn peager.* Mais ce passage ne prouve pas ce qui est en question, & n'enseigne pas qu'il se faut tenir à la creance de son Eglise, sans faire vne Religion à part. Il est parlé de la discipline, & non de la creance: des debats qui arrivent entre les freres, & non des dogmes de la foy: Il s'agit des pechez qu'on commet, & qui violent la charité; qui après vne remontrance particuliere, doivent estre deferez à ceux qui ont charge en l'Eglise. Les paroles antecedentes le montrent clairement, & les Docteurs de l'Eglise Romaine l'avoient. Il cite encores le verset 15. du 2. des Ephesiens: mais il n'est là parlé que de la reünion des Juifs & des Gentils, Iesus Christ ayant

aboli l'inimitié en sa chair. Or que fait cela à nostre sujet ? Est-ce ainsi qu'il fait l'officieux, & se mêle de répondre pour se rendre ridicule ? Au fonds, nous accordons la demande du Iesuite, & soutenons avec luy, qu'il n'est pas permis à vn chacun de faire vne Religion à part.

La seconde demande est aussi sans difficulté, quoy qu'on peut justement vn peu réstreindre ce qu'il énonce trop generalement, & adoucir la peine qu'il propose au bout de la demande. Nous disons donc, que les Ministres se doivent tenir aux decrets des Synodes, & qu'ils encourent censure s'ils s'en departent. Mais tout cela ne nous blesse point.

La troisieme luy est aussi accordée; à sçavoir qu'en l'an 1631. se tint vn Synode National à Charenton, composé des Deputez de toutes les Eglises de France, & que ce Synode est estimé parmi nous legitime : Mais nous ne luy pouvons pas laisser passer sa réponse; où pour témoigner sa legereté, & qu'il parle des choses à l'étourdie, sans en avoir aucune

connoissance, il met en fait: Que Messieurs Vincent & Petit ont signé les actes dudit Synode. Qu'il apprene donc qu'il n'y a que les Modérateur, Adjoint & Scribes qui soussignent les actes, & que ces deux Messieurs n'estoient pas de ce nombre.

La quatrieme doit estre distinguée selon les fondemens que nous avons establis cydessus: Il faut considerer qu'il y a deux sortes de Lutheriens, les vns sont animez contre nous, emportez d'un zele aveugle, se separent d'avec nous, & rompent le lien de la charité; ce n'est pas de ceux-là dont parle le Synode, & qu'il admet à nostre Communion; mais il y en a des autres, animez d'un esprit doux & pacifique, qui desirent de communier avec nous, qui assistent en nos exercices de pieté, & qui avoient nostre doctrine par leur presence en nos Assemblées: C'est de ceux-cy seuls dont il est fait mention, & auxquels volontiers nous donnons la main de fraternité & de paix. Cependant le Jesuite en la réponse à cette question, continuë la fausseté qu'il a commise en son livret, &

dont nous l'avons adverti, voulant persuader que la raison vnique de leur admission est, qu'ils conviennent avec nous és poincts fondamentaux de la foy; mais le Synode en allegue vne autre, qu'il a obmise sciemment & contre la bonne foy; à sçavoir qu'au cult des Lutheriens il n'y a point d'idolatrie ni de superstition.

La cinquieme porte: Si les Lutheriens n'ont pas pour article de foy, Que Christ est reellement dedans le pain de la Cene, & qu'il est reellement pris par la bouche du corps? La réponse à celle-cy est facile, & depend de ce que nous venons d'enseigner. Il y a des Lutheriens qui croyent que c'est vn article de foy necessaire à salut; les autres moderéz & pacifiques ne le croyent pas tel: Autrement, comment ozeroient-ils desirer de communier avec nous, qui nions ce dogme & souûtenons le contraire? & partant faut sçavoir: Qu'il y a des articles de foy, sans lesquels on ne peut pas estre sauvez: il y en a des autres qui ne sont pas absolument necessaires: Il y en a les vns qui regardent l'estre & l'es-

sence de la foy, & les autres qui ont leur relation au mieux estre d'icelle. Cela se remarque en nostre Confession de foy, & generalement en toutes les autres: Tel est celuy duquel nous parlons. Cependant que Monsieur le Iesuite apprend, qu'en la réponse qu'il a faite à cet article, il parle des choses qu'il n'a jamais ni veuës ni leuës, & qu'il n'entend nullement: Il fait mention de l'article 10. de la Confession d'Ausbourg, & l'allegue pour prouuer que les Luthériens croyent, que Christ est reellement dedans le pain de la Cene, & pris par la bouche du corps. Mais c'est en quoy je m'inscris en faux contre luy, & m'estonne que cet homme ne fasse nulle conscience de dire des choses contre la verité. Voicy comme parle l'article: Touchant la Cene du Seigneur, ils enseignent, Que le corps & le sang de Christ sont veritablement presens & distribuez à ceux qui y communient. Où est la maniere de cette participation au corps de Christ? Y a-t-il vn seul mot de la manducation orale? Ou y a-t-il rien en cet article que nous n'avouïos? Ne croyons-

nous pas cela mesme ; à sçavoir qu'en la sainte Cene est veritablement present le corps de Christ ? present, non pas dedans les symboles , mais par le S.Esprit à l'ame du comuniant : de sorte qu'en participant à ce Sacrement , il recoit avec le signe , la chose signifiée. Nous avoions tous la Confession d'Ausbourg: N'a-t-il donc pas bonne grace de la nous opposer, & de nous en faire peur ? y a-t-il rien dedans cet article qui ne se puisse commodement exposer ? Mais qu'il apprene encor, Que cette Confession a esté reveüe & augmentée par Philippe Melanthon son Auteur ; & d'autant que la premiere edition de l'an 1530. contenoit des façons de parler, ou obscures , ou vn peu dures & rudes, elle fut corrigée & augmentée , par le consentement & l'adveu de Luther, comme les articles de la conference d'Altembourg le témoignent; & ensuite elle fut approuvée par les Estats Protestans. Cette derniere edition donc, qui est la vraye & l'authentique Cōfession , contient ces mots en l'article 10. Touchant la Cene, ils enseignent, qu'a-

vec le pain & le vin est vraiment exhibé le corps & le sang de Christ. Or qui a-t-il en cela qui nous soit contraire? Pour la concorde des 8000. Luthériens dont il parle, je tiens extrêmement suspect ce que le Iesuite en dit, & il est le premier qui m'en a donné connoissance. Mais en la fin de son commentaire à cette demande, ne montre-t-il pas son ignorance puerile, de faire mention des auteurs dont il ne sçait pas seulement le nom? & de vouloir faire passer le Vieux, pour le surnom de Monsieur Charles de Montauban: & cependant Charles est le nom de la race, & le vieux, n'est que pour le distinguer d'avec vn autre Charles, Ministre son frere, qui estoit appelé Charles le jeune ou le puisné, pour le differentier d'avec l'aîné; & mon accusation est evidente, par la conference & collation de sa réponse à la troisieme demande avec celle-cy. Si quelque beuveë pareille nous estoit échappée, il n'y auroit pas assez de brocards ni de reproches en la nature pour nous décrier, & nous faire passer pour ridicule.

La fixieme contient ces mots : Si cela posé , il est permis aux Ministres de prescher contre la foy Catholique pour la realité ? ou si ceux de la Religion la peuvent encor tenir pour mauvaife ? Mais d'abord il faut que j'avoüe, que je me trouve en peine de comprendre son baragoin en cette demande : Quoy ? les Ministres preschent-ils contre la foy Catholique pour la realité ? Preschent-ils ou pour, ou contre cette realité, lorsqu'ils agissent contre l'Eglise Romaine ? Qui considerera cette expression, ne sera-t-il pas obligé de l'avoüer ridicule, & de confesser qu'elle procede d'un esprit tenebreux, & qui ne sçait ce qu'il dit ? Je ne m'étendray pas aussi sur les faussetez qu'il commet en sa belle réponse ; comme quand il introduit contre toute verité, Monsieur Daillé, écrivant que cette creance (entendant celle dont parle la demande, qui est celle de l'Eglise Romaine, autrement il ne parleroit pas à propos) n'avoit aucun venin, & ne prejudicioit pas à la pieté : & cependant Monsieur Daillé ne parle que de celle des Lutheriens. Mais c'est ainsi

ainsi qu'il trompe ses Lecteurs : & est semblable aux jöeurs de gobelets, & de passe passe, qui avec vne dexterité & souplesse trompeuse, substituent vne chose pour l'autre. Je ne parleray pas aussi de ce qu'il joint Monsieur Mestrezat à Monsieur Daillé, par mesme fourberie ; ni de ce qu'il avance contre toute raison, Que Monsieur d'Arvieu & moy, ayons dit, Que la realité de l'Eglise Romaine n'est plus vne matiere disputable. Venant au faict, Je répons à cette demande : Qu'il nous est permis de disputer contre la realité Romaine, & que nous avons juste sujet de l'estimer tres-mauvaise : Qu'elle est fort differente de celle des Lutheriens ; & qu'avec toutes ses dependances, elle nous est vn sujet d'horreur & d'averfion.

La septieme porté : Si on peut tenir au nombre des fideles vn heretique public, le recevoir aux Sacremens & s'accorder avec luy sans abjurer son erreur ? A cette-cy nous répondons negative-ment : mais c'est au Iesuite à prouver que nous communiquions en mesmes Sacremens avec des heretiques publics.

& icy est à noter en passant, qu'en sa glose d'Orleans, il allegue le 14. verset du 20. de S. Matthieu, où il n'y a rien qui prouve ce qui est dedans l'article, veu qu'il n'y a en ce verset là, que ces mots, *Pren ce qui est tien, & i'en va; mais si je veux donner à ce dernier autant comme à toy.* N'est-ce pas sans mentir, alleguer tres à propos l'Ecriture sainte?

La huitieme ne dit qu'une mesme chanson, & suppose que les Lutheriens dont parle le Synode, sont heretiques. Il demande donc, si celuy qui fait profession d'heresie est en estat de grace, & protestant qu'il y veut perseverer, on peut dire qu'il est vivant & mourant en estat de salut? Mais cette demande ne nous blesse point, elle est bâtie sur un faux fondement: il faut prouver que ceux que nous admettons parmi nous soient heretiques, & qu'ils protestent qu'ils veulent vivre & mourir en leur heresie: autrement cette question est un coup en l'air, & une demande inutile.

La neufvieme nous demande: Si les Lutheriens ne sont pas heretiques, ni hors d'estat de grace, croyans l'existence  
reelle

reelle & la manducation orale du corps de Christ sous le pain de la Cene? Mais cet homme est semblable à vn Ecutieu, qui se travaille, se tourne & se cõtourne dedans sa cage, & demeure cependant tousjours en vn mesme lieu. Voicy vn choux cent fois cuit & recuit. Qu'il prouve que la realité des Lutheriens, dont parle le Synode, les rende heretiques, & hors de l'estat de grace: C'est là le point de nostre different.

La dixieme est cõceue en ces mots: Si celuy-là n'est pas heritique publique qui professe publiquemēt vne creance condamnée par l'Écriture, & contraire à la foy, sans la vouloir quitter? En ces paroles il veut prouver ce qui est en question; à sçavoir, que les Lutheriens sont heretiques. Mais à cecy nous avons desja satisfait en la réponse à l'article 5. Il est bien vray que la realité des Lutheriens est vn erreur, & qu'elle est contraire à l'Écriture sainte; mais tout ce qui y est contraire, n'est pas d'abord vne heresie. Il y a des erreurs tolerables, des autres qui ne le sont pas: les vns sont mortels, les autres ne le sont point.

Il y en a qui choquent la foy, & la ren-  
versent: il y en a des autres qui ne s'en  
prenent qu'à quelques circonstances  
d'icelle, ou à quelques veritez Theolo-  
giques. Et qui est-ce qui ignore que les  
articles de foy ne sont pas tous d'une  
égale nécessité? Si quelqu'un, par exé-  
ple, établissoit la distinction des vian-  
des contre la liberté que nous avons en  
Christ, s'il en faisoit vne loy, comme ja-  
dis les Encratites, les Manicheens, &  
les Montanistes; il est vray qu'il ensei-  
gneroit vn erreur contraire à l'Ecriture  
saincte, qui ne nous astreint pas à cer-  
taines viandes sous la nouvelle Alliance,  
ains laisse cela à nostre liberté, jusques  
là que S. Paul appelle celuy qui ne veut  
manger que des herbes, vn homme de-  
bile en la foy: Mais pourtant vn tel  
hōme enseigneroit-il vne heresie mor-  
telle, qui renverseroit la foy, & qui l'é-  
loigneroit du salut? La realité Luthe-  
rienne est veritablement vn erreur con-  
traire à la Parole de Dieu; mais telle  
qu'ils la croient, comme nous avons  
veu, n'esteint point la foy, ni ne damne  
point l'hōme. Et il y a dequoy s'estōner  
pour

pourquoy tous les Casuistes de l'Eglise Romaine, comme Navarrus, Tolet, Emanuel Sa, Reginaldus, & autres, posans l'opiniâreté necessaire pour faire vn heretique, sans laquelle on ne le peut pas nommer tel: neantmoins l'Adversaire attribuë ce nom à de personnes pacifiques, qui desirent de communier avec nous, & de faire toutes les actions qui devant les hōmes témoignent qu'ils sont de mesme creance avec nous.

L'onzieme nous demande: Si la realité & manducation orale, n'estant pas contraire à l'Evangile, ni à la foy, nous ne la pouvons pas tenir sans peril de salut? Le commentaire à cette demande explique l'intention de l'Auteur. Il dit, que si elle ne l'empesche point és Lutheriens, qu'elle ne le peut empescher en nous; & allegue là-dessus Monsieur Mestrezat. Mais cet homme se moque de nous quand il parle ainsi. Nous avons veu que ce poinct des Lutheriens est vn erreur; mais il y a grande difference entr'eux & nous. Ce n'est pas vne mesme chose, de garder la creance d'un erreur qu'on a comme succé avec le lait, &

qu'on ne quitte pas pour n'avoir assez de lumiere, & de quitter vne verité connue, pour l'abandonner contre sa conscience, & embrasser l'erreur qui luy est opposé. Les Lutheriens que nous admettons peuvent faire le premier: Mais si ceux de la Religion reculoient, & quittans la verité, embrassoient l'erreur de la realité Lutherienne, c'est sans doute qu'ils blesseroient leur conscience, & commettraient un grand peché. Ils combattraient contre la verité connue, & resisteroient au S. Esprit. C'est donc mal argumenter, de dire, que si les Lutheriens peuvent croire cette realité, eux qui n'ont pas des sentimens de la verité contraire que nous qui les avons, pouvons croire le mesme erreur avec eux.

La douzieme contient ces paroles: Si les Lutheriens & les Sacramentaires peuvent tenir ces articles sans peril de la foy, pourquoy crie-t-on tant contre les Catholiques pour le mesme sujet? Et en sa réponse cõtre Charles le Vieux, il luy fait dire, que nous voulons supporter ces choses aux Lutheriens, parce qu'ils

qu'ils sont nos amis ; mais que nous ne les pouvons endurer és Papistes , d'autant qu'ils sont nos ennemis. Mais quant à nous, nous répondons comme cy-dessus; qu'on ne crie point contr'eux en ce qu'ils peuvent avoir de commun avec les Lutheriens; mais pour des choses bien plus importantes , pour des erreurs plus pernicieux, pour vn culte qui nous fait gemir, quand nous voyons qu'ils s'y adonnent. Bref, nous avons veu qu'il n'est pas question d'une mesme chose , ains d'une creance de toute autre nature, qui en elle-mesme, & avec ses dependances , est le sujet principal de nostre separation.

La treizieme : Si le point de la realité estant accordé , il en reste quelque autre de plus grande importance ? Si c'est la Transsubstantiation ou l'adoration , la priere des Saints , les Images, ou le Purgatoire ? A cecy venons-nous encor de satisfaire. Nous avons veu quelle est la realité de l'Eglise Romaine, combien elle est estrange , quelles absurditez elle entraîne , & que nous n'y pouvós pas en conscience prester nostre

consentement. Qu'est-il besoin de se-  
parer la Transsubstantiation, l'adora-  
tion, le sacrifice, & la concomitance;  
veu que nous les considerons conjoin-  
tement, & tous ensemble nous ont fait  
quitter la Communion de l'Eglise Ro-  
maine? En sa réponse, il parle à sa mo-  
de, tres-elegamment, & tres-delicate-  
ment: La Transsubstantiation, dit-il,  
selon Calvin & Beze, ayant incompa-  
rablement mieux que l'impanation. Il  
faudroit icy vn Sphinx pour deviner ces  
Enigmes. Quant à ce qu'il assure que  
ces deux grands hommes, à sçavoir Calvin  
& Beze, ont dit, Qu'il n'est rien de plus  
impie, que de n'adorer pas Iesus Christ  
s'il est dans le pain; il m'excusera, si ne  
me fiant pas trop à sa fidelité, je soup-  
çonne, que ces mots, *Il n'est rien de plus  
impie*, sont de son invention: & pour ce  
qu'il ajoûte, Que nous ne combattons  
aucun point avec tant de rigueur que  
celuy de la realité, il ne doit pas pour-  
tant se persuader, que ce point separé  
de ses dependances, soit la plus grande  
pierre d'achoppement entre nous; mais  
d'autant qu'il est le fondemét des autres,  
fut

sur lequel ils sont appuyez; c'est pourquoy nous voulons prendre l'arbre par sa racine, & ayans voidé ce poinct, tout le reste qui y est annexé, tombe, & se trouve détruit.

La quatorzieme est fort obscure; & n'estoit la réponse qu'il y a faite, à peine en pourrois-je concevoir le sens. La diction de cet homme est semblable aux Oracles des Payens, ou aux Poèmes de Lycophon, qui affectoient l'obscurité pour n'estre pas entendus. Voicy comment il est conceu: Si, posé l'accord fait avec les Lutheriens, la Religion pretenduë Reformée ne convient pas en beaucoup d'autres articles, outre celui de la realité? Voicy l'oracle de Dodone: Cette demande ainsi couchée, ne dit rien qui soit à propos: & qui nie que nous ne convenions en beaucoup d'articles avec les Lutheriens? A quoy sert cette demande? Il semble qu'il dit le contraire de ce qu'il a conceu, & semble qu'au lieu de dire: si nostre Religion estant d'accord avec les Lutheriens ne convient pas en beaucoup d'autres articles: il faut mettre le contraire; à

ſçavoir, ne diſcorde pas en beaucoup d'autres articles, & alors il dira quelque choſe qui vaille ; & de fait en ſa répoſe il le dit aſſez clairement, en ajoutant, Qu'il faut donc que nous recevions les Meſſes publiques, l'Episcopat, le Sacerdoce diſtinct des perſonnes Laiques, la liberté des Images, & la deſcente de Jeſus Chriſt aux Enfers. Mais parler ainſi eſt ſe moquer ouvertement du monde : Ces choſes ſont-elles eſſentielles à la foy ? & où eſt-ce que le Iesuite a appris cette Theologie pour les Meſſes publiques, cet hōme ſe trompe : Les Lutheriens ne deteſtent-ils pas le ſacrifice de la Meſſe, & ne croyent-ils pas que c'eſt vn abomination ? Quoy donc ? Cet hōme parle ambiguëment, & témoigne qu'il n'a pour but que de rendre des pieges à ceux qui ſont trop credules. Ce qu'il appelle Meſſes publiques eſt la Liturgie, ou la maniere du ſervice de Dieu pratiqué parmi eux. J'ay moy-mesme, ſouvent aſſiſté és Temples des Lutheriens ; mais je n'ay veu parmi eux que les memes exercices de pieté qui ſe font parmi nous ; à ſçavoir les prieres, le chant  
des

des Pseaumes, les predications, & autres que nous faisons en nos Assemblées. S'ils ont quelque Liturgie, ou quelques ceremonies particulieres, notamment en Saxe, quand ils communient à la sainte Cene; qui a dit à nostre homme, que ce soient des Messes, voire des Messes publiques? Si par fortune quelques vns les ont appellées ainsi, les autres pourtant ne les nomment pas de la sorte. Voicy encor au dire de Monsieur le Iesuite, vn autre point important; à sçavoir, l'Episcopat. Bon Dieu! est-il possible qu'il ait le courage de nous proposer ces chimeres? Et quoy? sans croire l'Episcopat, n'a-t-on pas la vraye foy? Mais que deviendront les Lutheriens, parmi lesquels il n'y a point d'Evêques? Combien y a-t-il d'Eglises parmi eux qui sont gouvernées par des Pasteurs seulement? Que s'il y a des Episcopats en Allemagne entre les mains des Lutheriens, il y en a eu aussi en Angleterre entre les mains des nostres. Pour le Sacerdoce, distingué des personnes Laïques, ne l'avons-nous pas parmi nous? Mais la liberté des Images,

& les conserver pour ornement, est-ce vn poinct fondamental de la foy? A quoy pensoit mon Adversaire, quand il couchoit ces choses sur le papier? La descente de Iesus Christ aux Enfers, ne la croyons-nous pas? Si la maniere de cette descente est autrement exposée chez plusieurs Lutheriés que chez nous, ne croyons-nous pas tousiours la chose, quoy qu'en la maniere il y ait quelque dissentiment? Ne s'en trouve-t-il pas aussi entre les Docteurs de l'Eglise Romaine? Et qui voudroit pourtant inferer, qu'on n'y croid pas la descente de Iesus Christ aux Enfers? Mais que deviendront les Eglises esquelles cet article jusques au cinquieme siecle, n'estoit pas leu dedans les Symboles.

La quinzieme demande est avoiée par nous, & n'a besoin de commentaire: c'est sans doute qu'il vaut mieux s'vnir en la foy avec ses citoyens, qu'avec des ennemis; avec son Roy, qu'avec vn Prince estrangier. Et pleut à Dieu que nous le peussions faire, la conscience sauve, & l'Empire du grand Dieu demeurant en son entier!

Au dernier article, qui est la seizieme demande : Il desire de sçavoir, s'il n'est pas plus seur de croire, ce que de trois partis les deux tiennent necessaire, & le troisieme l'approuve ; que ce qu'un seul prefera, & les deux autres le condamnent absoluëment ? A quoy je repons : que ce raisonnement a pour principe la chair & le sang. Il suppose qu'il faut suivre le plus grand nombre : que puis qu'en ce poinct il favorise la realité, que donc nous la devons croire. Mais les pensées de Dieu ne sont point nos pensées, ni les voyes les nostres. Un seul Elie estoit plus à croire que tous les Sacrificateurs de Baal, & que tous les principaux d'Israël. Il ne faut pas suivre la multitude pour errer. Des vostres ne disent-ils pas, qu'un seul quoy que laïc, doit estre preferé à tout un Concile, quand il dit la verité. D'avantage, ce qu'il met en faict, n'est pas veritable ; que de trois opinions differentes touchant la realité, les deux soient d'accord, comme il presuppose, & que mesme la troisieme l'avoüe : la realité Lutherienne est fort éloignée d'avec la

Romaine, & la nostre de toutes les deux. La premiere suppose la presence du corps, par vn moyen qui nous est incomprehensible, & conserue en mesme temps le Sacrement du pain & du vin. La seconde l'enseigne, mais par Transsubstantiation, en sorte que le pain est détruit, & n'en reste que les accidens. La derniere, qui est la nostre, la croid, mais non pas és symboles, ains à l'ame fidele en la celebration du Sacrement: de sorte qu'à mesure que le corps du fidele reçoit les symboles, l'esprit seul est participant du corps & du sang du Seigneur. Que tout homme bien sensé jugé donc, si l'argument de l'Aduersaire a tant soit peu d'apparence. Quant à la réponse qu'il a faite à ce dernier article, elle est si perplexe & si confuse, qu'il y a plus de peine à concevoir ses conceptions, qu'à les refuter: & de cela j'en appelle à témoin ceux qui la liront, qui sans doute après l'auoir considerée, trouveront que j'ay à faire avec vn Docteur tenebreux, qui est tres-malheureux à coucher sur le papier ses pensées.

Pour conclusion , & pour bonne bouche : En six lignes il parle non seulement impertinemment, ains comme quatre faussetez enormes. 1. En ce qu'il assure, que feu Monsieur Chauve de tres-glorieuse memoire, a dit, Que le Synode National de Charenton dont il est question, estoit la plus grande playe qu'on eut jamais faite à nostre Religion. Le luy demande où sont les témoins qu'il produit : quand, comment, sur quel sujet, fut-ce en public ou en particulier qu'il proféra ces paroles? Mais il fait bien d'alleguer en témoignage vn homme mort ; veu que s'il estoit en vie, sans doute il s'inscriroit en faux contre luy. Secondement, en ce qu'il dit de moy, que jusques icy je me suis tenu de répondre. Car sans parler de cette expression barbare, que je me suis jusques icy tenu de répondre, qui est vn schibbolet, non de Paris, ains d'Allemagne ; il n'est pas vray, sous son support, que je me sois gardé de refuter ses demandes, parce que ses raisons estoient trop puissantes contre nostre creance. L'ay représenté cy-dessus la

vraye cause de mon silence : Et à l'heure que j'écris , Monsieur le Lieutenant du Roy a desja entendu mes plaintes. Pour vn troisieme, il n'y a point d'apparence que mon Adversaire ait fait taire vn Synode , à sçavoir celuy des Cevennes assemblé à Florac. Quand il m'auroit pû fermer la bouche , ce que Dieu ne vueille ; quelle Gasconade est cellecy , de se vanter qu'il a baillonné tous les Ministres d'une Province : entre lesquels il y en a de si sçavans , qu'il n'oseroit pas seulement les regarder en face, ni soutenir leur ombre ? Pour vn quatrieme, il conclud son papier volant, par l'une des plus estranges impostures qu'un homme raisonnable se pourroit imaginer. Il n'a point de honte de dire , que tous les Ministres s'obligent par serment, à ne point reveler ce Synode de Charenton de l'an 1631. Mais où est la pudeur & la sincerité ? Quelle est cette temerité qui l'emporte , d'oser asseurer contre toute apparence, vne chose si absurde & si impertinente ? Je m'inscris en faux contre luy ; & le somme devant Dieu & devant les hommes de verifier son dire : Autrement

ment qu'il apprehende les foudres qui menacent ceux qui violent sans honte les commandemens de la loy, & qui transgressent entr'autres, celuy qui defend de porter faux témoignage contre son frere. Mais c'est ainsi qu'il falloit que cet homme achevât son Traitté: afin qu'il devint semblable à la chandelle, qui lors qu'elle defaut, & qu'elle s'éteint, empuantit toute la chambre, & ne laisse qu'une odeur fascheuse après elle. Dieu veuille changer son cœur, & supporter les fautes qu'il a commises en écrivant: Puis qu'après avoir soigneusement examiné ses Traitez, on ne peut faire de luy autre jugement, si ce n'est qu'il est poussé ou par vne crasse ignorance, ou animé par vne extreme malice, qui luy fait dire les choses autrement qu'elles ne sont, ou qu'il ne les croid: & qui le porte, sans crainte de Dieu ni honte des hommes, à parler contre la verité. Le Seigneur luy fasse misericorde.



**P**VIS QUE MON AD-  
 versaire a esté si liberal, que de  
 nous adresser seize Demandes; Il  
 ne trouvera pas mauvais que nous  
 luy en fassions à nostre tour; Afin  
 qu'il trouve dequoy s'occuper, &  
 qu'il soit mesuré de la mesme me-  
 sure de laquelle il mesure les au-  
 tres.

## I.

**S**I ces paroles, *Cecy est mon corps*, sont  
 formelles pour la Transsubstantia-  
 tion?

## II.

S'il n'est pas veritable, qu'il y a entre  
 les Docteurs de la Communion, plus de  
 dix opinions differentes sur la premiere  
 de ces paroles, & sur ce seul mot, *Cecy*?

## III.

S'il n'est pas aussi certain, que nonob-  
 stant ces dissentimens & ces embarras,

ils soutiennent que ces paroles sont claires, intelligibles, puis que ce sont des paroles de testament, des paroles d'alliance, & des paroles de commandement?

## I V.

S'il n'est pas vray que de ce seul mot, *Cecy*, depend le vuidange de nostros differents?

## V.

Quel est son opinion touchant ce mot, *Cecy*?

## V I.

Puis que tout pronom est mis en la place d'un nom, qu'il specifie le nom qui doit estre mis en la place de cettuy-cy?

## V I I.

S'il n'est pas vray que l'un des plus doctes Thomistes, homme tres-celebre, a assure, qu'il ne se trouvoit rien de contraignant en l'Evangile, en faveur de la presence du corps de Jesus Christ en l'hostie, que ces paroles, *Cecy est mon corps*?

## V I I I.

S'il n'est pas certain que l'un des grands personnages de la Communion a proteste, que sans l'authorite de l'Eglise,

il expliqueroit metaphoriquement ces paroles, tout de mesme que celles de S. Paul, 1. Cor. 10. *La pierre estoit Christ?*

## IX.

Si les paroles de l'Apostre S. Paul, 1. Cor. 11. *Cecy est mon corps rompu*, doivent estre prises à la lettre? Et si la dernière ne se pouvant pas prendre ainsi, il y a de l'absurdité à prendre figurement les premières, puis que c'est vne mesme sentence?

## X.

Le luy demande si le corps de Christ peut estre rompu proprement, veu que selon leur opinion il est dedans l'Eucharistie en sa gloire?

## XI.

Si ces paroles, *Cette coupe est le Nouveau Testament en mon sang*, ne sont pas figurées? & si vne coupe est vn testament proprement & sans metaphore?

## XII.

S'il n'y a pas des Docteurs de son Ordre mesme, qui soutiennent qu'il y a mesme raison de la coupe au pain, & que si les paroles de l'un sont figurées, celles de l'autre le doivent estre aussi?

## XIII.

S'il y a vne effusion réelle & véritable du sang de Iesus Christ en l'Eucharistie, & comment elle se fait ?

## XIV.

S'il croit que S. Paul en recitant les paroles du calice : *Cette coupe est le Nouveau Testament en mon sang*, ait parlé avec vérité ou faussement, puis que des Docteurs de la Communion le blâment du dernier ?

## XV.

Si cette accusation est receüe, il ne s'ensuit pas que des Apostres & Evangelistes ont menti : que partant l'Ecriture sainte n'est pas d'une vérité infalible ? & si par ce moyen la porte n'est pas ouverte aux Athées pour declamer contre la Parole de Dieu ?

## XVI.

Si jamais l'Eglise Chrestienne, ou les Peres anciens ont enseigné, que les accidens du pain & du vin destituez de leur substance, soient les Sacremens véritables du corps & du sâg du Seigneur ?

## XVII.

Si les paroles de S. Iean, chapitre 6.

où Iesus Christ parle de la manducation de sa chair, doivent estre prises figurement, ou à la lettre, & si le corps de Iesus Christ est mangé parmi eux proprement ?

XVIII.

Si la Transsubstantiation est adductiue ou productive ? & si en ce point il est d'accord avec le Cardinal Bellarmin ?

XIX.

Est bon aussi qu'il nous explique son opinion touchant la reproduction, par laquelle vne chose estant desja existente, est neantmoins reproduite la mesme en nombre & en singulier.

XX.

Qu'est-ce que devint le sang que nostre Seigneur Iesus épanchit en la croix ? Si c'estoit cettuy-là que receurent les Apostres en la Cene ? Qu'est-ce qu'il devint après cette effusion, s'il se corrompit, ou s'il rentra dedans les veines de nostre Redempteur ? Et comment est-ce que nous pouvons recevoir ce sang, qui est toutefois le prix de nostre Redemption ?

## XXI.

Puis que Iesus Christ estoit vivant lors de la premiere Communion, & que son corps precieux fut exhibé comme mort & détruit, & son sang comme épandu; le Sauveur ayant jadis participé à la sainte Cene, s'il n'est pas veritable que non seulement Iesus Christ se mangea soy-mesme; mais que son corps vivât receut en mesme temps son corps détruit & mort?

## XXII.

Quand Iesus Christ après la premiere Eucharistie, & que les especes n'estoient pas encores consumées dedans l'estomac des Apostres, ou dedans le sien; lors qu'il parloit, celuy qu'il avoit en son corps, ou celuy qui estoit logé dedans l'estomac des Apostres, parloit-il aussi?

## XXIII.

Quand le Sauveur se remuoit & cheminoit, le corps enfermé se remuoit-il, & cheminoit-il aussi? & lors qu'il fut apprehendé par la bande sacrilege, l'autre ou le mesme qui estoit dedans les Apostres, fut-il aussi saisi par les soldats?

## XXIV.

Si cela est, y a-t-il aucun qui ait veu  
 outre le corps visible du Sauveur, le mes-  
 me ou vn autre parlant, cheminant, en  
 prison, entre les mains des gendarmes?  
 Ou les Iuifs amenerent-ils vn corps vi-  
 sible, lié & garroté, & encor le mesme  
 invisible & impalpable?

## XXV.

Comment se peut faire cecy: Que  
 le corps de Christ sacrifié en la premie-  
 re Cene, ait esté détruit substantielle-  
 ment, & ait cessé d'estre; autrement il  
 n'y auroit point eu de sacrifice propitia-  
 toire comme parlent les Docteurs de  
 Rome: neantmoins, incontinent après  
 il fut réparé & vivant, pour aller mou-  
 rir derechef en la Croix: & s'il y a eu  
 quelque moment, auquel les Apostres  
 ayent pû connoître, que le corps de  
 leur maistre estoit détruit & avoit cessé  
 d'estre?

## XXVI.

Cóment ce mesme corps est détruit  
 tous les jours en la Messe, en mille &  
 mille milliós de lieux à la fois? Et cómo  
 s'est-il relevé depuis seize cens ans, &

restauré tous les jours, pour estre détruit de rechef le lendemain? Comment s'est pû faire cela depuis le temps des Apostres jusques à maintenant, en sorte qu'il ne fasse autre chose que tomber & se relever, estre détruit & réparé par vne vicissitude continuelle: & que cependant ce corps demeure tousjours glorieux?

## XXVII.

S'il croid que les rats, les chiens & les souris, puissent manger le corps de nostre Seigneur?

## XXVIII.

S'il croid que le Diable puisse tenir en son pouvoir ce corps saint, en sorte qu'un Prestre soit obligé de le venir delivrer par ses prieres, & par ses exorcismes?

## XXIX.

D'où se forment les vers qui se peuvent engendrer dedans vne Hostie consacrée?

## XXX.

S'il est vray ce qu'on assure, Que plusieurs grands personnages ont esté empoisonnez par l'Hostie, & ce qui arriva depuis quelques années, non loin

du Vigan, où vn Vicaire empoisonna son Curé en disant la Messe : Quand ces choses arrivent, qu'est-ce qui est empoisonné ?

XXXI.

S'il croit que les Lutheriens soient sauvez, puis qu'il y a conformité entr'eux & luy, en vn poinct de creance, qu'il dit estre essentiel ?

XXXII.

S'il estime que l'opinion des Lutheriens suffise, pour exprimer le total du poinct de la realité, qui est enseignée en l'Eglise Romaine ?

XXXIII.

S'il n'avoüe pas que les Lutheriens n'adorent pas Iesus Christ és symboles de la Cene ?

XXXIV.

S'il n'est pas vray qu'ils enseignent que le Sacrement n'est tel qu'en l'usage; & que c'est idolatrie de l'adorer lors qu'on le porte aux malades ou és processions ?

XXXV.

Si professans que les symboles ne sont Sacremens qu'en l'usage & en la

participation, en ce point ils ne sont pas fort éloignez de la creance de Rome ?

## XXXVI.

S'ils croient, que l'intention precise de celuy qui administre le Sacrement soit necessaire; en sorte que s'il ne l'a pas, il n'y ait point de Sacrement ?

## XXXVII.

S'ils ne croient pas de faire venir le corps de Christ sous les symboles par certaines paroles auxquelles on attribué cette vertu, soit vne chose approchante de la magie ?

## XXXVIII.

Si les Lutheriens qui conseruent la substance du pain au Sacrement, ne sont pas fort éloignez des Romains qui l'abolissent ?

## XXXIX.

Si le pain n'est pas la matiere du Sacrement de la Cene ? Et si en le détruisant, on n'abolit pas la matiere du Sacrement ?

## XL.

S'il n'est pas vray que les Protestans  
rejet

Rejettent les Messes privées, lors que le Prestre communie seul, & souvent sans assistans ?

XLI.

S'il y a aucun passage en l'Ecriture qui les establisse, & quel il est ?

XLII.

S'il n'est pas vray qu'ils nient aussi la concomitance au Sacrement ?

XLIII.

S'ils ne soutiennent pas, que le retranchement de la coupe en la Cene, est vn sacrilege ?

XLIV.

S'ils n'enseignent pas avec nous, qu'au Sacrement le corps de Christ n'est pas sacrifié ; & que cette creance Romaine choque le sacrifice de la Croix ?

XLV.

Si parce que Iacob a eu l'heritage de son frere, Esau pource qu'il estoit l'aisné auroit eu droit de le demander ? Et partant, si le Iesuite voyant que nous donnons la main d'association aux Lutheriens, est bien fondé de demander la mesme grace pour son Eglise ?

## XLVI.

Si son Eglise admettroit les Lutheriens à sa Communion, puis qu'il soutient qu'en la realité leur creance est celle de Rome : & qu'il conclud de l'une à l'autre, comme estans pareilles ?

## XLVII.

S'il croid que l'Eglise Chrestienne ne puisse pas tolerer vn erreur, qui ne détruit point la foy, & ne prive pas du salut.

## XLVIII.

Si Rome convient és poinçts principaux de la foy avec les Lutheriens, comme nous faisons ? Et qui sont ceux qui approchent le plus de la Confession d'Ausbourg, ou les Reformez, ou les Catholiques Romains ?

## XLIX.

Si les Docteurs Romains qui nous appellent Lutheriens en leurs écrits, ont eu raison ou tort de ce faire ?

## L.

D'où vient que le Pontife Romain, voyant tant de dissentions entre les Docteurs de son Eglise, luy qui est le Chef

&amp;

& le Pere de tous , ne fait pas le hola,  
& ne prescrit pas à vn chacun ce qu'il  
doit croire : Ains comme s'il prenoit  
plaisir és querelles de ses enfans , les  
laisse battre les vns contre les autres , &  
les laisse mourir en cet estat.

F I N.





